

RAPPORT ANNUEL 2013



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe est

**LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE SÉCURITÉ
RÉGIONALE AU MONDE**

œuvrant en faveur de la paix, de la démocratie et de la stabilité pour plus d'un milliard de personnes entre Vancouver et Vladivostok.

SUIVEZ-NOUS SUR :

www.facebook.com/osce.org

<http://twitter.com/OSCE>

www.youtube.com/user/osce

<http://storify.com/OSCE>

www.linkedin.com/company/osce

<http://instagram.com/osceorg>

<http://soundcloud.com/osce>

Document publié par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

Section de la presse et de l'information

Bureau du Secrétaire général

Secrétariat de l'OSCE

Wallnerstrasse 6

1010 Vienne (Autriche)

www.osce.org

©OSCE 2013

Tous droits réservés. Les contenus de la présente publication peuvent être utilisés et copiés librement à des fins pédagogiques et autres fins non commerciales, à condition que toute reproduction mentionne l'OSCE en tant que source.

ISBN 978-92-9235-024-6

Responsable de la publication : **Aleksander Nitzsche**

Conception et mise en page : **Source Associates AG, Zurich**

Crédit photo de la première de couverture : **OSCE/Mavjuda Garrufova**

Imprimé sur papier recyclé au Luxembourg par **Imprimerie Centrale**

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL | 1 |
| CE QUE NOUS FAISONS | 3 |
| EN RÉSUMÉ | 5 |
| RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE | 7 |
| CONSEIL PERMANENT | 27 |
| FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ | 31 |
| ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE | 35 |
| SECRÉTARIAT | 39 |
| Renforcer l'égalité entre les sexes | 41 |
| Relever les défis économiques et environnementaux | 44 |
| Lutter contre la traite des êtres humains | 47 |
| Lutter contre les menaces transnationales | 50 |
| Prévenir et résoudre les conflits | 53 |
| BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME | 57 |
| HAUT COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES | 63 |
| REPRÉSENTANTE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS | 67 |
| OPÉRATIONS DE TERRAIN | 70 |
| EUROPE DU SUD-EST | |
| Présence en Albanie | 72 |
| Mission en Bosnie-Herzégovine | 76 |
| Mission au Kosovo | 79 |
| Mission au Monténégro | 82 |
| Mission en Serbie | 85 |
| Mission à Skopje | 89 |
| EUROPE ORIENTALE | |
| Mission en Moldavie | 92 |
| Coordonnateur des projets en Ukraine | 95 |
| CAUCASE DU SUD | |
| Bureau à Bakou | 99 |
| Bureau à Erevan | 103 |

| | |
|---|-----|
| ASIE CENTRALE | |
| Centre d'Achgabat | 106 |
| Centre d'Astana | 110 |
| Centre de Bichkek | 114 |
| Bureau au Tadjikistan | 117 |
| Coordonnateur des projets en Ouzbékistan | 120 |
| | |
| ACCORDS BILATÉRAUX | |
| Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite | 124 |
| | |
| PARTENARIAT POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION | 126 |
| Partenaires asiatiques et méditerranéens | 127 |
| Organisations et institutions internationales, régionales et sous-régionales | 133 |
| | |
| ANNEXES | 146 |
| Personnel | 147 |
| Budget unifié | 149 |
| Contributions et dépenses | 151 |
| Adresses de contact | 156 |

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Tandis que 2013 touche à sa fin, l'OSCE a démontré qu'elle est capable d'aplanir les divergences et de servir les intérêts de tous les États participants dans l'environnement de sécurité actuel en rapide évolution. Alors même que de vieux défis persistent, y compris des conflits non résolus dans notre région, nous sommes confrontés à une multitude de défis nouveaux qui sont de plus en plus complexes, transdimensionnels et transnationaux. La réapparition de la méfiance et des divisions est susceptible de nuire à la sécurité dans notre région, comme le fait l'instabilité dans les régions voisines. Pour préserver l'efficacité de l'OSCE en tant qu'organisation de sécurité, son programme et ses structures doivent évoluer et s'adapter.

L'Organisation a connu des périodes tout aussi difficiles par le passé et elle a trouvé des moyens de s'adapter et de se redynamiser. Aujourd'hui, les plus grands atouts de l'OSCE – notre approche globale de la sécurité, notre ouverture, notre dialogue permanent et notre recours au consensus pour la prise des décisions – sont plus pertinents que jamais. Le défi que nous avons à relever consiste à trouver des moyens de libérer le potentiel de notre organisation en plaçant le concept de sécurité coopérative au premier plan.

Cette année, nous avons accompli des progrès dans plusieurs domaines clés ayant un impact direct sur la vie des gens, notamment en facilitant le vote lors des élections municipales dans le nord du Kosovo¹, une étape importante dans le renforcement de la stabilité et de la confiance dans toute la région. L'adoption d'une série initiale de mesures de confiance pour réduire les risques de conflit découlant des technologies de l'information et des communications, ainsi que l'élargissement de notre Plan d'action pour lutter contre la traite des êtres humains, ont, ensemble, renforcé notre capacité à lutter contre les menaces transnationales. Nous avons également consolidé nos relations avec nos partenaires asiatiques et méditerranéens, relations qui sont particulièrement importantes compte tenu du retrait imminent d'Afghanistan de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et de la crise qui persiste en Syrie.

En 2015, l'OSCE célébrera le quarantième anniversaire de l'Acte final de Helsinki. L'année dernière, à Dublin, les États participants sont convenus d'engager le processus Helsinki+40 pour progresser dans les trois dimensions de la sécurité et déterminer comment les principes durables de l'Organisation peuvent nous aider à relever les défis contemporains. J'apprécie la détermination avec laquelle la Présidence ukrainienne a fait démarrer ce processus en étroite coopération avec les prochaines présidences suisse et serbe.

Le processus Helsinki+40 nous offre une occasion de réfléchir de manière créative et stratégique à l'avenir de l'OSCE. Une réforme n'est pas une fin en soi, mais compte tenu de l'environnement de sécurité complexe d'aujourd'hui et des pressions financières permanentes, ce processus peut nous aider à moderniser et à rationaliser l'Organisation afin qu'elle apporte une plus grande valeur ajoutée. Helsinki+40 peut nous rapprocher du consensus sur de nombreuses questions conflictuelles et délicates, à condition que les États

¹ Toute référence au Kosovo dans ce texte, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

participants renforcent leur engagement avec l'Organisation et mettent cette dernière à profit pour résoudre leurs divergences en coopération et pour agir de concert sur la base de valeurs et d'engagements partagés, qui doivent être protégés et nourris.

La volonté de renforcer les engagements de l'OSCE dans les trois dimensions de la sécurité et de les mettre en œuvre de bonne foi est un élément indispensable de cette approche. L'Organisation devrait continuer de se consacrer à aider les gouvernements à se conformer à leurs engagements, notamment en ce qui concerne la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que le respect de l'état de droit.

Bien que la Réunion du Conseil ministériel à Kiev se soit déroulée dans des circonstances difficiles, elle a néanmoins permis de parvenir à un consensus sur un ensemble équilibré de décisions importantes relatives aux trois dimensions, notamment à la dimension humaine pour la première fois depuis plusieurs années. Les ministres se sont félicités de la reprise d'un dialogue à un niveau élevé en vue du règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh, ont encouragé les efforts visant à parvenir à des solutions de compromis dans le processus de règlement transnistrien et ont réaffirmé leur attachement au processus Helsinki+40. Ces avancées nous ont dotés d'un cadre solide pour la poursuite des travaux en 2014.

Les efforts de l'OSCE étant en grande partie axés sur la prévention des conflits, nos travaux ne bénéficient pas, bien souvent, de l'attention et du crédit qu'ils méritent. Pour accroître la visibilité de l'Organisation et toucher un public plus large, nous intensifions notre engagement avec la société civile, le monde universitaire et la jeunesse en tirant parti de l'Internet et des médias sociaux. Les Journées de la sécurité de l'OSCE, lancées en 2012, sont rapidement devenues une enceinte dynamique pour s'entretenir des défis contemporains en matière de sécurité avec des personnalités venues de l'extérieur qui introduisent de nouvelles perspectives dans les débats menés à l'OSCE. Je suis reconnaissant aux États participants de leur soutien généreux à cette initiative et au Réseau universitaire de l'OSCE créé récemment, qui injecte des idées novatrices dans notre dialogue de sécurité. J'encourage les établissements intéressés de tous les États participants à adhérer au Réseau.

Je tiens à saluer l'excellente coopération que nous avons eue avec la Présidence ukrainienne sortante et à souhaiter la bienvenue à la Présidence suisse entrante. Je remercie également le personnel talentueux et dévoué du Secrétariat, des institutions et des opérations de terrain de l'OSCE, qui, bien qu'il travaille dans des circonstances politiques et financières difficiles, reste attaché à l'objectif ambitieux de l'Organisation qui est de promouvoir la sécurité et la stabilité dans l'espace euro-atlantique et eurasienn.

Lamberto Zannier
Secrétaire général
Vienne, 2013

CE QUE NOUS FAISONS

CE QUE NOUS FAISONS

LES NOMBREUSES FACETTES DE LA SÉCURITÉ

Le concept selon lequel la sécurité requiert une approche globale et coopérative est la pierre angulaire de l'action de l'OSCE. Sur cette base, les documents fondateurs de l'Organisation ont réparti ses activités entre trois corbeilles ou « dimensions » : la dimension politico-militaire, la dimension économique et environnementale et la dimension humaine. Bon nombre des activités de l'OSCE ont évolué au fil des décennies qui se sont écoulées depuis ses années fondatrices et ne portent pas sur une seule dimension, mais revêtent un caractère transdimensionnel.

BONNE GOUVERNANCE

Aider à lutter contre la corruption et à mettre en place des institutions responsables

RÉFORME ET COOPÉRATION MILITAIRES

Contribuer à la maîtrise des armements et à la réforme militaire, promouvoir les mesures de confiance et de sécurité, former le personnel

DROITS DE L'HOMME

Assurer un suivi, promouvoir les libertés et les droits fondamentaux

DROITS DES MINORITÉS NATIONALES

Promouvoir les droits des minorités nationales, suivre les tensions ethniques et aider à les éliminer

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Prévenir la traite, en protéger les victimes et tenter des poursuites contre les trafiquants

LIBERTÉ ET DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS

Assurer un suivi, examiner la législation, former les journalistes

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Soutenir la croissance économique, observer les effets de la traite, agir contre la corruption et le blanchiment d'argent

PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES CONFLITS

Étudier le cycle du conflit, de l'alerte précoce à la réhabilitation post-conflit

ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Habiliter les femmes, renforcer les capacités et le savoir-faire au niveau local, aider à revoir la législation

ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTALES

Sensibiliser, promouvoir la participation du public, gérer des projets liés à la gestion de l'eau, à la détérioration des sols et à l'élimination des déchets dangereux

ROMS ET SINTIS

Renforcer la participation politique, lutter contre le racisme et la discrimination, protéger les droits des personnes déplacées

MENACES TRANSNATIONALES

Combattre le terrorisme, soutenir la réforme de la police, renforcer la gestion et la sécurité des frontières

ÉDUCATION

Promouvoir l'éducation des minorités et l'apprentissage en matière de droits de l'homme, d'environnement, de tolérance et d'égalité entre les sexes

TOLÉRANCE ET NON-DISCRIMINATION

Lutter contre toutes les formes de racisme, de xénophobie et de discrimination

ÉTAT DE DROIT

Appuyer la réforme du système judiciaire, assurer le suivi de la mise en œuvre et fournir une assistance aux institutions

MAÎTRISE DES ARMEMENTS

Arrêter la prolifération des armes en excédent et aider à les détruire

ÉLECTIONS

Observer, fournir une assistance technique et juridique

DÉMOCRATISATION

Créer des institutions, tenir des élections libres, promouvoir l'égalité entre les sexes et les droits de l'homme, lutter contre l'intolérance et la discrimination

DIMENSION POLITICO-MILITAIRE

DIMENSION ÉCONOMICO-ENVIRONNEMENTALE

DIMENSION HUMAINE

ACTIVITÉS TRANSDIMENSIONNELLES

EN RÉSUMÉ

EN RÉSUMÉ

En cette période de méfiance et de divisions croissantes, l'OSCE a offert une enceinte de dialogue utile et une plateforme d'action efficace à ses 57 États participants et 11 partenaires pour la coopération. Malgré une réduction de son budget et une baisse de ses effectifs, elle a continué de s'acquitter de son mandat dans les dimensions politico-militaire, économique-environnementale et humaine. Sous la conduite de la Présidence ukrainienne, l'Organisation s'est concentrée en particulier sur le règlement des conflits prolongés et l'avancement du processus Helsinki+40 visant à instaurer une communauté de sécurité globale, coopérative et indivisible.

À la Réunion du Conseil ministériel tenue à Kiev, les États participants de l'Organisation sont convenus de redoubler d'efforts pour améliorer la situation des Roms et des Sintis, lutter contre la traite des êtres humains et contrôler les armes légères et de petit calibre. Ils ont également adopté des décisions sur la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction, sur les politiques en matière d'énergies renouvelables et l'environnement, ainsi que sur la protection des réseaux énergétiques contre les catastrophes. L'année 2013 a également été une année d'anniversaires pour l'Organisation.

ANNIVERSAIRES :

20 ANS

INSTITUTION DU HAUT COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES

20 ANS

MISSION DE L'OSCE EN MOLDAVIE

15 ANS

INSTITUTION DU REPRÉSENTANT POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

10 ANS

CENTRES AARHUS ET INITIATIVE ENVSEC

10 ANS

PLAN D'ACTION DE L'OSCE POUR LUTTER CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

DESTRUCTION DE :

| | |
|--------|--|
| 6 400+ | TONNES DE PROPERGOL TOXIQUE |
| 175 | TONNES DE NAPALM |
| 1 097 | MUNITIONS AU PHOSPHORE |
| 1 289 | BOMBES À SOUS-MUNITIONS |
| 19 | MISSILES AIR-AIR |
| 1 500+ | TONNES DE MUNITIONS INSTABLES OU EN EXCÉDENT |
| 3 000 | ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE |

| | |
|--------|---|
| 600+ | AGENTS ONT ÉTÉ FORMÉS À LA GESTION DES FRONTIÈRES |
| 3 600 | POLICIERS ONT ÉTÉ FORMÉS |
| 1 500 | AGENTS ÉLECTORAUX ONT ÉTÉ FORMÉS |
| 4 200 | PERSONNES ONT ÉTÉ SENSIBILISÉES À LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS |
| 13 800 | ENTREPRENEURS ONT BÉNÉFICIÉ DE CONSEILS COMMERCIAUX ET JURIDIQUES |

DES CENTAINES DE PERSONNES ONT ÉTÉ SENSIBILISÉES AUX QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET ÉNERGÉTIQUES

| | |
|---------|---|
| 19 | ÉLECTIONS ONT ÉTÉ OBSERVÉES DANS 18 PAYS |
| 2 000+ | OBSERVATEURS ÉLECTORAUX DE 48 ÉTATS ONT ÉTÉ DÉPLOYÉS |
| 115 000 | CITOYENS ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE ÉDUCATION AUX ÉLECTIONS |
| 150 | INTERVENTIONS ONT ÉTÉ EFFECTUÉES À PROPOS DE LA LIBERTÉ DES MÉDIAS ET DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION DANS 35 ÉTATS PARTICIPANTS |
| 20 | PROJETS « PETITES SUBVENTIONS » ONT ÉTÉ MIS EN ŒUVRE À L'INTENTION DES ROMS ET DES SINTIS EN EUROPE DU SUD-EST |

APPUI À LA DÉMOCRATIE :

- AIDE À LA CRÉATION DE RÉSEAUX DE FEMMES REPRÉSENTANTES POLITIQUES
- FOURNITURE D'UNE ASSISTANCE À DES FEMMES ENTREPRENEURES
- SENSIBILISATION DES FILLES À L'ÉDUCATION ET À LA VIOLENCE DOMESTIQUE

DIMENSION POLITICO-MILITAIRE

DIMENSION ÉCONOMICO-ENVIRONNEMENTALE

DIMENSION HUMAINE

ACTIVITÉS TRANSDIMENSIONNELLES

Toutes les données utilisées dans ces pictogrammes ont été compilées à partir des informations fournies par les institutions, les opérations de terrain et les structures de l'OSCE dans le présent Rapport.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENCE EN EXERCICE

La Présidence est exercée par rotation annuelle et le poste de Président en exercice est détenu par le Ministre des affaires étrangères.

2013 : l'Ukraine à la présidence de l'OSCE

www.osce.org/cio

VISION COMMUNE – OBJECTIFS COMMUNS – ACTIONS COMMUNES

Lorsque l'Ukraine a pris la Présidence de l'OSCE en janvier, elle a distribué un document qui définissait son action en 2013. Ces « Priorités d'action » mettaient l'accent sur une approche équilibrée des dimensions politico-militaire, économique-environnementale et humaine de l'Organisation. L'objectif primordial de l'Ukraine était de mettre en œuvre les principes et buts fondamentaux de l'OSCE et de promouvoir la confiance entre ses États participants.

« L'OSCE se distingue des autres organisations internationales en ce qu'elle offre des avantages et des possibilités sans pareil découlant de ses origines, de sa couverture géographique et de sa conception globale de la sécurité. Elle demeure une plateforme indispensable pour un dialogue inclusif entre partenaires égaux d'origines différentes sur les plans géographique, politique et culturel. »

Leonid Kozhara, Ministre ukrainien des affaires étrangères et Président en exercice de l'OSCE en 2013, dans l'allocution qu'il a prononcée au Conseil permanent à Vienne, le 17 janvier 2013.

www.osce.org/cio/98766

UNE FORTE IMPULSION POLITIQUE : LANCEMENT DU PROCESSUS HELSINKI+40

En application d'une décision prise à la réunion tenue par le Conseil ministériel en 2012 à Dublin, la Présidence ukrainienne a engagé le processus triennal Helsinki+40, qui offre un cadre inclusif pour des discussions informelles sur les principaux défis auxquels l'OSCE est confrontée aujourd'hui. Ce processus vise à imprimer une impulsion politique forte et continue pour progresser vers une communauté de sécurité euro-atlantique et eurasiennne et dans le renforcement de la confiance et de la coopération entre les États participants au cours de la période précédant le quarantième anniversaire de la signature de l'Acte final de Helsinki en 1975.

Cet anniversaire offre une occasion irremplaçable de réaffirmer l'attachement des États participants au concept de sécurité globale, coopérative, égale et indivisible et de faire revivre « l'esprit coopératif de Helsinki » qui a ouvert la voie à l'Acte final historique de Helsinki. En reconfirmant les acquis de l'Organisation dans les trois dimensions et en faisant fond sur ces acquis, le processus Helsinki+40 vise à renforcer la confiance mutuelle et à affiner le rôle de l'Organisation dans l'environnement de sécurité actuel en rapide évolution afin de faire en sorte qu'elle soit bien armée pour relever les défis du XXI^e siècle.

La Présidence a créé un groupe de travail informel Helsinki+40 au niveau des ambassadeurs au sein duquel les 57 États participants sont représentés. Entre mars et mai, les ambassadeurs auprès de l'OSCE ont procédé à un « débat d'orientation » stratégique pour évaluer les menaces et les défis, en examinant la place de l'Organisation dans l'architecture contemporaine de sécurité et les domaines dans lesquels son rôle pourrait être renforcé.

À l'issue de ce débat, la Présidence a conclu qu'il existait une base appropriée pour tenir des discussions thématiques sur huit questions spécifiques :

- Efficacité et efficacité de l'OSCE ;
- Orientation stratégique de la dimension économique et environnementale de l'OSCE ;
- Régimes de maîtrise des armements conventionnels et de MDCS ;
- Mise en œuvre des engagements de l'OSCE, en particulier de ceux qui relèvent de la dimension humaine ;
- Aptitude de l'OSCE à contribuer au règlement de conflits prolongés ;
- Capacités de l'OSCE tout au long du cycle d'un conflit ;
- Capacités de l'OSCE en matière de lutte contre les menaces transnationales ; et
- Interaction avec les partenaires pour la coopération et les organisations internationales et régionales.

À partir de juin, des discussions ont eu lieu au sujet des cinq premières questions. Le Président et les présidences suisse et serbe de 2014 et 2015 ont décidé conjointement de nommer des ambassadeurs auprès de l'OSCE comme coordonnateurs pour des questions thématiques spécifiques et de dresser une « feuille de route » pour renforcer l'approche stratégique et coordonnée et introduire une perspective pluriannuelle dans le processus. Cette feuille de route, qui énonce les principaux objectifs et les résultats possibles dans chaque domaine, a été présentée à la réunion tenue par le Conseil ministériel à Kiev en décembre.

UNE PRIORITÉ ESSENTIELLE POUR LA PRÉSIDENTE : FACILITER LE RÈGLEMENT DES CONFLITS PROLONGÉS

« Nous sommes convaincus que les conflits dits “prolongés” continuent à représenter une grave menace pour notre stabilité régionale. Aider les parties à trouver une solution politique devrait demeurer la plus haute priorité de l'OSCE, de la Présidence et de tous les États participants. Il faut recourir aux instruments testés et éprouvés dont dispose l'OSCE, tels que la facilitation du dialogue, la médiation, la diplomatie préventive et les mesures de confiance non militaires, ainsi qu'à des activités de renforcement des capacités et de la paix, tout en répondant aux besoins immédiats de la population dans les territoires touchés par des conflits. Cela aiderait à créer une atmosphère de confiance entre les populations, les communautés et les nations et ouvrirait la voie à un règlement durable des conflits. »
Le Président en exercice de l'OSCE, dans une allocution qu'il a prononcée au Conseil permanent de l'OSCE à Vienne, le 17 janvier 2013.

La Présidence a engagé toutes les parties à aider à faire progresser les pourparlers sur la situation en Transnistrie. En janvier, le Président en exercice a effectué sa première visite en Moldavie en soulignant l'importance que l'Ukraine accorde à la réalisation de progrès en ce qui concerne le conflit transnistrien.

| CALENDRIER DES RÉUNIONS DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE RÈGLEMENT TRANSNISTRIEN | |
|--|---|
| BRUXELLES 4 octobre 2013 | Séminaire intitulé « Les bienfaits de la paix : une nouvelle perspective pour le processus de règlement transnistrien ». Les participants ont examiné les aspects politiques du processus de négociation. |
| ALLEMAGNE 30 et 31 octobre 2013 | Conférence de l'OSCE de Landshut axée sur les mesures de confiance possibles dans le processus de règlement transnistrien |
| VIENNE 16 décembre 2013 | Séminaire intitulé « Historique des efforts de médiation de l'OSCE dans le processus de règlement transnistrien : enseignements tirés et à tirer ». Les participants ont passé en revue la panoplie d'outils de l'OSCE pour le règlement des conflits et débattu de la meilleure façon de résoudre les crises et de mobiliser la société civile pour qu'elle appuie les négociations à « 5 + 2 ». |

Il y a eu en 2013 cinq séries de négociations au format « 5 + 2 », qui ont entretenu la dynamique du processus de négociation. Ces négociations se sont déroulées à l'occasion de réunions bilatérales entre les deux parties à différents niveaux, notamment de deux réunions entre le Premier Ministre moldave et le dirigeant transnistrien qui ont eu lieu le 23 septembre et le 30 octobre.

Les négociations continuent à se dérouler dans une atmosphère difficile. Il y a eu, dans la zone de sécurité, un certain nombre d'incidents qui ont nécessité une implication du Président pour apaiser les tensions. Il a cependant été possible de parvenir à des solutions de compromis sur certains problèmes. Un vieux téléphérique qui traversait le Nistru/Dniestr a été démantelé, et une meilleure coopération s'est instaurée sur les questions environnementales.

Une grande attention a également été accordée à la Géorgie. En sa qualité de Coprésidente des Discussions internationales de Genève, la Présidence a, conjointement avec l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies, déployé des efforts considérables pour faire avancer les questions de sécurité et de stabilité dans les zones de conflit en Géorgie. Quatre cycles de discussions ont eu lieu en 2013, et le Président a effectué, le 18 juin, une visite dans le pays au cours de laquelle il s'est entretenu avec les dirigeants des perspectives d'avancement des discussions.

Malgré la polarisation des positions des participants, les coprésidents ont dialogué avec les représentants de la Géorgie, de l'Abkhazie, de l'Ossétie du Sud et de la Russie en vue d'améliorer la situation de la population dans les zones de conflit, et ce grâce notamment au Mécanisme de prévention et de règlement des incidents institué en février 2009 pour donner aux parties la possibilité d'examiner les problèmes quotidiens de ces communautés. Les coprésidents se sont attachés en particulier à progresser sur une déclaration commune relative au non-recours à la force, qui aiderait à assurer la stabilité.

Le conflit du Haut-Karabakh a constitué une autre question difficile. La Présidence a prêté son concours aux coprésidents du Groupe de Minsk pour la promotion du dialogue entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie en vue du règlement de ce conflit.

Au cours des visites qu'il a effectuées en Azerbaïdjan les 7 et 8 juillet et en Arménie le 15 juillet, le Président a soulevé cette question avec les présidents Aliiev et Sargsian. Il a souligné la nécessité d'une stricte application du cessez-le-feu et lancé un nouvel appel en faveur d'une participation plus active aux négociations sur les principes fondamentaux du règlement.

Le Président en exercice a nommé l'Ambassadeur **Andrii Deshchytsia** pour être son Représentant spécial pour les conflits. Ce dernier s'est rendu dans les zones de conflit de la région de l'OSCE et a recherché les éventuels domaines d'intérêts communs qui seraient susceptibles d'aider à définir un ordre du jour commun pour les négociations.

L'Ambassadeur Deshchytsia a présidé cinq séries de pourparlers à « 5 + 2 » dans le cadre du processus de règlement transnistrien, a coprésidé quatre cycles des Discussions internationales de Genève et a aidé à organiser 11 réunions du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents d'Ergneti.

ASSURER UNE STABILITÉ, UNE TRANSPARENCE ET UNE PRÉVISIBILITÉ MILITAIRES ACCRUES

La Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2013, organisée par la Présidence les 19 et 20 juin à Vienne, s'est révélée offrir une plateforme utile pour réfléchir à la situation de sécurité dans l'espace de l'OSCE, examiner les réponses communes aux menaces et aux défis pour la sécurité et promouvoir la coopération dans différents domaines liés à la sécurité. La Conférence avait pour objectif de renforcer le dialogue et a été aidé en cela par la large participation de décideurs et d'experts de premier plan des États participants, de diverses organisations internationales et régionales ainsi que d'autres institutions s'occupant de sécurité. Les débats ont porté sur les menaces et les défis transnationaux ; tous les aspects du cycle d'un conflit ; la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité ; ainsi que l'Afghanistan.

En tant que ferme partisane d'un régime mondial de non-prolifération des armes de destruction massive, la Présidence a réuni un consensus sur l'actualisation des principes de l'OSCE de 1994 régissant la non-prolifération, qui a fait l'objet d'une décision adoptée par le Conseil ministériel en décembre.

En coopération avec les présidences liechtensteinoise, lituanienne et luxembourgeoise du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS), la Présidence a lancé un débat sur le rôle que jouent la maîtrise des armements conventionnels et les mesures de confiance et de sécurité dans l'architecture de sécurité européenne. La Présidence a mené une série d'activités en 2013 :

- Présentation de l'Initiative lors d'une séance plénière du FCS, février
- Dialogue de sécurité lors d'une séance plénière du FCS, mai
- Séance de travail à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, juin
- Réunion du Groupe de travail informel Helsinki+40, septembre
- Dialogue de sécurité lors d'une séance plénière du FCS, octobre
- Dialogue de sécurité lors d'une séance plénière du FCS, novembre

Les Journées de la sécurité organisées en mars par l'OSCE ont comporté un débat sur l'élaboration d'une approche nouvelle de la maîtrise des armements conventionnels.

FAIRE FACE AUX MENACES COMMUNES POUR LA SÉCURITÉ

La Présidence a accordé une attention particulière au renforcement de la coordination et de la cohérence dans la lutte contre les menaces transnationales. Elle a mis l'accent sur l'application de la décision intitulée « Efforts déployés par l'OSCE pour faire face aux menaces transnationales » que le Conseil ministériel a adopté à Dublin en vue de traduire les engagements politiques en actions programmatiques efficaces et durables.

À Kiev, la Présidence a accueilli, du 8 au 10 avril, la Réunion annuelle du réseau OSCE des points de contact nationaux pour les questions de sécurité et de gestion des frontières. Les participants ont examiné le rôle des organismes nationaux dans l'amélioration de la gestion des frontières et des mesures de confiance et de sécurité. Ils ont également traité des stratégies de communication, des initiatives environnementales et économiques transfrontières, des moyens de renforcer la coopération multilatérale ainsi que des défis modernes pour la sécurité des frontières et la coopération transfrontière.

« Quand la menace de terrorisme persiste, nous devons aussi persister dans notre détermination collective à la combattre. Quand la menace de terrorisme évolue, la réponse de la communauté internationale doit aussi évoluer. Mais dans leur lutte contre le terrorisme, les États doivent toujours défendre et protéger ce que les terroristes cherchent à rejeter et à compromettre, à savoir les droits de l'homme et l'état de droit. »
Ambassadeur Ihor Prokopchuk, Président du Conseil permanent

Les 25 et 26 juillet, la Présidence et le Secrétariat ont organisé à Vienne, à l'échelle de l'OSCE, une conférence intitulée « Prévention du commerce de drogues illicites sur l'Internet. »

Cette conférence avait pour principal objectif d'échanger des informations et des meilleures pratiques en vue d'améliorer les efforts déployés par l'OSCE pour prévenir le commerce de drogues illicites, grâce par exemple à des technologies et à des systèmes de communication modernes. Les participants ont examiné les tendances récentes dans le commerce de drogues illicites et les nouvelles méthodes de criminalistique informatique. Ils ont également examiné comment instaurer une coopération internationale et régionale renforcée pour lutter contre le commerce de drogues en ligne.

Les représentants du secteur privé qui ont participé à cette conférence ont examiné comment ils pourraient aider à combattre le trafic de drogues sur l'Internet et renforcer leur coopération avec les organismes de répression. D'autres organisations internationales et régionales participant aux efforts de lutte contre la traite et le blanchiment d'argent y ont également pris part.

Les 10 et 11 octobre, l'Ukraine a accueilli à Kiev une conférence sur la lutte contre le terrorisme au cours de laquelle les États participants ont examiné les défis, les préoccupations et les initiatives en matière de lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme. Ils ont également traité des partenariats public-privé ; de la coopération en

matière de répression ; ainsi que de la protection des droits de l'homme et du respect de l'état de droit dans le contexte de la lutte contre le terrorisme.

Les 24 et 25 octobre a eu lieu à Vienne une réunion annuelle d'experts de la police. Des experts et des représentants des services de police de nombreux États participants ainsi que des membres des opérations de terrain de l'OSCE y ont participé. Ils ont, entre autres questions, examiné des normes et des exemples pour la réforme de la police nationale ; la police de proximité ; et l'élaboration de cadres internationaux, nationaux et locaux pour la prévention de la criminalité. Ils ont en outre évalué un nouveau guide sur la réforme de la police dans le cadre de celle du secteur de la justice pénale.

« Dans le contexte des nouveaux défis politiques et économiques, il est crucial pour les États participants de l'OSCE de démontrer leur unité de but et d'action en vue de lutter efficacement contre des menaces comme le terrorisme, le trafic de drogues et la traite des êtres humains, la cybercriminalité et d'autres crimes transfrontières ».

Extrait de « Priorités d'action », cadre stratégique de l'Ukraine pour sa présidence de 2013.

Une des principales priorités du Président a été de soutenir l'élaboration d'un ensemble de mesures de confiance dans le domaine de la cybersécurité et de la sécurité des technologies de l'information et de la communication. Ces efforts ont été déployés dans le cadre d'un groupe de travail informel à participation non limitée et ont débouché sur l'adoption d'une décision par consensus à la réunion du Conseil ministériel de Kiev.

Cette décision a servi de point de départ à de nouvelles discussions sur le rôle de l'OSCE dans ce domaine important. Compte tenu de l'accroissement probable de la dépendance à l'égard des nouvelles technologies, il est vital que les États participants prennent des mesures pour faire face aux menaces potentielles qu'elles pourraient susciter.

RENFORCER LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

La Présidence a mis l'accent sur l'amélioration de l'empreinte écologique des activités liées à l'énergie. Son principal objectif était de contribuer à la stabilité et à la sécurité en dégagant un consensus sur l'approche future de l'Organisation en ce qui concerne les liens entre énergie et environnement. Le processus du Forum économique et environnemental annuel de l'OSCE, qui a comporté deux réunions préparatoires, tenues en février à Vienne et en avril à Kiev, et une réunion finale organisée à Prague en septembre, s'est trouvé au centre de ces efforts. Le Forum a offert l'occasion de se pencher sur les défis énergétiques et environnementaux pour la sécurité ainsi que de promouvoir la coopération en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables dans l'espace de l'OSCE.

Les deux réunions préparatoires ont exploré les moyens de renforcer la coopération dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables ; les liens entre l'énergie durable et la « croissance verte » ; l'efficacité énergétique et les économies d'énergie ; la bonne gouvernance dans le domaine énergétique ; la promotion de l'innovation en matière d'énergie durable ; les partenariats public-privé ; et le rôle de la société civile dans la promotion de solutions énergétiques durables.

La réunion de Prague tenue dans le cadre du Forum économique et environnemental a débouché sur un certain nombre de conclusions et recommandations majeures qui ont été prises en considération lors de la préparation de la réunion du Conseil ministériel de Kiev. Les idées examinées lors du Forum ont été étudiées plus avant au cours d'une conférence internationale de haut niveau sur la sécurité énergétique, organisée conjointement par la Présidence et le Gouvernement turkmène à Achgabat, les 17 et 18 octobre. Cette conférence a complété le débat économique et environnemental qui s'est déroulé en 2013 en se penchant sur les conditions du développement du secteur énergétique ; le renforcement de la coopération régionale en matière énergétique ; la sécurité et la fiabilité du transport et de l'infrastructure énergétiques ; et la promotion d'une énergie durable, y compris l'efficacité énergétique.

RENFORCER LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE

En 2013, la Présidence ukrainienne a donné la priorité à la liberté des médias, à la lutte contre la traite des êtres humains et à l'éducation des jeunes aux droits de l'homme conformément aux principes de tolérance et de non-discrimination.

La Présidence a également fait une large place à des questions comme la libre circulation des personnes ; le dialogue interconfessionnel dans la promotion de la liberté de religion ou de conviction ; la liberté d'association et de réunion ; ainsi que les élections démocratiques et l'observation des élections. Fort du soutien des États participants en faveur d'un programme équilibré et pertinent dans le domaine de la dimension humaine, la Présidence a organisé plusieurs réunions fructueuses en 2013 :

- Une réunion supplémentaire sur la dimension humaine consacrée à la liberté de circulation et aux contacts humains, tenue à Vienne les 25 et 26 avril, a offert une plateforme pour un débat approfondi sur les solutions de politique générale en ce qui concerne la liberté de circulation et la mobilité transfrontières.
- Le séminaire sur la dimension humaine consacré au cadre juridique de la liberté des médias, qui s'est tenu à Varsovie du 13 au 15 mai, a examiné les questions urgentes en matière de liberté des médias aux niveaux national et international, en particulier dans le contexte du cadre législatif qui devrait garantir et favoriser cette liberté. C'est une des quelques réunions de l'OSCE sur la liberté des médias dont tous les États participants sont convenus par consensus.
- Une réunion supplémentaire sur le rôle de l'état de droit dans la promotion et la protection des droits de l'homme, qui s'est tenue à Vienne les 11 et 12 juillet, a débattu du rôle de différents cadres et instruments dans la protection des droits de l'homme et la prévention de leur violation.
- Une conférence de haut niveau organisée à Tirana les 21 et 22 mai a porté sur la lutte contre la discrimination et l'intolérance et sur la prévention des crimes de haine et la réponse à y apporter.

- Une conférence de haut niveau sur la lutte contre la traite des êtres humains, tenue à Kiev les 10 et 11 juin, a examiné un nouvel additif au Plan d'action de l'OSCE pour lutter contre la traite des êtres humains.
- Un sommet de la jeunesse de l'OSCE, organisé au Centre international pour enfants Artek en Crimée (Ukraine), du 20 juillet au 1^{er} août, a promu la tolérance et la non-discrimination, le respect de la diversité ainsi qu'un développement pacifique et l'amitié. Il a en outre fait mieux connaître les activités de l'OSCE parmi la jeunesse.

La Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, tenue à Varsovie du 23 septembre au 4 octobre, a été d'une ampleur sans précédent quant au nombre tant de participants que de manifestations parallèles organisées avec la société civile. La qualité des débats a montré que cette réunion continue à offrir une importante plateforme aux États participants de l'OSCE pour affirmer leur attachement aux principes de la démocratie, aux droits de l'homme, aux libertés fondamentales et à l'état de droit. Elle leur a en outre fourni un cadre pour examiner comment renforcer la mise en œuvre des engagements de l'OSCE relatifs à la dimension humaine.

REPRÉSENTANTE SPÉCIALE POUR LES QUESTIONS DE GENRE

www.osce.org/cio/srgender

Les activités menées par la Représentante spéciale du Président en exercice pour les questions de genre, M^{me} **June Zeitlin**, ont favorisé la mise en œuvre des engagements de l'OSCE en matière d'égalité entre les sexes, qui constituait une priorité de la Présidence ukrainienne. La Représentante spéciale s'est rendue en Arménie, en Grèce, en Géorgie, en Espagne et en Suisse, où elle a eu des entretiens avec des dirigeants et des représentants de la société civile au sujet de ces engagements. Parmi les principales questions qu'elle a soulevées lors de ces entretiens ont figuré la non-discrimination, la lutte contre la violence à l'égard des femmes, les moyens de mieux favoriser la représentation des femmes dans la prise des décisions politiques, l'autonomisation économique des femmes et la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.

Rapports sur les visites de pays : www.osce.org/cio/96657

Elle a en outre participé au neuvième Dialogue de Kiev sur les politiques en matière de genre, à la réunion de l'OSCE sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, aux réunions du Conseil permanent et à d'autres réunions sur l'égalité entre les sexes et les droits des femmes.

Tenue les 7 et 8 novembre, la dernière réunion supplémentaire de l'année sur la dimension humaine a marqué le dixième anniversaire du Plan d'action de l'OSCE sur l'amélioration de la situation des Roms et des Sintis et a fait le point sur sa mise en œuvre.

Toutes les réunions organisées en 2013 dans le domaine de la dimension humaine ont apporté une importante contribution au renforcement de la mise en œuvre des engagements de l'OSCE concernant la dimension humaine.

PROMOUVOIR LA TOLÉRANCE ET LA NON-DISCRIMINATION EN ÉDUQUANT LES JEUNES

www.osce.org/cio/104072

« Notre différence est notre richesse, notre unité est notre force » – placé sous ce slogan, le *Sommet de l'OSCE pour la jeunesse organisé en Crimée a invité plus de 500 jeunes représentant une soixantaine d'États participants et de partenaires pour la coopération de l'OSCE.*

« *Une participation de la jeunesse peut apporter une valeur ajoutée à l'OSCE pour la réalisation des buts et objectifs de l'Organisation. Il faudrait permettre aux jeunes de se faire entendre. ... [Ils] ont de toute évidence un rôle à jouer dans la lutte contre la discrimination et la promotion de la diversité, du respect mutuel et de la compréhension.* »

Le Président en exercice de l'OSCE lors de l'ouverture de la réunion, à laquelle a également assisté le Secrétaire général.

Le Sommet pour la jeunesse Artek, qui s'est tenu pour la première fois en 1925, visait essentiellement à associer davantage les jeunes aux activités de l'OSCE.

REPRÉSENTANTS PERSONNELS POUR LA LUTTE CONTRE L'INTOLÉRANCE ET LA DISCRIMINATION

- Ambassadeur Adil Akhmetov, Représentant personnel pour la lutte contre l'intolérance et la discrimination à l'égard des musulmans
- Ambassadrice Tetiana Izhevskaya, Représentante personnelle pour la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination et contre l'intolérance et la discrimination à l'égard des chrétiens et des membres d'autres religions
- Rabbin Andrew Baker, Représentant personnel pour la lutte contre l'antisémitisme

Les trois représentants personnels se sont employés à promouvoir une meilleure coordination des efforts déployés par les États participants pour mettre en œuvre les décisions du Conseil ministériel et du Conseil permanent concernant la tolérance et la discrimination. Ils ont effectué conjointement des visites en Belgique et en Grèce et ont pris part à un certain nombre de conférences. Le rabbin Baker a en outre effectué des visites officielles en France, en Italie, en Lettonie et en Roumanie. Au cours de leurs visites, les trois représentants personnels ont évoqué diverses questions touchant la tolérance et la non-discrimination avec de hauts fonctionnaires et des représentants de la société civile. Parmi ces questions figuraient le rôle de l'éducation dans la lutte contre la discrimination et l'intolérance ; l'investigation et le signalement des crimes de haine contre les musulmans ; l'antisémitisme dans le discours public ; ainsi que l'intolérance et les incidents visant les chrétiens.

Parmi les réunions auxquelles les représentants personnels ont assisté, ensemble ou individuellement, ont figuré la Conférence de haut niveau de l'OSCE sur la tolérance et la non-discrimination (y compris une activité d'éducation des jeunes aux droits de l'homme qui était consacrée à la tolérance et la non-discrimination) ; la Réunion sur la mise en œuvre des engagements de l'OSCE concernant la dimension humaine ; la Table ronde sur le dialogue interconfessionnel dans la promotion de la liberté de religion ou de conviction ; et le cinquième Forum mondial de l'Alliance des civilisations des Nations Unies. Les activités des

représentants personnels ont tenu une place importante dans l'action générale menée par l'OSCE pour lutter contre la discrimination et promouvoir la tolérance.

RESSERRER LA COOPÉRATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS AVEC LES PARTENAIRES DE L'OSCE

La Présidence a accordé une attention particulière au renforcement du dialogue avec les partenaires méditerranéens et asiatiques de l'OSCE pour la coopération. Le 8 février, elle a prêté son concours pour un séminaire tenu à Rome, qui était le premier à être consacré à la traite des êtres humains de la frange méridionale de la Méditerranée vers l'Europe, en particulier à des fins d'exploitation par le travail. Des représentants des pouvoirs publics et de la société civile ont débattu de l'exploitation des migrants et étudié les moyens de protéger leurs droits, de poursuivre les auteurs de cette exploitation et d'assurer une prévention durable.

À la Conférence OSCE-Australie tenue à Adélaïde le 18 mars, les États participants et les partenaires asiatiques pour la coopération ont examiné comment améliorer la sécurité des femmes et des filles, promouvoir leur autonomisation économique et combattre toutes les formes de traite des êtres humains. Six mois plus tard, les 28 et 29 octobre, la Conférence méditerranéenne de l'OSCE tenue à Monaco a étudié les moyens d'améliorer la participation des femmes à la vie publique, politique et économique.

RENFORCER L'ENGAGEMENT DE L'OSCE AVEC L'AFGHANISTAN

La Présidence a soutenu l'engagement renforcé de l'OSCE avec l'Afghanistan à la lumière de la transition politique devant intervenir en 2014 et a eu des entretiens au sujet de l'élaboration de mesures collectives en la matière dans l'espace de l'OSCE. Les États participants, l'Afghanistan et les autres partenaires pour la coopération se sont largement accordés à reconnaître la nécessité de s'attaquer aux nouveaux risques sécuritaires auxquels sont confrontés l'Afghanistan et la région de l'Asie centrale. C'est ce dont ont vivement témoigné les Journées de la sécurité consacrées à l'Afghanistan le 12 mars et la séance spéciale de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité tenue les 19 et 20 juin.

RENFORCER LA DÉMOCRATIE ET LA STABILITÉ EN AFGHANISTAN

Comme suite à une demande du Gouvernement afghan, le Conseil permanent a décidé, le 24 octobre, d'envoyer une équipe d'appui aux élections en vue de fournir une aide pour les élections à la présidence et aux conseils provinciaux prévues le 5 avril 2014.

Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) constituera cette équipe, qui comprendra jusqu'à 20 spécialistes des élections. Le BIDDH coordonnera étroitement ses activités avec les représentants nationaux, régionaux et internationaux et établira, au sujet du processus électoral, un rapport qui comportera une série de recommandations au gouvernement destinées à être appliquées après les élections en vue d'améliorer la conduite des élections futures ainsi que le cadre juridique et les procédures de l'Afghanistan. Toutes les dispositions nécessaires à la sécurité de l'équipe seront mises en place.

L'OSCE et le BIDDH avaient déjà envoyé en Afghanistan des missions d'appui aux élections en 2004, 2005, 2009 et 2010.

VINGTIÈME RÉUNION DU CONSEIL MINISTÉRIEL À KIEV www.osce.org/event/mc_2013

Les 5 et 6 décembre, la Présidence a accueilli les ministres des États participants et des partenaires pour la coopération dans la capitale ukrainienne à l'occasion de la vingtième Réunion du Conseil ministériel.

S'inspirant des débats qui avaient eu lieu tout au long de l'année, l'Ukraine a proposé un ensemble équilibré de décisions axées sur les domaines qui offraient une valeur ajoutée pour la mise en œuvre du concept de sécurité globale de l'OSCE.

Les ministres ont adopté une série de décisions importantes qui ont fourni un cadre solide pour les activités de l'Organisation en 2014 et contribué aux efforts de renforcement de la confiance dans sa région.

Le Conseil ministériel est parvenu à un consensus sur l'avancement du processus Helsinki+40 ; la définition du rôle de l'OSCE dans le domaine de la cybersécurité et de la sécurité des technologies de l'information et de la communication ; le renforcement de ses capacités en matière de lutte contre la traite des êtres humains ; la lutte contre les menaces transnationales et la prolifération des armes de destruction massive ; et le renforcement de son mandat dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. Il a en outre approuvé des déclarations sur le processus de règlement transnistrien et le conflit du Haut-Karabakh en adressant un message clair quant à la détermination des États de l'OSCE à chercher à progresser sur le règlement de ce conflit.

Pour la première fois en trois ans, le Conseil ministériel a adopté des décisions dans le domaine de la dimension humaine de l'OSCE.

ACTIVITÉS PARALLÈLES À LA RÉUNION DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE KIEV

- La Conférence parallèle de la société civile de l'OSCE, à laquelle ont participé des représentants d'organisations non gouvernementales et d'universités, a examiné la situation des droits de l'homme dans la région et formulé un ensemble de recommandations de politique générale à l'intention de la Présidence.
- Une table ronde sur le thème « Prendre le pouls de Helsinki+40 : les universités rencontrent l'OSCE », dont l'hôte était la Présidence, a fait mieux connaître le réseau de groupes de réflexion et d'établissements universitaires de l'OSCE mis en place durant l'été de 2013.
- Une exposition sur l'enlèvement d'Ukraine d'un composant de propergol hautement toxique appelé « Mélange » a fait ressortir les avantages concrets d'une coopération entre l'OSCE et un pays hôte.

DÉCISIONS ET DÉCLARATIONS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE KIEV

<http://bit.ly/19UAr9k>

| DÉCLARATIONS ET AUTRES DOCUMENTS | |
|----------------------------------|--|
| 1 | Déclaration sur l'avancement du processus Helsinki+40 |
| 2 | Déclaration sur le renforcement des efforts déployés par l'OSCE pour faire face aux menaces transnationales |
| 3 | Déclaration ministérielle relative aux travaux de la Conférence permanente sur les questions politiques dans le cadre du processus de négociation en vue du règlement du conflit transnistrien au format « 5 + 2 » |
| 4 | Déclaration ministérielle sur le conflit du Haut-Karabakh |
| 5 | Déclaration ministérielle sur l'actualisation des Principes de l'OSCE régissant la non-prolifération |

| DÉCISIONS | |
|-----------|---|
| N° 1 | Prorogation du mandat de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias (jusqu'au 11 mars 2016) |
| N° 2 | Nomination du Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales (M ^{me} Astrid Thors, Finlande) |
| N° 3 | Liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction |
| N° 4 | Renforcement des efforts de l'OSCE dans l'application du Plan d'action visant à améliorer la situation des Roms et des Sintis dans l'espace de l'OSCE, un accent particulier étant mis sur les femmes, les jeunes et les enfants roms et sintis |
| N° 5 | Amélioration de l'empreinte écologique des activités liées à l'énergie dans la région de l'OSCE |
| N° 6 | Protection des réseaux énergétiques contre les catastrophes naturelles et anthropiques |
| N° 7 | Lutte contre la traite des êtres humains |
| N° 8 | Armes légères et de petit calibre et stocks de munitions conventionnelles |
| N° 9 | Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel de l'OSCE (Bâle, 4 et 5 décembre 2014) |

UN TRANSFERT PROGRESSIF DES RESPONSABILITÉS

L'OSCE et le Groupe de contact transfèrent peu à peu à l'Europe du Sud-Est la responsabilité de la limitation des armements au niveau sous-régional

Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour l'Article IV : **général de division Michele Torres**

www.osce.org/cio/articleiv

Le retrait du service d'environ 10 000 armements lourds et l'exécution de près de 700 inspections internationales en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, au Monténégro et en Serbie permettent de dire que l'Accord de 1996 sur la limitation des armements au niveau sous-régional est à tout le moins un succès. Connu des experts militaires sous l'appellation « Article IV de l'Annexe 1-B des accords de paix de Dayton », il constitue, depuis presque 20 ans, l'une des principales mesures prises pour rétablir la paix et la stabilité en Europe du Sud-Est. Il a été conçu en particulier dans l'optique de gérer les armes lourdes et

de parvenir à un équilibre militaire dans la région. Il s'agit, à ce jour, du seul accord de limitation structurelle des armements en Europe qui soit intégralement appliqué.

L'Accord énonce un certain nombre d'obligations et de droits très concrets et juridiquement contraignants, à savoir :

- des limites strictes sur les armements nationaux dans cinq
- catégories d'armes lourdes ;
- un régime de réduction ;
- un régime d'information et de notification ; et
- un régime de vérification et d'inspection.

Les résultats sont impressionnants : de très nombreux armements lourds ont été détruits, exportés ou envoyés à des musées. Les forces armées des quatre pays ont été radicalement réduites et il y a, par conséquent, moins d'objets à inspecter : ils sont tombés de 244 en 1997 à 80 en 2013. Dans un souci de transparence, les États parties ont même accepté plus d'inspections que nécessaire, une tendance qui se maintient.

« La détermination des Parties à consolider la stabilité, la paix et la sécurité dans la région est des plus appréciées par les États participants et l'excellent niveau d'application et de coopération qui a été atteint est souligné à chaque réunion. »
Général de division Torres, Représentant personnel pour l'Article IV

En 2009, l'accord est entré dans une nouvelle phase. Un plan d'action a été élaboré prévoyant de transférer progressivement les responsabilités en la matière du bureau du Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE – qui avait jusqu'alors soutenu le processus en offrant ses bons offices pour la réalisation d'un consensus politique et en assurant le bon déroulement des activités de limitation des armements – aux pays eux-mêmes.

La première phase de ce Plan d'action a été menée à bonne fin en 2012. Les pays sont convenus d'apporter quelques modifications à l'Accord et ont pris en charge plusieurs fonctions techniques qui étaient jusqu'ici du ressort du bureau du Représentant personnel. Dans le cadre de la deuxième phase, qui devrait s'achever fin 2014, les responsabilités seront transférées intégralement aux pays concernés. À ce stade, le rôle de l'OSCE évoluera essentiellement vers des fonctions de soutien technique et logistique. Cela ne signifiera cependant pas que la communauté internationale cessera de participer à ce processus : l'Organisation restera en contact étroit avec les quatre États parties.

DEPUIS 1996 :

9 976 ARMES LOURDES ONT ÉTÉ RETIRÉES DU SERVICE*

695 INSPECTIONS ONT ÉTÉ EFFECTUÉES

129 INSPECTIONS DE RÉDUCTION ONT ÉTÉ MENÉES

* *Armes détruites, exportées ou exposées dans des collections historiques.*

HAUT-KARABAKH : ŒUVRER EN FAVEUR D'UN RÈGLEMENT PACIFIQUE

www.osce.org/mg

C'est l'un des défis les plus complexes dans la région de l'OSCE : la recherche d'une solution politique durable au conflit du Haut-Karabakh. En mars 1992, la CSCE* avait décidé de convoquer une conférence à Minsk pour débattre des moyens de résoudre le conflit. Cette conférence n'a jamais eu lieu, mais elle a donné son nom au processus de paix et au groupe de pays qui servent de cadre aux négociations.

En 1994, l'Organisation a institué une coprésidence pour conduire les négociations au nom du Groupe de Minsk, un rôle que la France, la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique exercent depuis 1997. En 1995, le Président en exercice a nommé un représentant personnel pour le conflit.

* *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.*

DES JOURNÉES QUI SE SUIVENT MAIS NE SE RESSEMBLENT PAS

Les défis quotidiens qu'une équipe de l'OSCE doit relever au Haut-Karabakh

Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie : Ambassadeur **Andrzej Kasprzyk**
www.osce.org/prcio

Plus de 20 années se sont écoulées depuis qu'un conflit a éclaté au Haut-Karabakh, mais un règlement politique durable et global n'a toujours pas été trouvé. Aucune journée n'est semblable à la précédente pour l'Ambassadeur Andrzej Kasprzyk, Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit. Depuis sa nomination en juillet 1996, M. Kasprzyk et les membres de son équipe ont beaucoup voyagé à travers la région concernée pour observer la situation à la frontière et le long de la ligne de contact.

La tâche est ardue et requiert une gestion prudente du risque. Une déclaration de cessez-le-feu a été signée en 1994, mais les échanges de tirs sont fréquents dans la région et des violations du cessez-le-feu y sont signalées presque quotidiennement. En 2013, cinq civils et 32 militaires auraient été blessés par ses tirs et 14 autres auraient perdu la vie. Durant cette période, l'équipe de l'Ambassadeur Kasprzyk s'est rendue à 16 reprises sur la ligne de contact et neuf fois le long de la frontière.

Le Représentant personnel a pour tâche, entre autres, de soutenir la Présidence de l'OSCE et les coprésidents du Groupe de Minsk dans leurs efforts visant à aider les parties à parvenir à un règlement durable. Pour ce faire, il fournit les informations les plus récentes sur les développements pertinents et élabore des rapports détaillés sur ses activités et sur les événements qui se produisent dans la région et en dehors de celle-ci. Dans le cadre de son travail, il doit entretenir des contacts réguliers et fréquents avec les parties, y compris au niveau le plus élevé, et coopérer et échanger des informations avec divers acteurs, notamment les représentants du Groupe de Minsk à Bakou et Erevan, l'Union européenne et d'autres organisations multilatérales, ainsi que les organismes de la société civile intéressés par la question. En 2013, son équipe a également apporté un soutien pour deux visites du Président en exercice et plusieurs visites des coprésidents dans la région.

En novembre, l'Ambassadeur Kasprzyk a rendu compte des activités de son équipe au Conseil permanent.

INSTANTANÉS DU TERRAIN

« Par une chaude matinée, un jeudi d'octobre dernier, je marchais le long d'une tranchée dans la partie sud de la ligne de contact, à moins de 15 kilomètres de l'endroit où l'Araxe sert de frontière entre l'Azerbaïdjan et l'Iran. J'étais accompagné d'un représentant du Ministère azerbaïdjanais de la défense et de deux commandants locaux. À quelques centaines de mètres à l'est de notre position, des collègues de l'OSCE, accompagnés d'un officier de liaison de l'« armée de défense » du Haut-Karabakh et du commandant local, se dirigeaient dans notre direction en empruntant une tranchée similaire. Peu auparavant, les commandants locaux des deux parties avaient échangé une série de garanties de sécurité. Malgré cela, à peine quelques instants plus tard, les membres des deux équipes ont entendu des tirs à l'approche de leurs postes d'observation. Nous n'étions pas en mesure de déterminer l'origine ou la direction des tirs. Nous avons dû nous résoudre à abandonner l'exercice.

Deux semaines plus tard, j'étais à 250 kilomètres de là, dans le nord-ouest, à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. J'étais accompagné, à cette occasion, de plusieurs soldats arméniens et nous surplombions les restes envahis par la végétation d'un village désormais situé dans le no-man's land. Mes collègues se trouvaient à un kilomètre de là environ, au nord-est, en compagnie de plusieurs militaires azerbaïdjanais.

Nous étions là parce que, quelques semaines auparavant, un civil azerbaïdjanais avait apparemment été tué dans l'explosion d'une mine. En prévision de cette visite, j'avais pris l'avis du Ministère azerbaïdjanais de la défense et du Comité international de la Croix-Rouge. Les autorités compétentes à Erevan avaient immédiatement approuvé ma proposition : organiser un exercice qui permettrait aux équipes de l'OSCE d'aider à retrouver le corps de la victime.

Utilisant du matériel radio fourni par l'OSCE, les commandants locaux de chaque partie se sont mis d'accord sur la zone à fouiller. Ils ont débattu des avantages relatifs de leurs sites d'observation respectifs en acceptant volontiers d'en changer. À partir de ces nouveaux sites d'observation, les commandants, leurs subordonnés, mes collègues et moi-même avons observé à la jumelle la zone située à une distance d'environ 800 mètres, guidés par les échanges radio réguliers entre les commandants locaux.

En fait, nous n'avons pas pu repérer la moindre trace d'explosion d'une mine ou trouver une quelconque autre preuve pour justifier de pénétrer dans une zone décrite comme infestée de mines. La zone à fouiller fut cependant réduite. Les deux commandants mirent fin à l'exercice en se déclarant disposés à poursuivre les recherches sous les auspices de l'OSCE à une date ultérieure au cas où ils y seraient invités. Ils ont également souligné leur intention d'adhérer strictement au cessez-le-feu.

Malgré cet échec, les exercices de ce genre offrent aux parties l'occasion de se prouver à elles-mêmes que la manière la plus éloquente de s'acquitter de sa mission consiste parfois à s'entraider et, ainsi, à renforcer la confiance mutuelle. »

GROUPE DE PLANIFICATION DE HAUT NIVEAU

www.osce.org/hlpg

Le Groupe de planification de haut niveau de l'OSCE a pour priorité stratégique l'élaboration de plans concernant la création, la composition et les opérations d'une force multinationale de maintien de la paix de l'OSCE dans la zone touchée par le conflit dont la Conférence de Minsk est saisie. Le Président en exercice a nommé le colonel Pavlo Shamaiev chef de ce groupe pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

Le Groupe de planification de haut niveau a examiné les quatre options existantes dans le domaine du maintien de la paix et les documents complémentaires pour faire en sorte que l'OSCE dispose de plans tout prêts incorporant les meilleures pratiques actuelles en matière d'opérations internationales de maintien de la paix. Le Groupe a également fourni à la Présidence des évaluations des principaux problèmes qui se poseraient dans le contexte d'une telle mission dirigée par l'OSCE dans la zone du conflit.

Le Groupe est resté en contact tout au long de l'année avec le Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie et avec les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE. Il a participé à deux exercices d'observation effectués en mars et en mai sous la conduite du Représentant personnel le long de la ligne de contact et a également coopéré avec le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU.

FAITS MARQUANTS

17 JANVIER

VIENNE

Annonce par le Président en exercice des priorités de l'Ukraine pour la Présidence de l'OSCE en 2013.

21 ET 22 JANVIER

LVOV

Pourparlers à « 5 + 2 » sur le règlement transnistrien.

18 ET 19 MARS

ADÉLAÏDE

Conférence OSCE-Australie sur la sécurité des femmes et des filles.

27 MARS

GENÈVE

Exercice de la coprésidence du 23^e cycle des Discussions internationales de Genève.

25 AVRIL

VIENNE

Examen, à la 1^{ère} Réunion supplémentaire sur la dimension humaine, des moyens de favoriser une liberté de circulation accrue pour les personnes dans l'espace de l'OSCE.

7 MAI

VIENNE

Table ronde sur la promotion de la liberté de religion ou de conviction et sur la facilitation du dialogue interconfessionnel.

8-11 MAI

NEW YORK/WASHINGTON

Le Président a pris la parole au Conseil de sécurité des Nations Unies et a effectué une visite à Washington D. C.

13-15 MAI

VARSOVIE

Séminaire sur la dimension humaine consacré au cadre juridique de la liberté des médias.

21 ET 22 MAI

TIRANA

Conférence de haut niveau de l'OSCE sur la promotion de la tolérance et de la non-discrimination.

23 ET 24 MAI

ODESSA

Pourparlers à « 5 + 2 » sur le règlement transnistrien.

26 JUIN

GENÈVE

Vingt-quatrième cycle des Discussions internationales de Genève.

10 ET 11 JUIN

KIEV

La Présidence a organisé une conférence de haut niveau à l'intention de décideurs et d'experts en vue de renforcer la réponse de l'OSCE dans la lutte contre la traite des êtres humains.

18 ET 19 JUIN

VIENNE

Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de l'OSCE axée sur les menaces transnationales ; la prévention et le règlement des conflits ; la maîtrise des armements conventionnels ; et l'Afghanistan.

25 JUIN

VIENNE

L'OSCE a accueilli la treizième Conférence de l'Alliance contre la traite des personnes.

11 JUILLET

VIENNE

Réunion supplémentaire sur la dimension humaine axée sur le renforcement de l'état de droit afin de mieux protéger les droits de l'homme.

17 JUILLET

VIENNE

Nomination de M^{me} Astrid Thors comme Haute Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales.

17 JUILLET

VIENNE

Nouvelle série de pourparlers à « 5 + 2 » sur le règlement transnistrien.

20 JUILLET – 1^{er} AOÛT

CRIMÉE

Sommet de l'OSCE pour la jeunesse organisé par la Présidence.

25 JUILLET

VIENNE

Réunion d'experts sur la prévention et la lutte contre le commerce de drogues illicites sur l'Internet.

11–13 SEPTEMBRE

PRAGUE

La durabilité énergétique et les impacts environnementaux des activités liées à l'énergie ont constitué le thème central du Forum économique et environnemental de l'OSCE.

23 SEPTEMBRE – 4 OCTOBRE

VARSOVIE

Réunion de l'OSCE sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, principale réunion consacrée à la dimension humaine.

3 OCTOBRE

BRUXELLES

Nouvelle série de pourparlers à « 5 + 2 » sur le règlement transnistrien.

17–18 OCTOBRE

ACHGABAT

Conférence de haut niveau sur la sécurité et la durabilité énergétiques dans la région de l'OSCE.

28 ET 29 OCTOBRE

MONACO

Conférence de l'OSCE sur le rôle des femmes dans le renforcement de la prospérité en région méditerranéenne.

6 NOVEMBRE

GENÈVE

25^e cycle des Discussions internationales de Genève.

16 ET 17 DÉCEMBRE

VIENNE

La Présidence a organisé un séminaire sur l'historique des efforts de médiation déployés par l'OSCE dans le cadre du processus de règlement transnistrien.

5 ET 6 DÉCEMBRE

KIEV

Vingtième Réunion du Conseil ministériel

CONSEIL PERMANENT

Le Conseil permanent est l'organe permanent de l'OSCE pour les consultations politiques et la prise des décisions. Il est chargé d'expédier les affaires courantes de l'Organisation.

CONSEIL PERMANENT

CONSEIL PERMANENT

www.osce.org/pc

Le Conseil permanent, qui se réunit chaque semaine à la Hofburg, à Vienne, est le principal organe décisionnel, qui tient des consultations politiques régulières et expédie les affaires courantes de l'OSCE entre les réunions du Conseil ministériel. En 2013, le Conseil permanent a été présidé par l'Ambassadeur d'Ukraine auprès de l'Organisation, M. Igor Prokopchuk, et s'est réuni à 42 reprises. De nombreux orateurs ont été invités à prendre la parole au Conseil permanent, notamment les ministres des affaires étrangères de l'Ukraine, de l'Azerbaïdjan, de l'Arménie, de la Suisse, de la Serbie et de la Géorgie ; le Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE ; le Secrétaire exécutif de la Communauté d'États indépendants et les secrétaires généraux du Conseil de l'Europe, de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique (GUAM), de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire, du Conseil de coopération régionale, de l'Organisation de coopération de Shanghai, du Conseil de coopération des États turcophones et de l'Assemblée parlementaire des pays turcophones.

Le 17 janvier, le Président en exercice de l'OSCE a pris la parole au Conseil permanent et a annoncé ses priorités pour 2013. Celles-ci mettaient notamment l'accent sur la réalisation de progrès dans le règlement des conflits prolongés ; la poursuite du processus Helsinki+40 ; la lutte contre la traite des êtres humains ; l'amélioration de l'empreinte écologique des activités liées à l'énergie ; et la promotion de la mise en œuvre des engagements de l'Organisation concernant la dimension humaine.

Les trois comités du Conseil permanent, qui s'occupent respectivement des dimensions politico-militaire, économique-environnementale et humaine, ont été très actifs en 2013, tout comme le Groupe de travail informel Helsinki+40 et les groupes de travail informels sur l'élaboration de l'Additif au Plan d'action de l'OSCE pour lutter contre la traite des êtres humains ; sur la cybersécurité ; sur le Bureau de l'OSCE à Bakou ; et sur le cadre juridique de l'OSCE. Tous ces efforts, joints aux travaux de nombreux autres organes de l'OSCE, ont contribué à façonner les débats ainsi que les décisions adoptées en 2013 par le Conseil permanent, puis par le Conseil ministériel réuni à Kiev.

Le Conseil permanent a adopté 41 décisions sous la Présidence ukrainienne. Certaines se démarquent plus particulièrement des autres, à savoir celles qui portent :

- adoption de l'Additif au Plan d'action de l'OSCE pour lutter contre la traite des êtres humains ;
- envoi d'une équipe d'appui aux élections en Afghanistan en 2014 ; et
- instauration d'une série initiale de mesures de confiance sur la cybersécurité et la sécurité des technologies de l'information et de la communication.

Le Conseil permanent a en outre recommandé au Conseil ministériel de proroger le mandat de la Représentante pour la liberté des médias et de nommer la nouvelle Haute Commissaire pour les minorités nationales.

Le Conseil permanent a tenu le 9 octobre, conjointement avec le Forum pour la coopération en matière de sécurité, une séance spéciale consacrée à l'évolution de la situation en Afghanistan et à la coopération de l'OSCE avec ce pays après le retrait des forces internationales en 2014.

NOMINATIONS À LA PRÉSIDENCE DES COMITÉS DU CONSEIL PERMANENT

Ambassadeur Tacan Ildem

Président du Comité de sécurité

Ambassadrice Ol'ga Algayerova

Présidente du Comité économique et environnemental

Ambassadeur Vuk Zugic

Président du Comité sur la dimension humaine

ORATEURS AYANT PRIS LA PAROLE AU CONSEIL PERMANENT EN 2013

| | |
|------------|---|
| 17 janvier | Allocution liminaire prononcée par le Président en exercice |
| 31 janvier | Présidents du Comité de sécurité, du Comité économique et environnemental et du Comité sur la dimension humaine, Tacan Ildem, Ol'ga Algayerova et Vuk Zugic |
| 14 février | Secrétaire général de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire, Victor Tvircun |
| 14 mars | Ministre adjoint des affaires étrangères de la Russie, Aleksey Meshkov , et Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, Janez Lenarcic |
| 11 avril | Représentante spéciale de l'Union européenne pour l'Asie centrale, Patricia Flor |
| 18 avril | Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne, Iouri Fedotov |
| 2 mai | Secrétaire général du Conseil de coopération régionale, Goran Svilanovic |
| 14 mai | Ministre azerbaïdjanais des affaires étrangères, Elmar Mammadyarov |
| 30 mai | Secrétaire général de l'Organisation GUAM, Valeri Chechelashvili |
| 6 juin | Ministre arménien des affaires étrangères, Edward Nalbandian |

| | |
|-------------|---|
| 13 juin | Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, Dunja Mijatovic |
| 27 juin | Secrétaire exécutif de la Communauté d'États indépendants, Sergei Lebedev |
| 2 juillet | Ministre suisse des affaires étrangères, Didier Burkhalter , et Ministre serbe des affaires étrangères, Ivan Mrkic |
| 11 juillet | Haut Commissaire sortant de l'OSCE pour les minorités nationales, Knut Vollebaek |
| 18 juillet | Secrétaire général de l'Organisation de coopération de Shanghai, Dmitri Mezentsev |
| 5 septembre | Présidents du Comité de sécurité, du Comité économique et environnemental et du Comité sur la dimension humaine, Tacan Ildem , Ol'ga Algayerova et Vuk Zugic |
| 10 octobre | Ministre géorgienne des affaires étrangères, Maia Panjikidze |
| 24 octobre | Secrétaire général du Conseil de l'Europe, Thorbjorn Jagland |
| 31 octobre | Président l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Ranko Krivokapic |
| 7 novembre | Représentants personnels du Président en exercice de l'OSCE pour la lutte contre l'intolérance et la discrimination, Tetiana Izhevskia , sénateur Adil Akhmetov et rabbin Andrew Baker |
| 14 novembre | Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour le conflit dont la Conférence de Minsk est saisie, Andrzej Kasprzyk , coprésidents du Groupe de Minsk, James Warlick , Igor Popov et Jacques Faure , et coprésidents des Discussions internationales de Genève, Andrii Deshchytsia , Antti Turunen et Philippe Lefort |
| 28 novembre | Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, Dunja Mijatovic |
| 12 décembre | Haute Commissaire entrante de l'OSCE pour les minorités nationales, Astrid Tors , et Représentante spéciale du Président en exercice de l'OSCE pour les questions de genre, June Zeitlin |
| 19 décembre | Secrétaire général du Conseil de coopération des États turcophones, Halil Akinci , et Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire des pays turcophones, Jandos Asanov |

FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Le Forum est un des principaux organes décisionnels de l'OSCE pour les aspects militaires de la sécurité. Il se réunit toutes les semaines à Vienne pour examiner des questions comme la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité.

FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

www.osce.org/fsc

FAITS MARQUANTS

Progression sur deux questions clés à la Réunion du Conseil ministériel

Réalisation d'intenses travaux sur la non-prolifération des armes de destruction massive

Contribution au processus Helsinki+40 en matière politico-militaire

MAÎTRISE DES ARMEMENTS, NON-PROLIFÉRATION ET HELSINKI+40

En 2013, d'importants développements sont intervenus sur plusieurs questions. En décembre, le Forum a transmis au Conseil ministériel réuni à Kiev une décision sur les armes légères et de petit calibre et les munitions conventionnelles, qui charge le FCS de poursuivre et d'approfondir l'assistance qu'il fournit aux États participants pour la gestion de leurs stocks d'armes et de munitions. À l'issue de négociations intenses, le Forum a en outre actualisé, lors de la réunion du Conseil ministériel, les Principes de 1994 régissant la non-prolifération.

L'OSCE est demeurée un des acteurs régionaux qui font le plus pour la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Un président du Comité 1540 a été invité à prendre la parole lors d'une des séances plénières du Forum et plusieurs autres dialogues de pays ont été organisés en coordination avec le Comité 1540 et le Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies.

Dans une décision adoptée à la réunion du Conseil ministériel de 2012, le Forum a été invité à contribuer au processus Helsinki+40. En novembre, le Président luxembourgeois du FCS a adressé un rapport conjoint des trois présidences du Forum en 2013 – Liechtenstein, Lituanie et Luxembourg – sur les activités initiales menées par le Forum en application de cette décision.

TROÏKA

La présidence du Forum change trois fois par an. Elle fixe l'ordre du jour de chaque séance et appelle l'attention sur les questions pertinentes. Le Président est secondé par les présidents entrant et sortant et forme avec eux la Troïka. En 2013, la Présidence a été assumée par le Liechtenstein, la Lituanie et le Luxembourg

GÉRER LES EXCÉDENTS D'ARMES ET DE MUNITIONS

Les documents de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre et sur les stocks de munitions conventionnelles ont continué à figurer en bonne place dans l'ordre du jour du FCS. La reprise des travaux du Groupe informel d'amis sur les armes légères et de petit calibre et la nomination du Coordonnateur de la Présidence du FCS ont contribué positivement à la revitalisation des activités du Forum. Ce dernier a concentré son attention sur la mise en œuvre des engagements convenus et sur l'examen et le développement plus avant des normes, mesures et principes figurant dans les documents pertinents de l'OSCE en vue de combler les lacunes existantes et d'en améliorer l'efficacité.

L'OSCE a par ailleurs continué à fournir une assistance concrète à des États participants dans le domaine des armes légères et de petit calibre et pour leurs stocks de munitions conventionnelles. En Géorgie, elle a mené à bonne fin un projet relatif à la destruction de bombes et de missiles à sous-munitions ; en Biélorussie, au Monténégro, en Serbie et en Bosnie-Herzégovine, elle a continué à collaborer avec le Programme des Nations Unies pour le développement en vue d'aider à renforcer les capacités dans le domaine de la gestion et de la sécurité des stocks d'armes légères et de petit calibre, ainsi qu'à détruire des stocks d'armes en excédent. Le Forum a reçu en outre trois nouvelles demandes d'assistance pour aider à éliminer du propergol en Biélorussie et au Kirghizistan et à détruire des armes légères et de petit calibre en Albanie.

DÉBATS CIBLÉS

Un certain nombre de réunions et de manifestations ciblées ont approfondi le dialogue au sein du Forum sur tout un éventail de questions. Une séance spéciale sur la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité (MDCS), de même que plusieurs débats qui ont eu lieu dans le cadre du « Dialogue de sécurité » régulier du FCS avec la participation des milieux universitaires, ont été consacrés à l'avenir de la maîtrise des armements conventionnels et à son rôle en tant qu'instrument majeur pour assurer la stabilité, la prévisibilité et la transparence militaires dans l'espace de l'OSCE.

Le Forum a également organisé plusieurs « Dialogues de sécurité » sur les contributions nationales, régionales et autres contributions multilatérales à la sécurité et à la stabilité, qui ont offert l'occasion d'examiner des questions théoriques et pratiques ainsi que les enseignements tirés et les possibilités de nouvelles interactions.

La vingt-troisième Réunion annuelle d'évaluation de l'application, tenue en mars, a débattu de la mise en œuvre actuelle et future des MDCS convenues et a évalué l'état de leur application. La réunion des chefs des centres de vérification tenue en décembre a permis d'échanger des données d'expérience et des informations sur des aspects techniques du Document de Vienne 2011. Le FCS a en outre contribué à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de l'OSCE réunie en juin.

Le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité a continué à revêtir une importance cruciale pour les travaux du FCS en 2013. Le deuxième Débat annuel sur sa mise en œuvre, qui a eu lieu en juillet, a offert une occasion unique d'étudier comment promouvoir et améliorer la mise en œuvre du Code et d'examiner son application dans le contexte de la situation politique et militaire existante. Dans le cadre du « Dialogue de

sécurité », le Forum a invité le BIDDH à participer à deux débats sur la protection des droits de l'homme du personnel des forces armées. En une autre occasion, le Forum a examiné la question des entreprises militaires et de sécurité privées. En septembre, il a organisé à Malte, à l'intention de la région méditerranéenne, un séminaire de sensibilisation au cours duquel la version arabe du Code de conduite qui venait de paraître a été distribuée.

Le Forum a continué à examiner comment il peut aider à mettre en œuvre la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité dans la région de l'OSCE.

En 2013, les trois présidences du FCS ont continué à collaborer étroitement avec le Conseil permanent sur les questions intéressant les deux organes. À cette fin, elles ont tenu une réunion conjointe en octobre sur les défis pour la sécurité en Afghanistan après 2014.

POURSUITE DE L'ENLÈVEMENT DE MÉLANGE, D'ARMES ET DE MUNITIONS

Depuis la signature de deux documents sur la réglementation des petites armes et le contrôle des munitions conventionnelles, l'OSCE a participé à plus de 40 projets menés dans 17 pays différents. Elle a aidé à déminer des centaines d'hectares de terres et a détruit des centaines d'explosifs et d'armes. La plus vaste initiative qu'elle a menée à ce jour a porté sur l'enlèvement de « Mélange », composant de propergol liquide toxique et hautement combustible, du territoire de nombreux États.

MÉLANGE DÉTRUIT

| | |
|--------------------|-------------------------------------|
| Albanie | 30 tonnes |
| Arménie | 873 tonnes |
| Monténégro | 120 tonnes |
| Kazakhstan | 410 tonnes |
| Ukraine (en cours) | 14 945 sur un total prévu de 15 660 |

PRÉVISIONS POUR 2014

(Mélange et autres composants de propergol)

| | |
|--------------|-------------------|
| Biélorussie | env. 708 tonnes |
| Bulgarie | env. 1 060 tonnes |
| Kirghizistan | env. 110 tonnes |

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

L'Assemblée parlementaire regroupe 323 parlementaires de la région de l'OSCE tout entière qui englobe 57 nations. Elle sert d'enceinte de dialogue, dirige des missions d'observation électorale, et renforce la coopération internationale pour appliquer les engagements pris en ce qui concerne des questions politiques, sécuritaires, économiques, environnementales et de droits de l'homme. Son Secrétariat est basé à Copenhague.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE*

Secrétaire général : **Spencer Oliver**

Budget : **2 996 000 €**

Effectifs : 18 employés à temps complet et 8 chargés de recherche

www.oscepa.org

Dans le Document du Sommet d'Istanbul de l'OSCE de 1999, l'Assemblée parlementaire est décrite comme étant « l'une des institutions les plus importantes de l'OSCE, présentant continuellement de nouvelles idées et propositions » et une « composante essentielle de nos efforts pour promouvoir la démocratie, la prospérité et une confiance accrue à l'intérieur des États participants et entre ces États. ». Presque 15 ans plus tard, en 2013, l'Assemblée a renforcé son rôle de fondement démocratique de l'OSCE et de modèle pour les démocraties en devenir. Dans le cadre de ses activités fondamentales que sont le dialogue parlementaire et l'observation d'élections, l'Assemblée parlementaire s'est fixée un programme ambitieux au cours d'une année qui l'a vu organiser sa plus importante session annuelle en près d'une décennie.

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

VINGT-DEUXIÈME SESSION ANNUELLE, ISTANBUL, 29 JUIN-3 JUILLET

En servant de cadre à des débats et à l'adoption de décisions par un vote à la majorité, l'Assemblée parlementaire est la seule institution de l'OSCE qui existe aujourd'hui telle qu'elle avait été imaginée dans la Charte de Paris de 1990.

Au cours de cette session de 2013 tenue à Istanbul sous le thème « Helsinki+40 », les parlementaires ont demandé aux États participants de redoubler d'efforts pour honorer les engagements auxquels ils ont souscrit dans le cadre de l'Organisation alors que cette dernière se prépare à célébrer le quarantième anniversaire de l'Acte final de Helsinki en 2015. La Déclaration d'Istanbul adoptée par les parlementaires contenait un large éventail de recommandations sur les droits de l'homme, la démocratie, l'environnement, la maîtrise des armements et des questions humanitaires. Vingt-trois résolutions portant sur une vaste gamme de questions importantes ont par ailleurs été approuvées.

Les parlementaires ont également lancé un appel énergique en faveur de la réforme des institutions : une résolution élaborée par François-Xavier de Donnea, parlementaire belge chevronné, recommandait d'exercer un contrôle parlementaire sur le budget du Secrétariat de l'OSCE et d'accroître la transparence de ses activités. L'Assemblée a fait fond sur son propre bilan en matière de transparence fiscale en 2013 et a reçu, comme c'est le cas depuis plus de 20 années de suite, une évaluation positive de la part de vérificateurs professionnels extérieurs indépendants.

Le président du Parlement monténégrin, Ranko Krivokapic, a été élu président de l'Assemblée parlementaire, le premier à être originaire d'Europe du Sud-Est. Six nouveaux vice-présidents ont également été élus, ainsi qu'une nouvelle direction des trois commissions

générales de l'Assemblée. Makis Voridis (Grèce) a été choisi pour présider la Commission des affaires politiques et de la sécurité ; Roza Aknazarova (Kirghizistan) a été élue à la tête de la Commission des affaires économiques, de la science, de la technologie et de l'environnement ; et Isabel Santos (Portugal) a été élue présidente de la Commission de la démocratie, des droits de l'homme et des questions humanitaires.

« En tant que parlementaires, nous sommes en contact avec la vraie vie, avec de vrais problèmes. Nous avons une idée de ce que les gens pensent et de leurs aspirations pour l'avenir. Exploitions cet avantage et soyons une organisation de pionniers, plutôt que de suiveurs. »

Ranko Krivokapic, Président de l'Assemblée parlementaire

Le Ministre turc des affaires étrangères, le président du Parlement turc et le Président en exercice de l'OSCE ont pris la parole devant l'Assemblée, qui a réuni le plus grand nombre de participants en près d'une décennie.

1 812 PERSONNES ONT ASSISTÉ À UNE CONFÉRENCE OU UNE RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE EN 2013

+ 20 % LA PARTICIPATION À LA SESSION ANNUELLE DE L'ASSEMBLÉE A AUGMENTÉ DE PRESQUE 20 % CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

En 2013, L'AP DE L'OSCE A ÉLU POUR LA PREMIÈRE FOIS UN PRÉSIDENT ORIGINAIRE D'EUROPE DU SUD-EST

RÉUNION D'AUTOMNE, BUDVA, 13–15 OCTOBRE

Près de 200 parlementaires ont assisté à la réunion d'automne au Monténégro. Ils s'y sont entretenus du rôle de l'OSCE dans la lutte contre les menaces transnationales et la protection des droits de l'homme en se concentrant sur le terrorisme, la crise économique et l'intégration sociale, respectivement. Des réunions du Bureau et de la Commission permanente, ainsi qu'un forum méditerranéen au cours duquel le Président Krivokapic a invité les parlementaires à faire en sorte que le processus Helsinki+40 comporte une forte composante méditerranéenne, ont également figuré à l'ordre du jour.

RÉUNION D'HIVER, VIENNE, 21 ET 22 FÉVRIER

Plus de 200 parlementaires se sont rendus à Vienne pour la réunion annuelle d'hiver, qui a comporté un débat spécial sur la situation en Syrie, au Sahel et en Afrique du Nord, ainsi que sur son incidence sur la région de l'OSCE. Le Représentant spécial de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour les affaires méditerranéennes, Alcee Hastings (États-Unis d'Amérique), et Marcela Villarreal, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, ont fait aux parlementaires un exposé sur la situation. Des réunions et des débats ont également eu lieu dans le cadre des trois commissions générales de l'Assemblée, tandis que la Commission permanente a mis l'accent sur les efforts déployés par l'Assemblée pour améliorer la coopération avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE dans le domaine de l'observation électorale. Des représentants des ONG Freedom House et Reporters sans frontières ont évoqué des préoccupations régionales persistantes devant la Commission de la démocratie, des droits de l'homme et des questions humanitaires.

OBSERVATION D'ÉLECTIONS

L'Assemblée a pris l'initiative politique d'organiser sept missions d'observation d'élections en 2013 en envoyant des équipes en Albanie, en Arménie, en Azerbaïdjan, en Bulgarie, en Géorgie, au Tadjikistan et au Turkménistan. Dans le cadre de la plus vaste mission de l'année, le Représentant spécial de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour le Caucase du Sud, Joao Soares (Portugal), et le Vice-Président Ilkka Kanerva (Finlande), ont pris la tête d'une délégation de 66 observateurs parlementaires de 25 pays pour observer l'élection présidentielle d'octobre en Géorgie. Les missions en Géorgie et en Azerbaïdjan ont également montré que la coopération et le soutien mutuel ont été rétablis entre l'Assemblée et le BIDDH.

AVOIR UN IMPACT

Le dynamisme de l'Assemblée a donné lieu à des résultats concrets en 2013. La formation à l'identification des victimes potentielles de la traite des êtres humains, dispensée en juin au personnel du secteur de l'aviation ukrainienne, premiers employés civils en Europe à recevoir une telle formation, en est un bon exemple. Menée par le Représentant spécial de l'Assemblée pour les questions relatives à la traite des êtres humains, Christopher Smith (États-Unis d'Amérique), de concert avec l'industrie du transport et des ONG, l'initiative fait partie d'un plan destiné à accroître la coopération au niveau mondial dans la lutte contre la traite. Ses partisans affirment que les programmes de formation, s'ils sont mis en œuvre à grande échelle, permettraient de sauver des milliers de personnes de l'esclavage des temps modernes.

*

Ce texte a été fourni au Secrétariat de l'Organisation par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

SECRETARIAT

Budget : **39 269 700 €**

Effectifs : **386**

www.osce.org/secretariat

Le Secrétariat de l'OSCE, dirigé par le Secrétaire général et sis à Vienne, est responsable de l'application des décisions politiques et soutient le processus de dialogue et de négociations politiques entre les 57 États participants. Il fournit également un soutien opérationnel au pays qui détient la présidence et travaille en étroite coopération avec ce dernier.

En 2013, le Secrétariat a continué d'exercer son rôle de soutien politique et opérationnel. Œuvrant en étroite coopération avec la Présidence ukrainienne, il l'a aidée à appliquer les décisions politiques et à assurer la compatibilité, la cohérence et la coordination des activités de l'Organisation dans toutes les dimensions et à travers toutes ses structures exécutives.

LE SECRETARIAT DE L'OSCE SE COMPOSE DES STRUCTURES SUIVANTES :

- Gestion exécutive ;
- Section de la communication et de l'information ;
- Services juridiques ;
- Section de la parité des sexes ;
- Gestion de la sécurité ;
- Bureau du contrôle interne ;
- Département des ressources humaines ;
- Département de l'administration et des finances ;
- Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains ;
- Département des menaces transnationales ;
- Centre de prévention des conflits ;
- Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE ; et
- Section de la coopération extérieure, en charge des partenariats de l'OSCE

JOURNÉES DE LA SÉCURITÉ DE L'OSCE

Les Journées de la sécurité de l'OSCE favorisent le dialogue informel entre les États participants et introduisent des idées et des approches nouvelles dans le processus Helsinki+40. Ces conférences très interactives permettent aux délégations auprès de l'OSCE de débattre ouvertement des défis contemporains en matière de sécurité avec des responsables politiques, des experts universitaires, des dirigeants de la société civile, de la jeunesse et des médias, ainsi que des représentants d'organisations internationales, régionales et sous-régionales. Les Journées de la sécurité de l'OSCE appellent l'attention sur l'approche globale de la sécurité propre à l'Organisation. Elles permettent de faire mieux connaître ses activités et les contributions qu'elle peut apporter au renforcement de la sécurité et de la stabilité dans sa région et au-delà.

En 2013, les Journées de la sécurité de l'OSCE étaient consacrées aux thèmes suivants :

- Élaboration d'une nouvelle approche de la maîtrise des armements conventionnels (4 mars) ;
- Engagement de la communauté internationale avec l'Afghanistan et les États d'Asie centrale – défis, synergies, réponses possibles et rôle de l'OSCE (12 mars) ;
- L'OSCE au XXI^e siècle (17 et 18 juin) ; et
- Promotion de solutions durables – approches du règlement des conflits dans la région de l'OSCE (16 septembre).

SECRETARIAT

Renforcer l'égalité entre les sexes

Conseillère principale pour les questions de parité des sexes :

M^{me} l'Ambassadrice Miroslava Beham

Budget : 359 000 €

www.osce.org/gender

L'exercice entier et en toute égalité, par les femmes, de leurs droits fondamentaux est indispensable pour rendre l'espace de l'OSCE plus pacifique, plus prospère et plus démocratique. La Section de la parité des sexes facilite, promeut et suit la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'OSCE en matière d'égalité entre les sexes.

LANCEMENT DE NOUVELLES INITIATIVES

La Section de la parité des sexes a lancé en 2013 un certain nombre d'initiatives visant à mieux faire comprendre pourquoi l'égalité entre les sexes était fondamentale pour la réalisation d'une sécurité globale. Tout au long de l'année, la Section a fait porter ses efforts sur le genre, la paix et la sécurité, la violence sexiste et le renforcement des capacités des femmes grâce à des réseaux de mentorat. Des actions d'information sur le genre, la paix et la sécurité ont conduit 35 États participants à fournir volontairement des réponses à ce sujet dans le cadre de l'échange annuel d'informations sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité.

À Istanbul, la Section a lancé une note d'orientation sur les processus de médiation tenant compte de la problématique hommes-femmes. À New York, en octobre, elle a présenté l'action de l'OSCE dans le domaine de la médiation et du genre au cours du débat annuel ouvert organisé par le Conseil de sécurité des Nations Unies sur la résolution 1325. Une conférence sur l'application de cette résolution a été organisée conjointement avec ONU-Femmes à Almaty en novembre et a débouché sur l'instauration d'une coopération interrégionale qui se poursuivra en 2014.

Sensibiliser les hommes aux questions liées au genre et à la sécurité globale demeure une priorité pour la Section de la parité des sexes. En décembre, le Secrétaire général de l'OSCE a décerné des rubans blancs à six hommes occupant des fonctions de direction au sein de l'Organisation, qui se sont employés activement à promouvoir ces questions et ont participé au réseau MenEngage de l'OSCE.

Soutenir les opérations de terrain afin de renforcer leurs capacités et les compétences nécessaires pour la prise en compte systématique du souci de l'égalité des sexes dans leurs politiques et programmes est resté une préoccupation majeure de la Section en 2013, cinq opérations de terrain ayant bénéficié d'une formation ciblée en la matière. La Section a poursuivi sa coopération avec plusieurs autres organisations, dont le Département des affaires politiques de l'ONU, le PNUD et le Conseil de l'Europe, ainsi qu'avec un grand nombre d'États participants. L'objectif est de promouvoir la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'OSCE en prévision du dixième anniversaire, en 2014, du Plan d'action de l'Organisation concernant l'égalité entre les sexes.

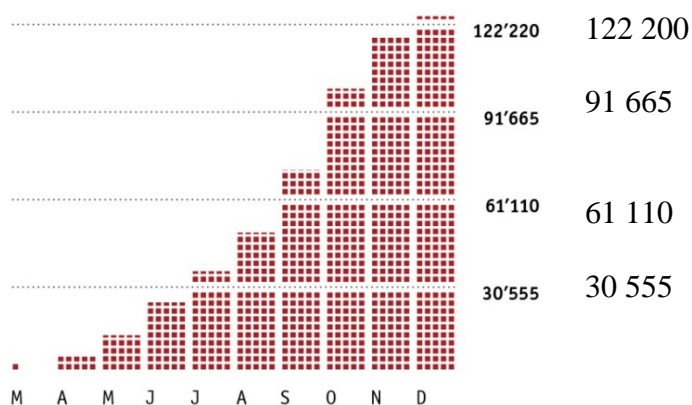
AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DE L'OSCE

- Processus amélioré de traitement des mesures disciplinaires
- Instructions au personnel améliorées et plus claires
- Nouvelle politique de protection contre les représailles
- Nouveau site Web sur les questions d'éthique et formation en ligne en la matière
- Nouveau guide à l'intention du personnel pour l'aider à remédier à des préoccupations en rapport avec le travail
- Nouveau cours modulaire de formation aux techniques d'encadrement
- Formation aux fonctions de direction et de gestion
- Formation approfondie du personnel à la gestion de la performance
- Ouverture accrue grâce aux médias sociaux
- Procédure de présélection encore plus rigoureuse

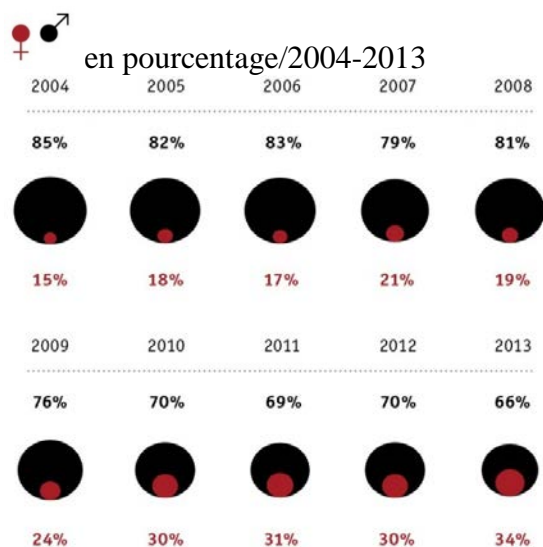
ÉCONOMIES RÉALISÉES GRÂCE AU NOUVEAU SYSTÈME D'APPROBATION DES VOYAGES

En euros/ mars – décembre 2013

L'adoption progressive d'un nouvel outil d'auto-réservation en ligne a permis de réaliser des économies considérables par rapport aux réservations effectuées par l'intermédiaire d'une agence de voyage.



COMPOSITION DU PERSONNEL PAR SEXE



SERVICES JURIDIQUES FOURNIS

en pourcentage

| | |
|------|--|
| 1 % | Questions administratives |
| 2 % | Instructions financières et administratives |
| 3 % | Questions de droit international public |
| 3 % | Propriété intellectuelle |
| 3 % | Partenaires d'exécution et répartition des dépenses |
| 3 % | Règlement financier et règles de gestion financière |
| 4 % | Autres questions |
| 4 % | Questions internes ou liées aux politiques |
| 4 % | Questions liées au système commun de gestion réglementaire |
| 5 % | Jury |
| 7 % | Questions générales relatives au personnel |
| 9 % | Projets extrabudgétaires |
| 10 % | Statut et règlement du personnel |
| 10 % | Mémoires d'accord |
| 11 % | Privilèges et immunités |
| 21 % | Questions contractuelles, contrats de location |

SECRÉTARIAT

Relever les défis économiques et environnementaux

Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE :

M. Halil Yurdakul Yigitgüden

Budget : 1 919 400 €

www.osce.org/what/economic

www.osce.org/what/environmental

L'objectif principal du Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE est de renforcer la sécurité et la stabilité en promouvant la coopération internationale sur des questions économiques et environnementales telles que la bonne gouvernance, le transport, la gestion des migrations, la gestion de l'eau, le changement climatique, les déchets dangereux, la gouvernance environnementale et l'énergie.

En 2013, deux pièces maîtresses de l'engagement du Bureau en faveur de l'environnement ont célébré leur dixième anniversaire, à savoir l'Initiative Environnement et Sécurité (ENVSEC), une coopération entre l'OSCE, le PNUD, le PNUE, la CEE-ONU et le Centre environnemental régional pour l'Europe centrale et orientale, l'OTAN étant partenaire associé, et le réseau, composé actuellement de 50 centres, qui aident les États participants de l'OSCE à appliquer la Convention d'Aarhus, un instrument juridique clé pour la participation du public à la prise de décisions dans le domaine de l'environnement.

LE CYCLE DES RÉUNIONS DU FORUM ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉNERGIE À L'ORDRE DU JOUR

La sécurité énergétique et les aspects environnementaux des activités liées à l'énergie ont figuré parmi les principales priorités de la Présidence ukrainienne. En écho à cela, le vingt et unième Forum économique et environnemental a porté sur le thème « Accroître la stabilité et la sécurité : améliorer l'empreinte écologique des activités liées à l'énergie dans la région de l'OSCE ». Dans le cadre du cycle du Forum, qui se compose de trois réunions organisées par le Bureau en coopération avec la Présidence, ce thème a été étudié sous divers angles :

- La première réunion, tenue à Vienne, a analysé l'impact de diverses sources d'énergie sur l'environnement ;
- La deuxième, tenue à Kiev, s'est intéressée aux possibilités qu'offrent les énergies renouvelables et durables ;
- La réunion de clôture, qui a eu lieu à Prague, a porté sur des questions telles que les cadres généraux et réglementaires ; la coopération internationale pour prévenir les incidences négatives sur l'environnement ; et le renforcement de la bonne gouvernance environnementale aux niveaux de la planification, du financement et de la mise en œuvre.

L'ÉNERGIE EN ASIE CENTRALE

Les discussions entamées durant le Forum économique et environnemental se sont poursuivies au cours d'une conférence internationale de haut niveau sur la sécurité et la durabilité énergétiques tenue à Achgabat en octobre (voir également page 13) sous les auspices de la Présidence ukrainienne et du Gouvernement turkmène. Cette conférence était axée sur les conditions à réunir pour développer le secteur de l'énergie ; la coopération régionale dans le domaine de l'énergie ; la sécurité et la fiabilité du transport d'énergie et de l'infrastructure énergétique ; et les solutions en matière d'énergies renouvelables, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Au début de ce même mois, à Tachkent (Ouzbékistan), des experts des cinq pays d'Asie centrale ont participé à un atelier régional sur la mise en commun des meilleures pratiques pour promouvoir l'énergie renouvelable, atelier au cours duquel leurs homologues européens leur ont fait part de leurs expériences en ce qui concerne les énergies renouvelables et des aspects environnementaux connexes.

FAIRE INTERVENIR LES PARTENAIRES

En avril, un atelier d'experts consacré aux énergies durables en Méditerranée méridionale, qui était organisé par le Bureau et auquel ont participé des fonctionnaires gouvernementaux et des représentants du secteur privé et d'institutions financières multilatérales, a permis d'examiner et de recenser des domaines possibles de coopération.

LE CONSEIL MINISTÉRIEL DÉCIDE

Les discussions approfondies menées tout au long de l'année sur l'énergie ont fait clairement apparaître qu'il existait un large soutien en faveur de l'élargissement du mandat de l'Organisation dans ce domaine et ont débouché sur l'adoption, lors de la réunion du Conseil ministériel tenue à Kiev, de deux décisions essentielles intitulées :

- « Amélioration de l'empreinte écologique des activités liées à l'énergie dans la région de l'OSCE » ; et
- « Protection des réseaux énergétiques contre les catastrophes naturelles et anthropiques ».

RENFORCER LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

Œuvrant avec les États participants d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est, le Bureau a organisé plusieurs activités visant à promouvoir les meilleures pratiques dans le domaine des questions douanières et commerciales, avec pour objectif d'accroître l'activité économique transfrontière en améliorant l'efficacité des points de passage. Ces activités ont été menées en s'appuyant sur un manuel conjoint de l'OSCE et de la CEE-ONU publié en février 2012, qui offre un outil concret pour le renforcement des capacités dans ce domaine.

Le Bureau a également organisé plusieurs activités destinées à aider les États participants à lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il s'est attaché à soutenir les efforts déployés à l'échelle nationale pour élaborer des plans d'action ou procéder à des exercices d'évaluation des risques. En octobre, il a publié un manuel portant sur la collecte de données à ce sujet, une publication qui a été financée par la Présidence irlandaise de l'OSCE de 2012 et qui est désormais utilisée régulièrement à des fins de formation.

UNE EXPANSION RAPIDE : LES CENTRES AARHUS SOUTENUS PAR L'OSCE CÉLÈBRENT LEUR DIXIÈME ANNIVERSAIRE

www.osce.org/eea/89067

Un nombre impressionnant de centres Aarhus ont surgi de terre dans la région de l'OSCE au cours de cette dernière décennie. Près de 50 de ces centres s'emploient désormais à sensibiliser le public à ses droits au titre de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, appelée également Convention d'Aarhus.

Ce réseau de centres a donné une forte impulsion à la Convention dans 13 pays de l'OSCE : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldavie, Monténégro, Serbie, Tadjikistan et Turkménistan.

« Les centres Aarhus ouvrent des canaux de communication entre citoyens et gouvernements et instaurent et cimentent une relation de confiance entre ces derniers. »

Déclaration de M. Yigitgüden, Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, lors de la conférence anniversaire tenue à Vienne en juillet

Les centres s'emploient non seulement à promouvoir les principes de la Convention, mais aident également les citoyens à obtenir des informations au sujet de l'environnement et à participer à tout processus décisionnel ayant des incidences en la matière, par exemple en organisant des auditions publiques et des visites sur place, ainsi qu'à accéder à des moyens légaux, si nécessaire.

LE MÊME ÂGE, MAIS UN BUT DIFFÉRENT : L'INITIATIVE ENVSEC

www.envsec.org

La grande année des centres Aarhus est directement liée à un autre anniversaire : celui de l'Initiative Environnement et Sécurité appelée également « Initiative ENVSEC ». Cette dernière aide à financer le réseau Aarhus, mais fait beaucoup plus encore : en coopération avec une trentaine de pays partenaires et plus de 100 partenaires, elle a contribué à l'exécution d'un total de 150 projets qui ont une incidence sur l'environnement et la sécurité.

Publication : « Transforming risks into co-operation » <http://bit.ly/Myad4P>

Les projets ENVSEC couvrent une vaste gamme d'activités allant de la gestion transfrontière des bassins fluviaux du Dniestr et du Drin à la gestion de résidus d'uranium au Kirghizistan. Et l'initiative peut faire valoir des progrès concrets, qu'il s'agisse de la mise en place de systèmes conjoints de surveillance et d'alerte précoce ou de la création de zones de protection de l'environnement par-delà les frontières nationales.

SECRETARIAT

Lutter contre la traite des êtres humains

Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains

Représentante spéciale et Coordinatrice : **Maria Grazia Giammarinaro**

Budget : **894 000 €**

www.osce.org/what/trafficking

La Représentante spéciale et son Bureau ont apporté leur concours aux États participants pour élaborer et appliquer des politiques efficaces de lutte contre la traite des êtres humains. Le Plan d'action, qui a été approuvé à la réunion du Conseil ministériel tenue à Maastricht en 2003, est un document essentiel définissant les activités de l'OSCE dans ce domaine. À Kiev, pour marquer le dixième anniversaire du Plan d'action, les participants à la réunion du Conseil ministériel ont adopté un additif qui élargit le champ des engagements de l'OSCE à toutes les formes de traite des êtres humains, telles que la mendicité forcée et organisée, la criminalité forcée, la servitude domestique, la traite des êtres humains à des fins de prélèvement d'organes, la traite facilitée par l'utilisation de l'Internet et toute traite impliquant l'exploitation d'enfants.

FAITS MARQUANTS

Tenue d'une conférence de haut niveau sur l'indemnisation des victimes

Publication de trois documents clés à l'intention des parlementaires

Réalisation de quatre visites de pays, publication de trois nouveaux rapports par pays

VIES VOLÉES, ARGENT VOLÉ

Vidéo de l'interview : <http://bit.ly/Lib4mg4>

Avec plus de 350 participants, la treizième conférence de l'Alliance contre la traite des personnes, tenue en juin, a été la plus importante manifestation organisée par l'OSCE dans le cadre de ses activités de lutte contre la traite en 2013. L'intitulé de la conférence, « Vies volées, argent volé : le prix de l'esclavage des temps modernes », indiquait clairement le thème dont les participants étaient venus débattre, à savoir le coût de la traite. Sur le plan politique, il s'agit du coût économique, social et politique payé en termes de violations des droits fondamentaux et d'érosion des entreprises saines et légitimes ainsi que de l'état de droit. Sur le plan pratique, l'importance de promouvoir la possibilité d'obtenir une indemnisation pour les victimes y a été soulignée.

« Nous sommes face à une industrie dangereuse qui génère plus de 30 milliards de dollars des États-Unis de profits chaque année. Ces profits ont un coût inexcusable, en l'occurrence celui de vies volées et détruites. »

Jan Eliasson, Vice-Secrétaire général de l'ONU.

Chaque année, les membres de l'Alliance se réunissent pour échanger données d'expérience et bonnes pratiques et pour progresser dans la mise en œuvre des engagements de l'OSCE

relatifs à la lutte contre la traite. La conférence de 2013 a été particulièrement médiatisée en raison de ses participants de haut niveau, dont le Vice-Secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, et Sergueï Lebedev, Président du Comité exécutif de la Communauté d'États indépendants.

RASSEMBLER DES CONNAISSANCES ET DES ANALYSES

Dans ses publications, la Représentante spéciale a examiné trois domaines spécifiques à problèmes en 2013. Elle a rédigé :

- un document à l'intention des juristes et des parlementaires axé sur le principe de la non-sanction inscrit dans le droit international, clarifiant l'obligation des services répressifs de reconnaître que les personnes soumises à la traite sont des victimes qui ne devraient pas être pénalisées ou sanctionnées pour des activités illicites qu'elles ont été contraintes de commettre par leurs trafiquants ;
- une étude sur la traite et la torture évoquant les similitudes entre les souffrances des victimes de la traite et celles de la torture et présentant les incidences juridiques et cliniques, ainsi que les droits des victimes et les obligations de l'État, qui découlent de cette caractérisation. Cette étude a été publiée en coopération avec l'Institut Ludwig Boltzmann des droits de l'homme à Vienne et la fondation Helen Bamber basée au Royaume-Uni ; et
- un rapport sur la traite des personnes à des fins de prélèvement d'organes, destiné essentiellement aux parlementaires, aux ONG, aux autorités judiciaires et aux praticiens médicaux. Il s'agit certes encore d'un aspect restreint de la traite, mais il faut s'attendre à ce que ce problème s'aggrave. Le rapport examine l'ampleur, la nature et la portée de cette forme de crime organisé et donne des recommandations et des orientations concrètes sur les moyens de renforcer le cadre législatif, d'intensifier les poursuites et d'améliorer l'assistance aux victimes et l'accès de ces dernières à des recours effectifs.

Allocution liminaire prononcée par la Représentante spéciale à la conférence organisée par Global Online sur la lutte contre la traite des enfants.

<http://bit.ly/1dOxvsa>

<http://counterchildtrafficking.org>

POURSUIVRE LE DIALOGUE : LES VISITES SUR PLACE

La Représentante spéciale a effectué des visites dans quatre pays en 2013 : Italie (juin et juillet), Kazakhstan (juillet), Roumanie (septembre) et Ouzbékistan (novembre). Ces visites servent en règle générale à instaurer un dialogue direct et constructif avec les États participants sur leur politique et leurs mesures de lutte contre la traite, ainsi qu'à échanger des données d'expérience et des bonnes pratiques. Dans ces quatre pays, la Représentante spéciale s'est entretenue avec des représentants du gouvernement, des parlementaires et des membres du monde judiciaire et de la société civile.

Elle a également publié les rapports sur ses visites antérieures en Irlande, en Bosnie-Herzégovine et au Portugal. Tout au long de l'année 2013, la Représentante spéciale a assuré le suivi de ses visites avec les États participants. Ce suivi peut prendre la forme de propositions d'amendements aux lois et aux politiques, de l'élaboration ou de l'examen de

plans nationaux d'action et d'autres documents d'orientation pour la lutte contre la traite, d'invitations à prendre part à des activités nationales dans ce domaine et d'une participation active des acteurs nationaux aux initiatives de l'OSCE en la matière.

www.osce.org/cthb/88717

ÉLARGIR LE DIALOGUE

En février, à Rome, le Bureau de la Représentante spéciale a organisé un séminaire de haut niveau sur la prévention de la traite des êtres humains dans la région méditerranéenne. Tenu en coopération avec la Chambre italienne des députés, ce séminaire a réuni plus de 100 participants de la région de l'OSCE et de ses six partenaires méditerranéens pour la coopération. La nécessité de faire en sorte que les travailleurs migrants puissent accéder à leurs droits, à des recours et à la justice, qu'ils soient en situation régulière ou non dans un pays donné, a été un thème central des débats. Plusieurs intervenants ont souligné que l'exploitation devrait être considérée dans un contexte plus large que ce n'est le cas actuellement. Le séminaire s'est terminé par un accord général pour poursuivre le dialogue et examiner la possibilité de mener des activités conjointes dans des domaines tels que l'accès à la justice et l'indemnisation des victimes de l'exploitation et de la traite.

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS À DES FINS DE SERVITUDE DOMESTIQUE

Les travaux se sont poursuivis avec la communauté diplomatique et consulaire pour remédier à la question de la servitude domestique dans des ambassades et des domiciles de diplomates. Le Bureau de la Représentante spéciale, qui joue un rôle de chef de file dans ce domaine, a organisé un atelier en Ukraine en juin et à La Haye en octobre pour continuer de sensibiliser le personnel domestique au service de diplomates et de renforcer leur protection. En 2010, le Bureau de la Représentante spéciale avait publié une première étude sur la question intitulée « Travail non protégé, exploitation invisible : traite à des fins de servitude domestique. »

www.osce.org/cthb/75804

SECRETARIAT

Lutter contre les menaces transnationales

Directeur du Département des menaces transnationales de l'OSCE : **Alexey Lyzhenkov**

Budget : **2 279 500 €**

www.osce.org/what/terrorism

www.osce.org/what/policing

www.osce.org/what/borders

Les menaces modernes pour la sécurité ne s'arrêtent pas aux frontières d'un pays ou d'une région. Elles sont transnationales et exigent une réponse coordonnée à l'échelle internationale. C'est précisément ce à quoi le Département des menaces transnationales de l'OSCE, créé en 2012, s'emploie : il lutte contre les menaces qui ont un impact sur l'Organisation dans son ensemble. Parmi ses activités figurent la lutte contre le terrorisme, la surveillance policière, la sécurité et la gestion des frontières, ainsi que de nouvelles initiatives visant à renforcer la cybersécurité/la sécurité des TIC. Une déclaration du Conseil ministériel, adoptée en décembre, a eu pour effet de renforcer encore le rôle de l'Organisation dans ce domaine.

FAITS MARQUANTS

Lutte contre la radicalisation qui mène au terrorisme

Tenue d'une conférence internationale sur le commerce de drogue en ligne

Mise en relation d'agents aux frontières afghans et d'Asie centrale

UN CERCLE VICIEUX SOUS LA LOUPE

L'extrémisme violent et la radicalisation qui conduisent au terrorisme sont un sujet de préoccupation croissant. Œuvrant en coopération avec d'autres organisations internationales, l'OSCE a continué d'intensifier ses efforts dans ce domaine. Elle a étudié en particulier les moyens d'encourager la collaboration entre les pouvoirs publics et la société civile et de mieux protéger et promouvoir les droits de l'homme. Des séminaires nationaux, organisés pour la première fois en 2012, se sont poursuivis en 2013, offrant des plateformes pour sensibiliser à ces questions et promouvoir le dialogue en la matière. Le Département des menaces transnationales et le BIDDH ont également élaboré un guide, devant être publié début 2014, dans lequel est analysé le rôle possible des partenariats police-public dans le cadre d'une approche de la prévention du terrorisme qui soit globale et respectueuse des droits de l'homme.

DÉMANTELER LE RÉSEAU DU COMMERCE DE DROGUE EN LIGNE

En juillet, le Département a organisé, en coopération avec la Présidence ukrainienne et l'ONUDC, une conférence à l'échelle de l'ensemble de l'OSCE sur la lutte contre le trafic de drogue sur Internet. Plus de 100 participants des secteurs public et privé se sont concentrés sur les technologies et les outils de communication modernes utilisés par les trafiquants pour livrer leurs stupéfiants, ainsi que sur les moyens de renforcer les réponses nationales et la coopération dans la région de l'OSCE pour s'attaquer à ce défi.

PROMOUVOIR LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA GESTION DES FRONTIÈRES

Dans le souci de renforcer la coopération entre responsables de la sécurité et de la gestion des frontières de tout l'espace de l'OSCE, le Réseau des points de contact nationaux pour la sécurité et la gestion des frontières a été mis à profit pour des débats d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains et la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les domaines de la sécurité et de la gestion des frontières. En outre, une série d'ateliers ont été organisés en coopération avec Interpol et l'ONUUDC pour promouvoir les nouvelles technologies dans le domaine du traçage des armes légères et de petit calibre illicites. En partenariat avec l'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières sise à Douchanbé, un premier atelier sur la sécurité et la gestion des frontières a été organisé à l'intention de femmes dirigeantes. Pour la région de l'Asie centrale en particulier, plusieurs séminaires ont été tenus afin de promouvoir le dialogue et de favoriser la coopération sur la question de la délimitation et de la démarcation des frontières, et un projet régional a été mis en œuvre en vue de renforcer la coopération bilatérale et régionale avec les services afghans de sécurité et de gestion des frontières.

Un outil d'autoévaluation pour permettre aux nations d'être mieux préparées à faire face aux implications transfrontières des crises a été mis au point et rendu public et un manuel de formation à la lutte contre la corruption a été élaboré, en coopération avec la Mission de l'UE d'assistance à la frontière entre la Moldavie et l'Ukraine, à l'intention des organismes moldaves et ukrainiens chargés de la sécurité et de la gestion des frontières.

DES MENACES VIRTUELLES, UNE CONFIANCE RÉELLE

L'OSCE a élaboré un ensemble initial de mesures de confiance pour réduire les risques de conflit découlant de l'utilisation des technologies de l'information et des communications. Ces mesures sont un signe important de la volonté des États participants d'accroître la coopération et l'échange d'informations afin de réduire les risques de malentendu, d'escalade et de conflit pouvant découler de l'utilisation de ces technologies de pointe.

RENFORCER LA SÉCURITÉ DES DOCUMENTS DE VOYAGE

Les usurpations d'identité constituent une préoccupation croissante liée aux demandes de passeport. C'est l'une des nombreuses menaces parmi d'autres que le Programme de l'OSCE relatif à la sécurité des documents de voyage s'emploie à écarter. En 2013, une réunion-table ronde, qui était axée sur les moyens de relier les systèmes de délivrance de documents de voyage et l'état civil, a notamment été organisée dans le cadre de ce programme.

APPROFONDIR LE DIALOGUE SUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Plusieurs activités importantes ont été menées en 2013 dans le domaine de la lutte antiterroriste. En septembre, en coopération avec l'ONUUDC, le Département a organisé un atelier d'experts sur l'utilisation des instruments légaux de lutte contre le terrorisme pour renforcer la coopération dans la région méditerranéenne. En octobre, une conférence à l'échelle de l'OSCE, tenue à Kiev, a réuni des représentants de plus de 30 États participants et partenaires pour la coopération afin de débattre des dernières préoccupations en date et des possibilités d'action en ce qui concerne la radicalisation conduisant au terrorisme, les partenariats public-privé, la coopération entre les forces de l'ordre et la protection des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme.

UNE APPROCHE GLOBALE DE LA RÉFORME DU SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE

En juillet, le Département a publié un manuel sur la réforme de la police dans le cadre de la réforme du système de justice pénale. Ce manuel est une compilation des bonnes pratiques de l'espace de l'OSCE dans l'application d'une approche globale de la réforme de la police. Il présente les étapes de la réforme en vue d'améliorer la collaboration entre la police et les autres institutions de justice pénale, les prestataires de services de sécurité et de justice non étatiques et la société civile pour rendre l'ensemble du processus de justice pénale plus efficace et efficient.

GUIDE RESSOURCE DE L'OSCE POUR LA FORMATION DE LA POLICE

Le Département a publié en juillet le guide ressource intitulé « OSCE Ressource Police Training Guide : Trafficking in Human Beings ». Ce guide sert de norme minimale pour le développement des activités de police visant à lutter contre la traite des êtres humains et peut être utilisé pour modifier les programmes et les manuels de formation existants de la police dans les États participants de l'OSCE. Il introduit l'approche transdimensionnelle propre à l'Organisation pour lutter contre la traite, présente les nouvelles tendances de cette criminalité et ses formes émergentes et accorde une large place aux réponses efficaces des forces de l'ordre.

AIDE APPORTÉE PAR LES SYSTÈMES D'INFORMATION

Le système POLIS est la source de renseignements en ligne de l'Organisation sur toutes les activités menées par cette dernière dans le domaine des menaces transnationales. Le système sert de plateforme de collaboration et permet d'échanger des informations pertinentes.

À côté de la fourniture d'un soutien en ligne pour divers projets connexes, le Département a continué de télécharger des documents pertinents en provenance des structures exécutives et des opérations de terrain de l'OSCE.

SECRÉTARIAT

Prévenir et résoudre les conflits

Directeur du Centre de prévention des conflits : **M. l'Ambassadeur Adam Kobieracki**

Budget : **3 473 100 €**

www.osce.org/what/conflict-prevention

La prévention des conflits et l'aide à la recherche de solutions politiques durables aux conflits existants sont un élément essentiel des activités de l'OSCE depuis les années 1990.

L'instrument clé de l'Organisation pour ce faire – le Centre de prévention des conflits (CPC) – examine les éléments du cycle des conflits, assure la liaison entre Vienne et le terrain, et sert de pierre angulaire de la dimension politico-militaire de l'OSCE.

PARTICIPATION À L'ENSEMBLE DU CYCLE

Le CPC recueille, analyse et évalue les signaux d'alerte précoce à partir de diverses sources. Il a créé un réseau de référents en matière d'alerte précoce au sein des opérations de terrain, des institutions et du Secrétariat en tant qu'outil pour mieux échanger des informations et exercer une fonction d'alerte précoce et d'analyse des conflits. En juillet, ces référents se sont rencontrés et ont étudié la possibilité d'encore renforcer l'aspect régional de cette fonction.

Le CPC a apporté un soutien important au Représentant spécial de la Présidence ukrainienne pour le Caucase du Sud, à la fois dans son rôle de coprésident des Discussions internationales de Genève traitant des conséquences du conflit d'août 2008 en Géorgie et en tant que cofacilitateur du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents d'Ergneti.

Œuvrant en étroite coopération avec la Mission de l'OSCE en Moldavie, le CPC a également soutenu activement la Présidence dans le cadre du processus de règlement transnistrien, en particulier au cours des cinq cycles de pourparlers au format « 5 + 2 » tenus en 2013. Le CPC a aidé la Présidence à organiser un séminaire sur l'historique des efforts de médiation de l'OSCE dans ce processus de règlement et prêté son concours à l'Institut international pour la paix afin d'organiser un atelier sur les expériences internationales en matière de partage du pouvoir et de processus de règlement.

Le CPC a mené à bonne fin un ensemble de projets financés par l'UE qui ont porté notamment sur la remise en état de l'infrastructure hydrique à Zonkari (sécurité du barrage) et Znauri (eau potable), ainsi que de la station de pompage de Nikosi (irrigation). Ces projets, qui ont été élaborés dans le cadre des Discussions de Genève, ont amélioré concrètement le quotidien des communautés de part et d'autre de la ligne de démarcation administrative.

Soucieux d'aider le personnel diplomatique à améliorer ses aptitudes à la négociation dans un environnement multilatéral, la cellule « Asie centrale » du Centre a organisé un atelier avec le soutien de l'Académie diplomatique de Vienne à l'intention de fonctionnaires d'Asie centrale, de Mongolie et d'Afghanistan.

Le CPC s'emploie à mettre en place une capacité de soutien systématique à la médiation. Dans le cadre de cette initiative, il propose un programme de formation intégré destiné aux médiateurs et au personnel de soutien de l'Organisation. Dans ce contexte, le premier cours

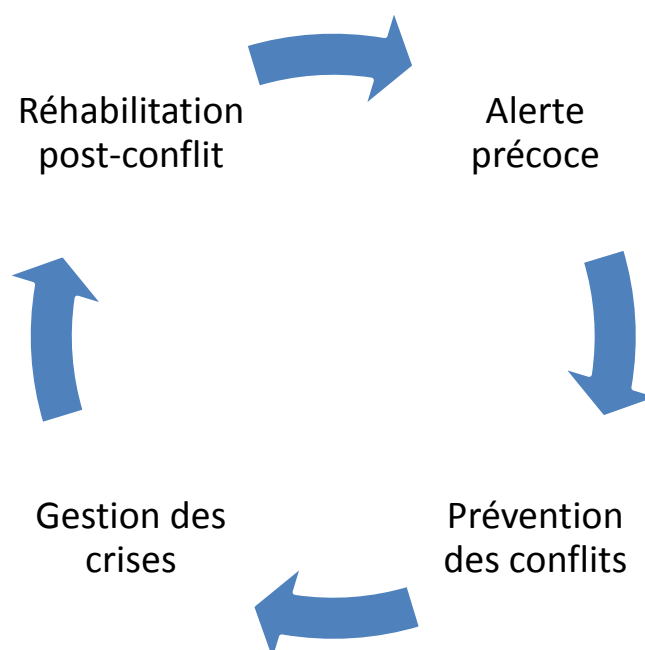
de l'OSCE sur la médiation a eu lieu à Oberhofen (Suisse) en octobre. Le Centre a également apporté un soutien personnalisé à des médiateurs de haut niveau de l'OSCE et entendu leur rapport à l'issue de leur mission.

PRÊT À INTERVENIR 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7

Une organisation couvrant un territoire comprenant plusieurs fuseaux horaires se doit d'être en permanence sur le qui-vive. C'est exactement ce que fait la Salle de situation/communication du CPC : elle est en service 24 heures sur 24 et sert de lien opérationnel entre les structures de l'OSCE.

Elle accorde une attention particulière aux crises susceptibles de se faire jour. En 2013, la Salle de situation a établi 205 notes quotidiennes et plusieurs notes spéciales, fourni une assistance opérationnelle et offert un service d'appui pour gérer les urgences sur le terrain.

LE CYCLE DU CONFLIT :



RELIER VIENNE AU TERRAIN

Le CPC fournit un soutien politique et programmatique aux opérations de terrain afin que le travail soit effectué conformément aux mandats respectifs et cadre avec les stratégies définies à Vienne. Il s'emploie également à promouvoir la coopération régionale et le dialogue avec les autres organisations internationales.

Le dialogue mené sous la direction de l'UE entre Belgrade et Pristina a contribué à préparer le terrain à une normalisation dans cette partie de la région. Les deux parties ont invité l'OSCE à faciliter les élections municipales dans quatre municipalités du nord du Kosovo en 2013 (voir également page 79). Entre juin et octobre, le CPC a présidé une série de réunions entre les deux parties pour parvenir à un accord sur la conduite des élections et le rôle de l'OSCE. L'objectif de l'Organisation était de veiller à ce que les normes électorales internationales les plus élevées soient appliquées et de contribuer à renforcer la confiance pour surmonter l'héritage des conflits passés.

L'Unité d'appui à la programmation et à l'évaluation est le point central de référence et d'appui de l'Organisation pour la gestion des programmes et des projets. Elle prête son concours au personnel d'encadrement pour planifier stratégiquement son travail programmatique, le développer, le mener à bonne fin et l'évaluer.

En 2013, l'Unité a organisé une série d'activités de formation :

- des cours de gestion de projets à l'intention du Secrétariat et des présences de terrain en Moldavie et en Albanie ;
- des cours sur l'évaluation adaptés aux besoins individuels des gestionnaires de projets à Bakou, en Bosnie-Herzégovine, en Ukraine et en Serbie ;
- des cours au Secrétariat sur la budgétisation basée sur la performance, les principaux indicateurs de performance et le Système de gestion intégrée des ressources de l'OSCE.

L'Unité a également coordonné l'examen de 127 propositions de projets extrabudgétaires d'une valeur totale de 54,8 millions d'euros.

AIDE À L'APPLICATION DES ENGAGEMENTS POLITICO-MILITAIRES

Dans le cadre du soutien qu'elle continue d'apporter aux États pour s'acquitter de leurs engagements relatifs au contrôle des armes légères et de petit calibre, la Section d'appui du CPC au Forum pour la coopération en matière de sécurité a organisé deux activités de renforcement des capacités, sur l'application effective des contrôles du courtage et sur le traçage des armes légères illicites. Des progrès ont été accomplis dans le domaine de la sécurité des stocks d'armes légères et de petit calibre et du renforcement des capacités en la matière, ainsi que dans la destruction des armes, munitions et autres équipements militaires excédentaires en Albanie, en Biélorussie, en Géorgie, au Kazakhstan, en Moldavie, au Monténégro, en Serbie et en Ukraine.

- En Géorgie, 1 289 bombes à sous-munitions et 19 missiles air-air appartenant à l'armée moldave, mais stockés en Géorgie depuis 1992, ont été détruits.
- En Albanie, 83 tonnes de produits chimiques dangereux à usage militaire ont été sécurisées et conditionnées en prévision de leur enlèvement pour élimination définitive.
- Au Monténégro, 250 tonnes de munitions instables, sur un total de 1340, ont été détruites.
- En Serbie, 175 tonnes de poudre de napalm et 1 097 tonnes de munitions au phosphore blanc ont été éliminées.
- Au Kazakhstan, un projet visant à éliminer du propergol a été mené à bonne fin (voir page 110) ; en Ukraine, 5 000 tonnes de propergol ont été enlevées. Des initiatives similaires ont également été prises en Bulgarie, en Biélorussie et au Kirghizistan.

En Biélorussie, les mesures de sécurité ont été durcies sur deux sites d'entreposage d'armes légères et de petit calibre et, en Moldavie, des lignes directrices pour le stockage d'armes légères et de petit calibre ainsi que de munitions ont été actualisées. La Section a organisé des « dialogues par pays » et aidé à établir des plans nationaux d'action pour la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la non-prolifération des armes

de destruction massive. Elle a également co-organisé une formation à l'identification des biens à usage militaire et à double usage pour la région de l'Europe du Sud-Est et tenu à Malte un séminaire de sensibilisation de la région méditerranéenne au Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité.

EN QUOI CONSISTE LE RÉSEAU DE COMMUNICATION ?

Il s'agit, en bref, d'une plateforme éprouvée pour l'échange d'informations entre les États participants de l'OSCE. Ces informations concernent essentiellement les traités et les accords de maîtrise des armements. Géré par le CPC, le réseau permet aux États de mettre en commun et d'échanger ces informations en toute sécurité, ce qui favorise l'ouverture et la transparence entre eux. Et son utilité ne se limite pas à la sphère politico-militaire. Des informations relatives aux mesures de confiance et de sécurité dans le domaine de la cybersécurité pourraient aussi s'échanger via le réseau.

BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME

Directeur : **M. l'Ambassadeur Janez Lenarcic**

Budget : **16 039 300 €**

Effectifs : 152

www.osce.org/odihr

www.facebook.com/osce.odihr

www.twitter.com/osce_odihr

En tant que principale institution de l'OSCE chargée des questions relatives à la dimension humaine, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) fournit un soutien, une assistance et une expertise aux États participants et à la société civile pour mettre en œuvre les engagements de l'OSCE dans les domaines de la démocratie, de la primauté du droit, des droits de l'homme, de la tolérance et de la non-discrimination.

ÉLECTIONS

En 2013, le BIDDH a observé 19 élections dans 18 États participants. Il a également visité dix États participants pour présenter ses rapports d'observation et des recommandations visant à améliorer la qualité des élections. Le Bureau a fourni des avis d'experts sur le projet et la version définitive de la législation électorale, et conseillé des États participants sur des aspects spécifiques de leurs processus électoraux.

Pour affiner sa méthodologie d'observation, le BIDDH a publié un manuel pour l'observation des nouvelles technologies de vote et la deuxième édition des Directives régissant l'examen d'un cadre juridique pour les élections. Le Bureau a contribué aux activités organisées par les États participants pour former des observateurs électoraux et poursuivi un programme de formation en ligne lancé en 2012 à l'intention des observateurs de courte durée. Le Bureau a également organisé trois sessions de formation pour les observateurs des pays participant au « Fonds pour la diversification ». Grâce à ce fonds, le BIDDH continue de veiller à ce que les observateurs représentent une large zone géographique de l'OSCE. En 2013, des observateurs de 48 États participants ont été déployés.

À la demande de la présidence ukrainienne, le BIDDH a publié un Examen de la législation et des pratiques électorales visant à renforcer la mise en œuvre des engagements pris par les États participants. L'examen couvre 63 processus électoraux dans 47 États participants. Lors de sa présentation à Vienne en octobre, le document a suscité des débats constructifs entre les États participants sur la manière dont les processus électoraux peuvent être alignés plus étroitement sur les engagements de l'OSCE.

DROITS DE L'HOMME

Poursuivant son travail de suivi du respect de la liberté de réunion, le Bureau a observé des rassemblements publics en Grèce, au Monténégro et au Portugal. En juillet et août, une délégation du BIDDH s'est rendue aux États-Unis et dans la baie de Guantanamo (Cuba) pour une visite d'évaluation visant à recueillir des informations sur les procédures suivies par les commissions militaires à Guantanamo et, d'autres questions de droits de l'homme concernant la détention d'individus.

Le BIDDH a commencé à élaborer des lignes directrices sur la protection des défenseurs des droits de l'homme, à paraître en 2014. Les consultations sur ce sujet ont réuni des défenseurs des droits de l'homme, ainsi que des organisations internationales actives dans ce domaine.

En collaboration avec le Département des menaces transnationales de l'OSCE, le Bureau a publié, à l'intention des responsables de l'application de la loi, un manuel sur la manière de protéger les droits de l'homme dans les enquêtes antiterroristes ; il a également élaboré des lignes directrices sur l'éducation aux droits de l'homme destinées aux professionnels de la santé et aux militants pour les droits de l'homme.

En novembre, le BIDDH a accueilli une réunion de planification stratégique du Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme, dont les conclusions étayeront les actions qui seront entreprises à l'avenir par le Réseau au niveau régional. Le Bureau a également lancé une série de débats relatifs aux droits de l'homme destinés aux représentants du Forum pour la coopération en matière de sécurité. Il a organisé à cet effet deux réunions d'experts : l'une sur l'accès des femmes aux postes de combat dans les forces armées et l'autre sur le rôle des institutions de médiation dans la protection des droits de l'homme des membres des forces armées.

Le BIDDH a poursuivi son projet de lutte contre la traite des êtres humains dans les pays d'Asie centrale en organisant plusieurs manifestations à l'intention des policiers, des procureurs et des avocats. Les participants ont échangé leurs données d'expérience sur la protection des droits de l'homme et examiné les moyens de fournir une meilleure assistance juridique aux victimes de la traite.

FAITS MARQUANTS

Organisation de 10 séances de formation et de réunions entre pairs sur les crimes de guerre à l'intention de 212 professionnels de la justice

Formation de 130 membres d'ONG et de 56 policiers aux réponses à apporter aux crimes de haine

Envoi de 2 073 observateurs de 48 États pour observer 19 élections

PETITS PAS, GRAND IMPACT

Vingt projets financés par des petites subventions ont considérablement amélioré la vie des Roms dans les Balkans occidentaux en 2013, qu'il s'agisse de nouveaux puits en Albanie ou de réseaux d'égoûts plus efficaces en Bosnie-Herzégovine. Certes, le financement de chaque

projet se limitait à 5 000 euros, mais plus de 10 000 Roms, Ashkalis et Égyptiens vivant dans vingt municipalités choisies ont vu que ces projets avaient un impact immédiat sur leur qualité de vie et l'exercice de leurs droits.

Les subventions ont été accordées dans le cadre du projet « Bonnes pratiques pour l'intégration des Roms » (BPIR), une initiative régionale financée par l'Union européenne, soutenue par les États participants de l'OSCE et mise en œuvre par le BIDDH. L'initiative soutient des programmes novateurs qui ont pour but d'accroître la participation des Roms à la vie politique et publique ainsi qu'aux processus de prise de décision, de contribuer à la lutte contre la discrimination et d'améliorer les conditions de vie.

www.bpri-odih.org

« Ces petites subventions ont aidé les communautés locales à relever des défis spécifiques d'une grande importance locale », a déclaré M^{me} Mimoza Murati, une spécialiste du Kosovo chargée du suivi des projets locaux dans le cadre du projet BPIR. « Dans toutes les juridictions, les communautés roms se sont senties concernées par des questions locales aussi importantes que le manque d'infrastructures appropriées, l'isolement social, l'éducation et les préoccupations liées à la santé. »

L'initiative BPIR a contribué à l'exécution de divers projets : fournir des infrastructures appropriées pour les campements de Roms, accorder une aide à une station de radio locale rom ou faciliter l'intégration scolaire des élèves roms. Un des aspects les plus importants du programme a été la participation directe des communautés roms, qui ont travaillé avec les municipalités locales pour recenser et résoudre les problèmes qui sont le plus urgents à traiter. Cette coopération à tous les stades a permis non seulement d'accroître la sensibilisation à la question de l'intégration des Roms mais aussi d'améliorer la qualité des services municipaux.

ROMS ET SINTIS

Pour marquer les dix années écoulées depuis l'adoption du Plan d'action visant à améliorer la situation des Roms et des Sintis dans l'espace de l'OSCE, le BIDDH a présenté son deuxième rapport sur la mise en œuvre de ce plan lors de la Réunion supplémentaire sur la dimension humaine, qui s'est tenue à Vienne en novembre. Le rapport décrit les progrès accomplis par les États participants dans la promotion de l'intégration des Roms et des Sintis, et passe en revue les problèmes persistants et récents rencontrés dans ce domaine, notamment les discours contre les Roms, l'extrémisme et la violence raciste.

Lors de cette manifestation, le BIDDH a également accueilli une réunion de la société civile des Roms et des Sintis. Les participants, qui comprenaient des femmes et des jeunes Roms, ont discuté de leurs rôles de catalyseurs du changement et formulé des recommandations en vue de l'élaboration d'une décision de l'OSCE sur les femmes roms et sintis et les jeunes. Cette décision a été élaborée et adoptée par le Conseil ministériel de l'OSCE, qui s'est tenu à Kiev en décembre.

Le BIDDH a commencé à mettre en œuvre l'Initiative en faveur des jeunes Roms, un programme novateur visant à renforcer la participation des jeunes Roms et Sintis à la vie de leurs communautés. Des activités de terrain ont été menées en Italie, République tchèque,

Roumanie et Espagne afin d'aider les jeunes Roms à ne pas quitter l'école, d'améliorer leurs résultats scolaires et de donner aux Roms un meilleur accès aux soins de santé.

En vue de mieux faire connaître le génocide des Roms pendant *la seconde guerre mondiale*, le BIDDH a apporté son concours à l'initiative « Dik I Na Bistar » (« Regarde et n'oublie pas ») lancée par le réseau international ternYpe, qui rassemble des jeunes Roms.

www.ternype.eu

En août, plus de 430 jeunes Roms et non Roms originaires de 18 pays ont commémoré le génocide commis dans l'ancien camp de concentration nazi d'Auschwitz-Birkenau.

En Moldavie, le Bureau a continué d'aider le gouvernement à mettre en œuvre son Plan d'action national pour les Roms. Lors d'un séminaire organisé par le Bureau des relations interethniques et le Bureau du Premier ministre, le BIDDH a formé des représentants du gouvernement au suivi et à la collecte de données, ainsi qu'à l'amélioration de la coopération avec la société civile et la communauté rom. En coopération avec l'inspection générale de la Police et le Centre national des Roms, le Bureau a également publié une traduction d'un manuel sur les bonnes pratiques visant à renforcer la confiance et la compréhension mutuelle entre la police, les Roms et les Sintis.

DÉMOCRATISATION

Le BIDDH a continué d'aider les États participants à améliorer l'efficacité et la transparence de leurs processus d'élaboration des lois au moyen d'évaluations, d'ateliers et de réunions consultatives.

Dans le cadre de l'aide qu'il a apportée à la Serbie pour améliorer les processus de réforme de l'élaboration des règlements et des lois, le BIDDH a coopéré avec la commission législative du Parlement et la Mission de l'OSCE en Serbie en vue d'établir une feuille de route pour la réforme législative. À la demande des États participants et des opérations de terrain, le Bureau a examiné le projet de loi visant à garantir le respect des engagements souscrits dans les domaines de la liberté de réunion, des partis politiques, de la liberté de religion ou de conviction, de l'accès à l'information et de l'égalité des sexes.

Il a également organisé un voyage d'étude à Varsovie pour 25 députés et experts d'États participants de l'OSCE en Europe du Sud-Est afin de promouvoir l'éthique parlementaire. En outre, le Bureau a élaboré une étude sur les normes éthiques pour les parlementaires et l'a présentée à 75 députés provenant de cinq pays de l'OSCE ainsi qu'à leur personnel.

Première de son genre dans la région de l'OSCE, une nouvelle étude comparative analyse le fonctionnement des instances parlementaires qui s'emploient à favoriser l'égalité des sexes et la représentation des femmes. Le Bureau a présenté l'étude à des députés du Kirghizistan, de Moldavie, de Serbie et de Tunisie et pris en charge les frais liés à un voyage d'étude effectué en Finlande par 23 députés serbes. Il a également formé 50 représentants d'institutions nationales de défense des droits de l'homme de la Mongolie, de la Serbie et de l'Ukraine aux stratégies visant à protéger et promouvoir les droits des femmes et l'égalité des sexes.

À la demande du gouvernement géorgien, le BIDDH a observé 210 audiences dans 14 affaires pénales impliquant des anciens hauts responsables gouvernementaux. L'analyse et les

recommandations qui en résultent figureront dans un rapport destiné à aider le gouvernement à se conformer aux normes de l'OSCE relatives à un procès équitable. Lors de sa réunion annuelle sur l'observation des procès, le BIDDH a formé 48 membres de la société civile de six États de l'OSCE sur les principes professionnels que leurs gouvernements doivent appliquer pour assurer le respect du droit à un procès équitable.

Le Bureau a également publié un manuel sur le suivi du système pénal afin de renforcer son programme d'observation des procès. Le manuel fournit un aperçu du droit à un procès équitable et des informations pratiques sur la façon de mettre en place et de gérer l'observation d'affaires pénales.

« Comme l'a dit un ami : la justice administrative est l'avenir de la protection des droits de l'homme. »

Richard Zajac-Sannerholm, Chef du programme « État de droit », Académie Folke Bernadotte.

TOLÉRANCE ET NON-DISCRIMINATION

L'établissement de partenariats pour élaborer des réponses efficaces aux crimes de haine est resté un principe directeur pour le BIDDH. Dans le cadre de sa formation à la lutte contre les crimes de haine organisée à l'intention des forces de l'ordre (TAHCLE), le BIDDH a assuré la formation de 24 membres de l'Association européenne des collègues de police de 11 pays. Dans l'espace de l'OSCE, les autorités de police d'Italie et du Monténégro ont été les dernières à signer des accords pour mettre en œuvre la formation TAHCLE. Elles l'ont fait en mai et en août respectivement. Le Bureau a tenu des sessions de formation à l'intention de 110 membres de la société civile sur la façon de répondre aux crimes de haine, dont une sur les infractions commises contre les personnes ayant une invalidité. Afin de donner aux personnes d'ascendance africaine la possibilité de répondre aux crimes de haine, le BIDDH a organisé un voyage d'étude à Washington, D.C., pour des représentants de dix pays.

Lors d'une conférence de haut niveau qui s'est déroulée à Tirana en mai, les participants ont examiné les défis qui doivent être relevés pour respecter les engagements pris en matière de respect et de protection de la tolérance et de la non-discrimination, en mettant l'accent sur l'intolérance et la discrimination à l'égard d'autrui, notamment le racisme, la xénophobie, le nationalisme agressif ainsi que l'intolérance à l'égard des chrétiens et des membres d'autres communautés religieuses, l'antisémitisme et l'intolérance à l'égard des musulmans.

Le BIDDH, la Présidence ukrainienne et le Conseil européen des responsables religieux ont organisé conjointement une table ronde sur le rôle du dialogue interreligieux dans la défense de la liberté de religion ou de conviction. Le Bureau a organisé quatre réunions consultatives avec 85 experts afin d'élaborer un document présentant une série de directives sur la reconnaissance des communautés religieuses et des communautés de conviction et de s'assurer qu'il intègre l'ensemble des questions pertinentes et comprenne des exemples de bonnes pratiques. Le projet de document devrait être publié en 2014.

Le Bureau a également travaillé avec la Présidence dans le cadre d'une conférence sur les défis à relever et les bonnes pratiques à utiliser pour répondre aux besoins de sécurité des communautés juives. Les participants ont recommandé que les gouvernements et les communautés juives coopèrent étroitement en privilégiant le dialogue et le partage de l'information, et en mettant en œuvre d'autres mesures de confiance. Soucieux de sensibiliser

davantage les responsables de la communauté musulmane aux crimes de haine, le BIDDH a organisé un cours de formation pour les représentants de 20 États.

ACTIVITÉS D'OBSERVATION ÉLECTORALE MENÉES EN 2013

www.osce.org/odihr/89150

| PAYS | TYPE D'ÉLECTION | DATE |
|---------------------------------------|--|----------------------|
| République tchèque | Élection présidentielle | 11–12 janvier |
| Monaco | Élections législatives | 10 février |
| Arménie | Élection présidentielle | 18 février |
| Malte | Élections législatives | 9 mars |
| Ex-République yougoslave de Macédoine | Élections locales | 24 mars – 7 avril |
| Monténégro | Élection présidentielle | 7 avril |
| Géorgie | Élections législatives (partielles) | 27 avril |
| Islande | Élections législatives | 27 avril |
| Bulgarie | Élections législatives (anticipées) | 12 mai |
| Albanie | Élections législatives | 23 juin |
| Mongolie | Élection présidentielle | 26 juin |
| Norvège | Élections législatives | 9 septembre |
| Allemagne | Élections législatives | 22 septembre |
| Autriche | Élections législatives | 29 septembre |
| Azerbaïdjan | Élection présidentielle | 9 octobre |
| Géorgie | Élection présidentielle | 27 octobre |
| Tadjikistan | Élection présidentielle | 6 novembre |
| Ukraine | Élections législatives (nouvelles élections) | 15 décembre |
| Turkménistan | Élections législatives | 15 décembre |

HAUT COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES

HAUT COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES

Haute Commissaire : **Astrid Thors** (depuis le 20 août 2013) ; poste précédemment occupé par : **Knut Vollebaek**

Budget : **3 407 600 €**

Effectifs : 31

www.osce.org/hcnm

Le poste de Haut Commissaire pour les minorités nationales (HCMN) a été créé en 1992 afin d'identifier les tensions ethniques susceptibles de mettre en danger la paix, la stabilité ou les relations amicales au sein des États participants ou entre eux et de rechercher un règlement rapide. En 2013, la Haute Commissaire a poursuivi ce travail en examinant la situation des communautés minoritaires dans de nombreux États participants et en les conseillant sur la législation nationale et les politiques liées aux minorités et aux relations interethniques. La Haute Commissaire a également encouragé le dialogue bilatéral sur des questions relatives aux minorités nationales.

ACTIVITÉS PAR RÉGION ET PAR PAYS

Conformément à son mandat, le Haut Commissaire se rend régulièrement dans les États participants de l'OSCE afin d'examiner les questions relatives aux minorités avec des fonctionnaires gouvernementaux, des représentants des minorités et des membres de la société civile.

ASIE CENTRALE

Pour promouvoir et encourager la coopération entre les pays d'Asie centrale sur l'enseignement multilingue et multiculturel, le Haut Commissaire a continué à soutenir une initiative régionale pour l'éducation, qui avait été lancée en 2012, et à donner son appui à un agent de liaison régional pour l'enseignement.

En mai, le Haut Commissaire a organisé une table ronde à Londres, qui a mis l'accent sur les relations interethniques dans le contexte de la sécurité régionale et de la coopération en Asie centrale et en Afghanistan.

KIRGHIZISTAN

En juillet, le Haut Commissaire, M. Vollebaek, s'est rendu au Kirghizistan et la Haute Commissaire, M^{me} Thors, a fait de même en novembre. Les relations interethniques dans le pays demeurent fragiles. Le Haut Commissaire a appelé les autorités à promouvoir une politique linguistique équilibrée qui préserve la diversité linguistique tout en tenant compte du besoin légitime de soutenir la langue de l'État, notamment en abrogeant les décisions qui ont aboli les tests en langue ouzbèke pour les diplômés du secondaire, ou en fixant une période de transition. Le Haut Commissaire a aidé les autorités à élaborer une politique globale sur l'intégration nationale et à améliorer les relations entre la majorité et les

minorités. Il les a également encouragées à appliquer des politiques favorisant la participation et la représentation des minorités nationales.

TURKMÉNISTAN

Lors d'une visite qu'il a effectuée en février à Achgabat, le Haut Commissaire a examiné avec les autorités des questions liées à la double citoyenneté, à la sécurité régionale et à la stabilité.

CAUCASE

GÉORGIE

En juin, le Haut Commissaire, M. Knut Vollebaek, s'est rendu en Géorgie, où il a visité les régions peuplées de minorités et la zone proche de la frontière administrative avec l'Ossétie du Sud. Il a soulevé le problème de longue date du rapatriement et de la réinsertion de la population meskhète et examiné, avec les autorités, les lignes directrices de Ljubljana sur l'intégration de sociétés marquées par la diversité. Le Bureau a continué de soutenir des projets de formation à la langue de l'État à l'intention des fonctionnaires.

EUROPE DU SUD-EST

SERBIE

En octobre, la Haute Commissaire, M^{me} Astrid Thors, a présidé la première réunion du Comité des parties prenantes du Département Bujanovac de la faculté d'économie de Subotica de l'Université de Novi Sad. Le Département encourage l'intégration en dispensant un enseignement multilingue. La Haute Commissaire a continué d'être préoccupée par l'état des relations interethniques dans le sud du pays, le dialogue entre les Albanais de souche et le gouvernement central, et l'absence d'accord entre l'Église orthodoxe serbe et l'Église orthodoxe roumaine au sujet des offices en langue roumaine.

| |
|--|
| <p>Le 20 août, M^{me} Astrid Thors, ancienne ministre de l'immigration et des affaires européennes de la Finlande, est devenue le quatrième Haut Commissaire, succédant au norvégien Knut Vollebaek.</p> |
|--|

Au Kosovo, l'accord de Belgrade-Pristina signé au mois d'avril a permis d'accomplir des progrès politiques tangibles sur la voie de la normalisation. La Haute Commissaire reste préoccupée par le fait qu'un cadre juridique garantissant le multilinguisme n'ait pas été appliqué et que la question du manque d'intégration au sein du système éducatif n'ait pas été abordée.

EX-RÉPUBLIQUE YUGOSLAVE DE MACÉDOINE

La Haute Commissaire a continué de s'inquiéter de la division croissante de la société selon des critères ethniques. Elle s'est rendue à Skopje en octobre et a parlé des défis posés par la construction d'un État multiethnique stable et l'intégration de la société. Elle a également examiné la mise en œuvre de l'accord-cadre d'Ohrid avec les autorités.

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

MOLDAVIE

En 2013, le gouvernement moldave a décidé d'élaborer une stratégie d'intégration. Il a également augmenté le montant des fonds alloués à plusieurs projets lancés par le Haut Commissaire pour enseigner la langue de l'État aux fonctionnaires. Toutefois, un certain nombre de questions sont restées préoccupantes, notamment l'identité nationale et l'intégration, le différend de longue date sur l'utilisation de l'alphabet latin dans les écoles en Transnistrie et la fermeture d'écoles dispensant un enseignement dans des langues minoritaires en Moldavie dans le cadre d'un processus d'« optimisation de l'école ».

La Haute Commissaire a fourni aux autorités des recommandations concernant la stratégie d'intégration et a continué d'aider le Bureau des Relations interethniques en détachant un expert.

ACTIVITÉS THÉMATIQUES

Le Haut Commissaire travaille également sur des questions thématiques qui correspondent aux priorités de l'institution et au contexte politique pertinent.

INTÉGRATION DANS LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ

Pour promouvoir l'intégration, le Haut Commissaire a lancé les directives de Ljubljana en 2012. Celles-ci fournissent les principes généraux et les éléments d'un cadre de politique d'intégration et donnent des avis sur les principaux domaines d'action. En 2013, le Haut Commissaire a organisé des manifestations en Serbie, Géorgie, République de Macédoine et Moldavie pour assurer le suivi de ces lignes directrices. En outre, le Haut Commissaire a organisé, avec l'Institut universitaire européen, un séminaire d'experts sur la citoyenneté à Florence en mai. Un certain nombre de questions ont été abordées, notamment la double citoyenneté et la participation politique.

ROMS ET SINTIS

Dans le cadre des engagements pris par le Haut Commissaire sur les questions liées aux Roms et Sintis, des activités ont continué d'être menées sur les aspects régionaux des documents d'état civil et d'enregistrement en Europe du Sud-Est.

En collaboration avec la Commission européenne et le HCR, le Haut Commissaire a continué à mettre l'accent sur la nécessité pour les gouvernements de s'attaquer au problème à long terme des personnes sans papiers en Europe du Sud-Est, conformément aux recommandations de la déclaration de Zagreb d'octobre 2011. Le 22 novembre, le Haut Commissaire, la Commission européenne et le HCR ont publié les conclusions de la Conférence régionale sur l'accès au registre d'état civil et aux papiers d'identité en Europe du Sud-Est, qui s'est tenue le 25 octobre à Podgorica (Monténégro), en vue d'examiner les progrès accomplis et les solutions aux obstacles restants.

PROJETS

Le travail sur des projets choisis qui contribuent à l'intégration de la société a continué. On notera, par exemple, un programme de formation linguistique en albanais et en serbe à l'intention des fonctionnaires de dix municipalités au Kosovo. Lancé en 2011, le programme est financé par le Haut Commissaire et mis en œuvre par le Centre européen pour les questions relatives aux minorités.

VINGT ANS D'ENGAGEMENT

Lorsque le premier Haut Commissaire pour les minorités nationales, M. Max van der Stoep, a pris ses fonctions en 1993, les tensions et les conflits ethniques étaient répandus dans la région de l'OSCE. Reconnaissant que les tensions ethniques peuvent dégénérer en conflits, les participants au sommet d'Helsinki de la CSCE, qui s'est déroulé le juillet 1992, ont défini un mandat distinct pour le Haut Commissaire, qui déclenchera « le plus tôt possible, une alerte rapide et, si besoin est, engagera une action rapide » en cas de tensions liées à des problèmes de minorités nationales.

La confidentialité et une diplomatie discrète devaient être les principales caractéristiques de la nouvelle institution. Vingt ans ont passé et le Haut Commissaire travaille encore sans relâche dans l'ombre.

L'anniversaire a été célébré lors d'une conférence et d'une cérémonie qui ont eu lieu à La Haye en mars en présence de la reine Beatrix des Pays-Bas. M. Knut Vollebaek, qui achevait également son deuxième mandat de trois ans en tant que Haut Commissaire, a rappelé aux différents auditoires la contribution spécifique de l'institution à la prévention des conflits : « Le Haut Commissaire est et demeure dans une position unique non seulement pour déclencher l'alerte lorsque les tensions s'exacerbent, mais aussi pour aider les États à atténuer ces tensions à un stade précoce, d'une manière qui soit non seulement efficace mais qui renforce également les sociétés à long terme. »

REPRÉSENTANTE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

REPRÉSENTANTE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

Représentante : **Dunja Mijatovic**

Budget : **1 451 600 €**

Effectifs : 14

www.osce.org/fom

www.facebook.com/osce.rfom

L'institution du Représentant pour la liberté des médias est une institution indépendante dont le mandat unique vise à protéger et promouvoir la liberté des médias dans les 57 États participants de l'OSCE. Sous la direction de Dunja Mijatovic, qui est la Représentante depuis 2010, le Bureau a continué à suivre l'évolution des médias, à intervenir au nom des journalistes et à plaider en faveur d'un Internet libre et de la fin des sanctions pénales contre la diffamation. En mars, M^{me} Mijatovic a été nommée pour un nouveau mandat de trois ans.

15 ANS

UN ANNIVERSAIRE SPÉCIAL POUR UNE INSTITUTION UNIQUE

<http://rfom15.org>

L'année 2013 a marqué le 15^e anniversaire du Bureau du Représentant pour la liberté des médias. La Représentante, M^{me} Mijatovic, a commémoré l'événement en organisant une série de manifestations rappelant la mission de l'institution. Deux réalisations méritent d'être mentionnées à cet égard : un document audiovisuel qui comprend des témoignages de personnalités du monde entier agissant en faveur de la liberté des médias et qui a été présenté lors des comptes rendus faits régulièrement devant le Conseil permanent, et un site Internet publiant des entretiens avec des grands défenseurs de la liberté d'expression. La Représentante a également rédigé une chronique, sous forme de journal, pour expliquer le travail du Bureau depuis sa création en 1997.

Les publications du Bureau peuvent être consultées à l'adresse suivante :

www.issuu.com/osce_rfom

FAITS MARQUANTS

150 interventions dans 35 États de l'OSCE

10 examens de lois sur les médias

3 conférences de presse régionales

PRISE DE POSITION EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET D'EXPRESSION

La Représentante consacre beaucoup de temps et d'efforts au suivi de l'évolution de la liberté des médias dans toute la région de l'OSCE. Dans le cadre de ces activités de suivi, elle est

intervenue 150 fois dans 35 États participants sur des questions relatives aux restrictions à la liberté de la presse ou à la liberté d'expression.

Convaincue que personne ne doit être emprisonné pour ses écrits et que la menace d'emprisonnement peut nuire gravement à la liberté de la presse, à la liberté d'expression et au pluralisme des médias, la Haute Commissaire a continué de mener une campagne visant à dépenaliser la diffamation. Elle a collaboré à cette fin avec des législateurs et fourni une assistance juridique aux États s'efforçant de mettre fin aux peines d'emprisonnement pour délits d'expression.

Cependant, la Haute Commissaire estime que pour la seule année 2013, de nombreux journalistes ayant exprimé des opinions critiques ont été emprisonnés pour des chefs d'accusation fallacieux.

UNE CAMPAGNE POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE CONTRE LES JOURNALISTES

La Représentante a pour mandat d'aider les États participants à respecter pleinement les engagements qu'ils ont pris à l'égard de l'OSCE en participant à de nombreux projets thématiques, dont beaucoup datent de l'origine du Bureau. Le plus important d'entre eux est la campagne qui a été lancée pour mettre fin à la vague de violence contre les journalistes qui a déferlé sur de nombreuses régions de l'OSCE depuis 1997, et mettre un terme à la culture de l'impunité pénale qui favorise ceux qui agressent les représentants des médias. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'agressions et de harcèlements dont sont victimes les journalistes dans la région de l'OSCE, la Représentante a lancé en décembre une campagne mondiale visant à mettre fin à l'impunité des crimes commis contre les journalistes.

www.youtube.com/oscerfom

www.twitter.com/osce_rfom

#EndImpunity

GARANTIR UN INTERNET OUVERT

Consciente de l'importance prédominante d'Internet pour la communication à l'échelle mondiale, la Représentante a affecté des ressources considérables pour que les réglementations inutiles qui s'appliquent aux médias soient supprimées. En février, elle a convoqué la plus grande conférence de l'OSCE consacrée à ce sujet à Vienne. Plus de 400 participants, venus de différents secteurs industriels, d'instances gouvernementales, d'universités et de groupes d'intérêt public, y ont pris part. Ils ont formulé des recommandations qui ont pour but de promouvoir des politiques veillant à ce que l'Internet reste un forum ouvert pour la communication.

« Aujourd'hui, je m'inquiète du manque ou de l'absence de volonté politique [pour garantir un Internet ouvert]. Mais l'inverse est vrai également : au sein de l'OSCE, trop de gens refusent de croire qu'il existe des problèmes liés à la liberté des médias dans leurs pays. »
La Représentante, M^{me} Dunja Mijatovic, au Conseil permanent, le 13 juin 2013.

La Représentante aide également les États à adopter des lois favorables à la liberté des médias. En 2013, le Bureau a demandé 12 examens d'experts de lois sur les médias en cours d'élaboration dans huit États. Les thèmes choisis concernaient des questions qui sont d'actualité dans les médias aujourd'hui, notamment la radiodiffusion de service public, la diffamation et le droit du public d'accéder aux renseignements détenus par le gouvernement.

www.osce.org/fom/100112

AIDE JURIDIQUE EN 2013

| PAYS | ANALYSÉ |
|---------------------------------------|--|
| Biélorussie | Loi sur l'information, les technologies de l'information et la protection de l'information. Décret du Président du 7 octobre 2013 sur l'introduction d'amendements et de changements à certains décrets présidentiels. |
| Bosnie-Herzégovine | Loi sur la liberté d'accès à l'information. Loi sur les télécommunications électroniques. |
| Géorgie | Loi sur la radiodiffusion. |
| Italie | Amendements à la loi sur la diffamation. |
| Kazakhstan | Amendements aux codes pénal et administratif. |
| Ex-République yougoslave de Macédoine | Trois examens de la loi sur les médias et les services de médias audiovisuels. |
| Tadjikistan | Loi sur les imprimés périodiques et autres médias de masse. |
| Ukraine | Loi sur la radiodiffusion de service public. |

MAINTENIR UN DIALOGUE

La mise en place d'un environnement favorisant durablement la liberté des médias dépend en grande partie de la capacité des représentants du gouvernement et des professionnels des médias à se rencontrer et à parler de questions litigieuses en vue de faire progresser les débats. C'est précisément l'objectif des conférences de presse annuelles de la Représentante.

En 2013, la première de ces conférences a eu lieu à Bichkek en juin. Des participants des cinq pays d'Asie centrale et de Mongolie ont échangé des vues, à l'occasion de la 15^e Conférence sur les médias d'Asie centrale, sur les événements qui ont marqué la vie des médias au cours des 15 dernières années.

À Tbilissi, en novembre, lors de la 10^e Conférence sur les médias au Caucase du Sud, les autorités gouvernementales, les journalistes et les universitaires ont examiné les faits marquants qui se sont déroulés dans cette partie de la région de l'OSCE.

Enfin, en septembre, à la 3^e Conférence sur les médias en Europe centrale du Sud, plus de 200 représentants gouvernementaux et journalistes se sont réunis à Tirana pour examiner les questions auxquelles les professionnels des médias sont confrontés.

OPÉRATIONS DE TERRAIN

À côté de ses organes politiques, l'OSCE gère un réseau de 15 opérations de terrain situées en Europe du Sud-Est, en Europe orientale, dans le Caucase du Sud et en Asie centrale.

Vue d'ensemble des opérations de terrain en cours

www.osce.org/where

Les tâches des opérations de terrain englobent l'alerte précoce, la prévention et le règlement des conflits ainsi que la fourniture d'un appui aux gouvernements et aux autorités dans leurs domaines d'activité. Par leur action, elles contribuent à normaliser la situation après un conflit et appuient les processus de transformation démocratique.

NOUS SOMMES PRÉSENTS DANS LES RÉGIONS SUIVANTES :

EUROPE DU SUD-EST

Présence en Albanie
Mission en Bosnie-Herzégovine
Mission au Kosovo
Mission au Monténégro
Mission en Serbie
Mission à Skopje

EUROPE ORIENTALE

Mission en Moldavie
Coordonnateur des projets en Ukraine

CAUCASE DU SUD

Bureau à Bakou
Bureau à Erevan

ASIE CENTRALE

Centre à Achgabat
Centre à Astana
Centre à Bichkek
Bureau au Tadjikistan
Coordonnateur des projets en Ouzbékistan

OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE DU SUD-EST

Présence en Albanie

Chef de la Présence : **M. l'Ambassadeur Florian Raunig**

Budget : **3 040 600 €**

21 membres du personnel recrutés sur le plan international

64 membres du personnel recrutés sur le plan local

www.osce.org/albania

Plusieurs réussites ont marqué l'année 2013. Nos efforts persistants visant à renforcer les institutions publiques et faire progresser la réforme judiciaire, législative et électorale ont abouti à des résultats concrets. Les progrès dans l'administration électorale, l'amélioration de plus d'une dizaine de lois essentielles, la poursuite de l'élimination de matériels militaires dangereux et les avancées dans la lutte contre la traite ont renforcé la diversité politique et la sensibilisation aux droits de l'homme, et sont autant de nouvelles pièces qui s'ajoutent à l'édifice.

FAITS MARQUANTS

Aide fructueuse à la réforme électorale

Amélioration de 19 lois clés

Reconditionnement de 100 tonnes de produits chimiques militaires pour un stockage dans des conditions de sécurité optimales

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

L'aide à la réforme électorale, fournie de longue date et qui comprend la formation des membres de la Commission électorale centrale, a porté ses fruits, les observateurs du BIDDH ayant noté en juin une « amélioration du cadre » du scrutin parlementaire. La Présence a contribué à rendre les agents électoraux plus autonomes en organisant des cours de « formation de formateurs » à l'intention des membres des commissions électorales locales, en élaborant du matériel électoral et en informant les citoyens handicapés.

Vidéo éducative destinée aux électeurs : www.youtube.com/watch?v=dOE0wgXf4Aw

La Présence a également aidé la Commission électorale à effectuer sa toute première analyse post-électorale, qui a porté sur les enseignements à tirer et les domaines susceptibles d'être améliorés.

UNE AIDE LÉGISLATIVE FRUCTUEUSE

La Présence a contribué à améliorer 19 lois, dont plusieurs étaient essentielles pour que l'Albanie progresse sur la voie de l'intégration européenne. La plupart des recommandations de la Présence ont été prises en considération dans la version finale des textes juridiques, qui ont pu ainsi être alignés encore plus étroitement sur les normes de l'OSCE. Ces lois portaient, entre autres, sur l'administration judiciaire et la réforme de l'administration publique. Des amendements au Code pénal, au Code civil et au Code de procédure civile ont également été adoptés.

CONDITIONNER UN PATRIMOINE EXPLOSIF

En 2013, la Présence a reconditionné une centaine de tonnes de produits chimiques dangereux provenant d'entrepôts militaires d'Albanie, ce qui a considérablement amélioré la sécurité. Les produits chimiques ont été stockés en toute sécurité, dans l'attente de leur destruction dans une installation spécialisée à l'étranger. Au total, 37 types de produits chimiques différents, dont certains hautement explosifs, avaient été stockés dans des entrepôts militaires à Tirana et ailleurs, souvent à proximité de zones habitées. Dans la plupart des cas, le conditionnement existant s'était presque totalement décomposé.

La destruction des munitions conventionnelles en excédent s'est également poursuivie, grâce au matériel fourni ces dernières années par la Présence. Au total, 12 000 tonnes ont été détruites en 2013.

DES IDÉES NOUVELLES POUR COMBATTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

La Présence a poursuivi ses activités concernant le renforcement des mesures nationales de lutte contre la traite, et apporté son appui à l'élaboration des politiques, au renforcement des capacités et à la sensibilisation. Elle a facilité la mise en place de nouvelles approches de la lutte contre la traite, qui ont débouché sur la création d'un nouveau format d'entretien et la publication de nouvelles lignes directrices sur le travail forcé. La Présence a également formé des inspecteurs du travail à l'utilisation de ces lignes directrices.

CRÉER DES PONTS ET RAVIVER LES ALLIANCES

Pour entretenir des liens plus étroits entre les parlementaires et leurs électeurs, la Présence a organisé des forums de sensibilisation et de formation de la société civile au fonctionnement du Parlement et aux possibilités de participation des citoyens. Elle a dirigé des initiatives pour encourager les jeunes à participer à la prise de décision démocratique et contribué à raviver une alliance pluripartite des femmes parlementaires, restée inactive pendant plus de cinq ans. Cette alliance œuvre en faveur de l'égalité des sexes et d'un rapprochement des différentes affiliations politiques.

APPRENTISSAGE DE LA DIVERSITÉ

Les concepts de diversité et d'égalité ont été présentés pour la première fois aux personnels des prisons albanaises. Alors qu'ils avaient été formés aux questions relatives aux droits de l'homme et à la lutte contre la discrimination, la formation à la diversité leur a donné un autre point de vue sur le traitement des personnes en détention.

MIEUX CACHÉS, MIEUX PROTÉGÉS

La Présence a formé les forces de police spéciales aux techniques de camouflage, une première fois en Europe du Sud-Est. Grâce aux nouvelles compétences acquises, la police sera mieux protégée contre les menaces liées à la criminalité organisée ou au terrorisme lorsqu'elle se livre à des activités de renseignement dans des conditions extrêmes et difficiles.

REPENSER LES STRUCTURES PUBLIQUES LOCALES

À la suite d'une initiative du nouveau gouvernement consistant à réexaminer la division administrative du territoire, la Présence, qui s'est plusieurs fois prononcée en faveur de la réforme des petites collectivités locales existantes, a participé à la définition des critères pour sa conception et sa mise en œuvre. Elle a également fourni une assistance technique au gouvernement sur la façon d'élaborer un cadre de réforme et coorganisé une conférence

nationale sur la réforme de l'administration territoriale, à laquelle ont assisté une centaine de représentants des autorités centrales et locales, la société civile et la communauté internationale.

AUTRE ACTUALITÉ

La Présence a également

- contribué à organiser cinq réunions consultatives dans le sud de l'Albanie consacrées à un nouveau projet de loi sur l'énergie renouvelable ;
- lancé des discussions sur la réforme de la radiotélévision publique en Albanie, en vue de renforcer son indépendance en tant que fournisseur d'information impartial ;
- organisé des réunions entre les étudiants et les personnes opprimées sous la dictature pour promouvoir la réconciliation et sensibiliser aux droits de l'homme ;
- tenu un atelier régional à l'intention des agents des services de répression et des services de renseignement financier de l'Europe du Sud-Est pour renforcer la coopération en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- fourni une assistance spécialisée aux autorités sur l'élaboration et l'actualisation d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption.

ACTIVITÉS DE FORMATION MENÉES EN 2013

| | NOMBRE DE PARTICIPANTS |
|--|-------------------------------|
| Réforme de la police | 203 |
| Droits de l'homme | 802 |
| Contrôle aux frontières | 45 |
| Bonne gouvernance | 615 |
| Environnement | 120 |
| Lutte contre la traite des êtres humains | 35 |
| Égalité hommes-femmes | 105 |
| Médias | 104 |
| Réforme de la justice | 180 |
| TOTAL | 2 209 |

En plus de ces événements, la Présence a également formé 50 hauts responsables de la police et des formateurs aux questions électorales. Selon le principe de « formation des formateurs », ces compétences ont ensuite été transmises à environ 5 700 policiers au total. Le même système a été utilisé pour que les électeurs malvoyants, qui étaient près de 2 000,

puissent voter dans de bonnes conditions. Ces derniers ont pris part à des cours dispensés par une centaine de formateurs qui avaient été préalablement formés par la Présence.

Mission en Bosnie-Herzégovine

Chef de la Mission : **M. l'Ambassadeur Fletcher M. Burton**

Budget : **13 081 200 €**

68 membres du personnel recrutés sur le plan international

346 membres du personnel recrutés sur le plan local

www.osce.org/bih

www.facebook.com/oscebih

www.twitter.com/oscebih

Le changement positif est resté notre objectif. En étroite coopération avec des partenaires nationaux et internationaux, nous avons continué d'axer nos efforts sur la réforme de la justice, le traitement des crimes de guerre, la maîtrise des armements, la réforme de l'éducation, la lutte contre la discrimination et le renforcement de la communication interparlementaire. L'adhésion à l'UE est restée une priorité pour la Bosnie-Herzégovine et de nombreuses activités menées par la Mission à l'appui du processus de réforme ont directement bénéficié au pays. À l'étranger, le personnel de la Mission a veillé au bon déroulement des élections locales de 2013 dans quatre municipalités du nord du Kosovo et contribué à renforcer la coopération régionale entre les gouvernements et les Parlements de l'Europe du Sud-Est. Nous avons également poursuivi notre programme de réforme interne, effectué d'importantes réductions budgétaires et fermé trois bureaux extérieurs au cours de l'année. Il en reste désormais 11 au total.

FAITS MARQUANTS

Lancement d'un vaste projet de la société civile contre les crimes de haine

Lancement d'un programme de logement quinquennal à l'intention de 14 000 personnes déplacées

Signature d'un accord décisif sur le stockage des armes dans de bonnes conditions de sécurité

CONDAMNER ET PRÉVENIR LES CRIMES DE HAINE

La Mission a utilisé une approche novatrice pour continuer à combattre les crimes de haine et autres incidents dus aux préjugés et aux idées reçues. Tirant profit de sa présence sans équivalent sur le terrain et en coopération avec 15 villes, dont plusieurs comptent d'importantes communautés de rapatriés ou de minorités, la Mission a contribué à la formation de coalitions locales comprenant des organisations de la société civile, des autorités municipales et des médias. Ces coalitions jouent désormais un rôle déterminant dans la condamnation des incidents liés à la haine et la réaction à ces derniers. La Mission a également créé des sites Internet qui facilitent la recherche d'informations sur les crimes motivés par la haine et permettent aux citoyens de signaler tant les incidents que les initiatives favorisant la cohésion de la communauté. Parallèlement, la Mission a plaidé pour l'adoption et l'application d'une législation relative aux crimes de haine et poursuivi la formation des policiers et des autorités municipales.

#hatemonitorbih
#supergradjani

MÉDIAS INTERACTIFS POUR UN MILITANTISME CIVIQUE

Les plateformes en ligne « Hate Monitor » et « Super Citizens » permettent de rechercher des incidents motivés par des préjugés et de donner aux citoyens les moyens de s'impliquer davantage dans la réduction et la prévention des crimes de haine. Si la première plateforme <http://hatemonitor.oscebih.org> donne accès aux statistiques et tendances récentes des crimes de haine, la seconde utilise les internautes comme source d'information (« crowdsourcing ») pour répertorier les incidents, les réponses et les mesures de prévention. Ces deux outils ont une utilité analytique et permettent aux autorités locales, à la société civile, aux médias et aux institutions judiciaires d'engager un dialogue avec un objectif clair : réduire le nombre de crimes de haine.

<http://supergradjanke.ba>
www.supergradjani.ba

UN LOGEMENT POUR DES PERSONNES DÉPLACÉES

Le retour durable des réfugiés et des personnes déplacées et la fourniture d'un hébergement permanent à ces personnes demeure une des questions les plus complexes en Bosnie-Herzégovine et dans les pays voisins depuis les guerres des années 90. Le Programme régional sur le logement, initiative pluriannuelle qui regroupe plusieurs organisations internationales ainsi que des gouvernements, a été créé en 2010 pour aborder cette question. La Mission a noué un partenariat stratégique avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin de mettre en œuvre la partie du programme consacrée à la Bosnie-Herzégovine, qui devrait permettre de fournir un logement à 5 400 familles, soit environ 14 000 personnes. Or il était important que les plus vulnérables soient choisis en priorité. Par le biais de son réseau de terrain, la Mission a donc appuyé les travaux menés par les commissions locales chargées de la sélection, afin que les autorités locales répartissent l'argent des donateurs de manière juste et équitable.

DES ARMES ET DES MUNITIONS PLACÉES EN LIEU SÛR

La maîtrise des armements et la réforme du secteur de la sécurité, qui étaient des priorités de la présidence ukrainienne, sont restées des axes forts. Un accord phare sur la défense et la sécurité, signé en 2013 entre le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine et l'OSCE, a permis, entre autres, de lancer un projet d'un demi-million d'euros qui vise à renforcer les normes de sécurité de deux sites de stockage d'armes et deux sites de stockage de munitions et à améliorer la gestion des stocks en général. Cette initiative, appelée « SECUP BiH Project, » a renforcé la sécurité des grands entrepôts de stockage militaires du pays en modernisant les infrastructures, notamment en renforçant les clôtures et en installant des systèmes de détection d'intrusions. L'accord a favorisé la coopération entre la Mission et les autorités concernant la réforme du secteur de la sécurité, qui a été lancée cette année dans le cadre des travaux de longue haleine que la Mission conduit en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques de sécurité.

D'importants progrès ont été accomplis pour surmonter les risques posés par les excédents d'armes et de munitions. La Mission a réalisé avec le PNUD le projet « Explode Project, » financé par l'UE, qui utilise de nouvelles technologies et des normes de sûreté renforcées pour la destruction de ces stocks

APPUI AUX ÉLECTIONS LOCALES DANS 4 VILLES DU NORD DU KOSOVO

- **85** membres du personnel déployés depuis la Bosnie-Herzégovine
- **24** bureaux de vote assistés dans des villes du nord du Kosovo

DES AVANCÉES DANS LE TRAITEMENT DES CRIMES DE GUERRE

La Mission a lancé un nouveau projet pour accélérer le traitement des crimes de guerre par le système judiciaire. Son objectif sera notamment d'augmenter les effectifs dans les tribunaux et les bureaux des procureurs et de renforcer la formation des praticiens du droit et des policiers. Près de 1 300 affaires sont en instance, et même si des progrès ont été faits en 2013, d'importants obstacles subsistent pour résorber cet arriéré. La Mission a élaboré un manuel de formation spécialisé à l'usage des enquêteurs qui travaillent sur les crimes de guerre, et a formé ces personnes à des thèmes tels que la violence sexuelle en temps de guerre. Elle a également continué à observer les procès pour crimes de guerre qui se déroulent dans l'ensemble du pays.

Pour écouter des récits de la Mission, rechercher **#oscebih** sur soundcloud.com

L'HISTOIRE AU SERVICE DE L'AVENIR

La Mission a poursuivi ses travaux sur la réforme de l'éducation. Dans le cadre de la troisième phase du projet « History for the Future », qui vise à renforcer la cohésion sociale en réformant l'enseignement de l'histoire à l'école, 300 enseignants ont été formés aux normes concernant les résultats et la réussite dans les études. La Mission a continué à exécuter des projets visant à prévenir la violence dans les écoles, à promouvoir une plus grande intégration sociale et à réduire la discrimination. Elle a joué par ailleurs un rôle de médiation constructif lors d'un problème scolaire très médiatisé.

L'intégration des Roms dans la société est restée une priorité. Dans le cadre d'un projet régional d'intégration, la Mission a formé des praticiens du droit et des membres de la communauté rom, aidé des villes à obtenir des subventions pour réformer les infrastructures et rendu compte de la situation des campements roms. Elle a également produit des documentaires, largement plébiscités, sur les jeunes travailleurs roms, les femmes roms et les élections.

www.youtube.com/oscebih

Mission au Kosovo

Chef de la Mission : **M. l'Ambassadeur Jean-Claude Schlumberger**

Budget : **20 512 800 €**

166 membres du personnel recrutés sur le plan international

437 membres du personnel recrutés sur le plan local

www.osce.org/kosovo

www.youtube.com/oscekosovo

Ce fut une année marquée par de nombreuses « premières ». Nous avons participé pendant plusieurs mois à l'organisation des premières élections locales qui ont eu lieu depuis 2002 dans le nord du pays et qui ont permis de mettre en place de nouvelles institutions municipales dans cette région. Les chefs religieux se sont réunis pour la première conférence interconfessionnelle. Et l'un des plus importants établissements de formation juridique au Kosovo a pris son autonomie, ce qui était aussi une « première » pour la Mission.

FAITS MARQUANTS

Formation à l'organisation des élections dans le nord du Kosovo, à l'intention de 500 membres du personnel électoral déployés dans 94 bureaux de vote

Mission accomplie : l'Institut judiciaire du Kosovo devient indépendant

Organisation de la première conférence interconfessionnelle avec les communautés religieuses du Kosovo

PAS UN JOUR DE SCRUTIN COMME LES AUTRES

Les élections locales ont eu lieu au Kosovo en novembre. Il s'agissait d'un événement d'autant plus important que c'était la première fois depuis 2002 qu'un tel scrutin pouvait avoir lieu le même jour dans toutes les municipalités, et que de nouvelles institutions municipales pouvaient être mises en place dans le nord du pays. La Mission a consacré beaucoup de temps et de ressources pour soutenir le processus. Elle a facilité la validation des candidatures, mené une vaste campagne d'information des électeurs et formé plus de 500 membres du personnel électoral et 100 membres de la Mission déployés dans 94 bureaux de vote dans le nord du Kosovo. Après une phase de soutien qui a duré cinq mois, le jour du scrutin est arrivé et même les pays voisins ont apporté leur concours : près de 100 membres du personnel d'appui ont en effet été envoyés par les opérations de terrain de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, en Albanie et à Skopje. L'OSCE a également veillé au bon déroulement du scrutin en dehors du Kosovo, notamment dans les villes de Nis et Podgorica, et participé à l'organisation de deux nouveaux scrutins partiels et d'un tour de scrutin en décembre.

« Des élections réussies dans le nord ont ouvert la voie à d'autres processus démocratiques au Kosovo. »

Le Chef de la Mission, M. l'Ambassadeur Schlumberger

L'ENSEIGNEMENT JURIDIQUE PREND SON ESSOR

L'Institut judiciaire du Kosovo, qui est un établissement de formation juridique important créé à l'origine par la Mission, a franchi une étape importante en 2013 puisqu'il s'acquitte désormais de ses tâches de manière indépendante. La Mission a conclu que l'Institut fonctionnait durablement en mode autonome et n'avait donc plus besoin de son soutien. La législation du Kosovo prévoit que les futurs juges doivent suivre une formation de 15 mois à l'Institut. Un autre signal positif est venu du Conseil judiciaire du Kosovo. Cet organe, qui nomme les juges et gère le système judiciaire, a en effet produit sa première évaluation juridique. La Mission reste un partenaire important de ces institutions et continue d'observer le fonctionnement du système judiciaire. Pour améliorer la relation du pouvoir judiciaire avec les médias, elle a organisé une conférence avec des juges et des journalistes qui ont participé à des jeux de rôle afin que chaque partie comprenne mieux le travail et les points de vue de l'autre.

DES CONFESSIONS DIFFÉRENTES, DES PRÉOCCUPATIONS COMMUNES

Le dialogue entre les communautés religieuses au Kosovo a beaucoup progressé, comme en témoignent les 18 forums interconfessionnels et une grande conférence qui ont eu lieu en 2013. Tout a commencé lorsque la Mission a demandé à des représentants des communautés islamiques, orthodoxes serbes, catholiques, protestantes et juives de se réunir pour examiner diverses questions liées aux droits de propriété, à la législation sur la liberté de culte et au moyen de mieux protéger le patrimoine religieux. Des forums interconfessionnels ont eu lieu dans toutes les régions du Kosovo, et la conférence finale, qui s'est tenue en septembre, s'est conclue par un appel lancé par les 100 participants pour améliorer la législation afin que les communautés religieuses puissent s'enregistrer en tant que personnes morales, demander la restitution des biens et gérer leurs finances conformément aux réglementations en vigueur.

Le patrimoine religieux est aussi un problème pour la police du Kosovo, à tel point qu'un nouveau service de police a été créé pour protéger les sites du patrimoine religieux contre les attaques. En 2013, la Mission a formé 180 agents au patrimoine religieux et culturel et à la façon d'interagir avec le clergé religieux. Elle a également permis aux jeunes de visiter des sites qui font partie du patrimoine national.

« Ce genre de visites contribue à renforcer la coopération avec les municipalités, [...] et aussi à transmettre un message positif à la population locale. »

Père Sava, monastère orthodoxe serbe de Decani Visoki

Le dialogue intercommunautaire a pu également être renforcé par une formation au reportage sur les conflits, qui a été conçue à l'intention des journalistes de Mitrovica/Mitrovice Nord et Mitrovice/Mitrovica. La Mission a réuni 10 journalistes de chacune des parties pour parler des normes à observer en matière de journalisme responsable. Ces deux groupes se rencontrent généralement peu ou pas du tout et n'ont donc qu'une perception limitée de l'opinion publique qui s'exprime dans leurs communautés avoisinantes.

La Mission a travaillé dans six communes avec des Roms, des Ashkalis et des Égyptiens du Kosovo pour élaborer des plans d'action locaux d'intégration et de protection de leurs droits.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

La Mission a fourni une assistance technique et organisé une formation pour le personnel d'un nouveau bureau de coordination qui sera chargé de la sécurité des communautés. Elle a également participé à la création de cinq comités de sécurité publique qui agissent plus

localement, portant le total à 38. Ces organismes, qui sont composés de personnalités de la société civile locale et de fonctionnaires de police, examinent toutes sortes de problèmes locaux, y compris les questions de sécurité et des solutions locales.

Quelque 400 cadres moyens et supérieurs de la police ont reçu une formation à la police communautaire. La Mission a également contribué à l'élaboration de plans de formation pour la police et l'Académie pour la Sécurité publique, qui vise à devenir un établissement d'enseignement supérieur.

120 ASSISTANTS QUI RÉPONDENT AUX APPELS TÉLÉPHONIQUES D'URGENCE ET LES AIGUILLENT, ONT ÉTÉ FORMÉS À LA GESTION DES PERSONNES EN DÉTRESSE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DES RÉPONSES AUX VICTIMES ET AUX PERSONNES QUI SIGNALENT LES ACTES CRIMINELS

600 POLICIERS ONT ÉTÉ FORMÉS AUX TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE LES CRIMES MOTIVÉS PAR LA HAINE

785 POLICIERS ONT REÇU UNE FORMATION GÉNÉRALE

Mission au Monténégro

Chef de la Mission : M^{me} l'Ambassadrice Janina Hrebickova

Budget : 2 243 900 €

11 membres du personnel recrutés sur le plan international

32 membres du personnel recrutés sur le plan local

www.osce.org/montenegro

En 2013, la Mission a continué de mettre l'accent sur l'approfondissement des réformes du Monténégro et le renforcement des capacités de ses institutions. Elle s'est en particulier attachée, avec succès, à appuyer la mise en œuvre de nouvelles lois pour lutter contre la criminalité organisée et la corruption et à aider les institutions des droits de l'homme à renforcer les capacités du Médiateur et de la Cour constitutionnelle. Notre appui à la stratégie de gestion des frontières a permis à la police de lutter plus efficacement contre la contrebande de drogue et l'immigration clandestine. Nous avons contribué à l'élaboration de codes de conduite et de déontologie pour les fonctionnaires et la conception de plans d'action de lutte contre la corruption. Nous avons également conseillé et soutenu le syndicat des médias qui a été récemment créé.

FAITS MARQUANTS

Contribution apportée aux efforts visant à renforcer l'indépendance de la magistrature

Organisation d'une conférence de donateurs axée sur la destruction de munitions instables

Nouveaux progrès enregistrés dans la réforme des médias

PREMIERS RÉSULTATS POSITIFS DE LA RÉFORME DU DROIT

Les progrès de la réforme judiciaire et l'amélioration de l'accessibilité, de l'efficacité et de l'indépendance du système judiciaire sont les principaux résultats obtenus en 2013. La Mission a contribué au renforcement des capacités des praticiens du droit concernant les dispositions du Code de procédure pénale, du Code pénal et de la loi sur l'aide juridique gratuite. Elle a proposé que la médiation soit une solution alternative pour résoudre les litiges civils et a participé à un plan visant à rationaliser le réseau de tribunaux et de cours d'appel. Son expertise a été utilisée pour élaborer un cadre juridique et institutionnel plus efficace pour lutter contre la corruption et la criminalité organisée, notamment pour mener des enquêtes financières et gérer des avoirs illicites saisis à titre provisoire.

RENFORCER LES INSTITUTIONS DES DROITS DE L'HOMME

Afin d'aider le Monténégro à améliorer son environnement des droits de l'homme, la Mission a organisé des séminaires de formation à l'intention des magistrats et du personnel de la Cour constitutionnelle et permis à l'institution du Médiateur de jouer un rôle plus efficace en tant que mécanisme préventif national. Elle a également aidé le Ministère des droits de l'homme et des minorités à mettre en œuvre la loi sur l'interdiction de la discrimination et fourni une expertise juridique qui a facilité la rédaction d'amendements aux lois sur l'institution du Médiateur et sur la lutte contre la discrimination.

DE NOUVELLES INITIATIVES POUR AMÉLIORER LES SERVICES DE POLICE

La Mission a signé un protocole d'accord actualisé avec le Ministère de l'intérieur afin de définir les domaines de coopération en matière d'application de la loi et de renforcer les relations entre les services de police et les administrations locales, la société civile et les médias. Le document indique les domaines dans lesquels une formation spécialisée peut renforcer les capacités et contribuer à développer des stratégies efficaces de maintien de l'ordre. Toujours avec le Ministère de l'intérieur, la Mission a organisé une conférence régionale durant laquelle les États ont décidé de coopérer en renforçant leurs échanges de preuves médico-légales pour lutter plus efficacement contre la criminalité transfrontalière. La Mission a continué de fournir une assistance à la direction de la police sur des questions telles que : l'élimination de la contrebande, la traite des êtres humains, le renseignement policier, la lutte contre le terrorisme, la police des frontières et la formation des policiers.

MOINS DE CANONS, PLUS DE SÉCURITÉ

Afin d'aider le pays hôte à faire face aux menaces posées par les stocks excédentaires d'armes légères et de petit calibre, la Mission a participé à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action quinquennal visant à les maîtriser et en réduire le nombre. Près de 248 tonnes de munitions instables ont été détruites dans le cadre d'une initiative conduite par la Mission en collaboration avec le gouvernement et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Au total, 1 450 tonnes ont été détruites depuis le début du programme en 2007.

MODERNISER L'ENVIRONNEMENT MÉDIATIQUE

La Mission a continué de fournir une expertise pour améliorer l'environnement des médias. Elle a organisé au total 18 séminaires de formation pour aider les responsables nationaux et locaux à mettre en œuvre la loi de 2012 sur le libre accès à l'information. Elle a également aidé le radiodiffuseur public du Monténégro à développer les compétences professionnelles de ses ressources humaines et améliorer les compétences techniques et journalistiques de ses équipes de reportage. La Mission a fourni un appui au nouveau syndicat des médias pour qu'il améliore ses compétences en matière d'organisation, de mobilisation de ressources, et formé des étudiants en journalisme aux principes fondamentaux du reportage et de l'éthique. Elle a aussi réuni des spécialistes des droits de l'homme et des rédacteurs en chef qui ont débattu de la protection de la présomption d'innocence et de la vie privée lors des reportages sur les affaires judiciaires.

UNE GOUVERNANCE QUI MET L'ACCENT SUR L'INTÉGRITÉ ET LES NORMES

Pour renforcer les politiques visant à améliorer la gouvernance, la Mission a rédigé un manuel décrivant les étapes à franchir pour mettre en place une politique globale en faveur de l'intégrité au niveau local, et organisé une série d'ateliers nationaux sur le thème de la lutte contre le blanchiment de capitaux. Elle a également aidé la Commission parlementaire pour l'égalité des sexes à effectuer des recherches sur la mise en œuvre de la législation du Monténégro sur l'égalité des sexes, et rédigé un manuel à l'intention des médias sur l'utilisation d'un langage non sexiste. La Mission a fourni un appui aux premières activités de suivi concernant la façon dont le cadre juridique et institutionnel est mis en œuvre pour améliorer le fonctionnement du secteur civil.

UNE SENSIBILITÉ PLUS ÉCOLOGIQUE

La Mission a organisé plusieurs ateliers à l'intention des autorités nationales et locales sur des sujets allant de la gestion des déchets aux évaluations d'impact sur l'environnement. L'École d'activisme écologique, qui dispense une formation de trois mois sur les politiques et la prise de décisions en matière d'environnement organisée par la Mission avec l'ONG locale « Ozone », a poursuivi son programme à l'intention des partis politiques et des représentants de la société civile, en mettant l'accent en 2013 sur la planification stratégique et l'élaboration de politiques de protection de l'environnement.

AUTRE ACTUALITÉ EN 2013

La Mission a également :

- lancé, avec l'ONG « Centre pour la démocratie », un projet qui introduit des mécanismes de lutte contre la corruption et de responsabilisation dans les pratiques policières. Elle a aussi participé à l'organisation d'un atelier consacré à la rédaction d'un plan d'action national et d'une stratégie concernant la prévention et la répression du terrorisme, du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.
- animé un atelier régional avec le Ministère de l'intérieur pour contrôler les armes légères et de petit calibre dans les Balkans occidentaux et en réduire le nombre.
- organisé des visites au Kosovo pour 250 personnes déplacées en vue d'obtenir des documents légaux et continué à travailler avec ses partenaires sur le Programme régional en faveur du logement.

DES MESURES LIMITÉES, MAIS POSITIVES, POUR L'INTÉGRATION

Les Roms continuent d'être confrontés à des obstacles à leur intégration dans la vie publique au Monténégro. La majorité des Roms vivent encore dans de mauvaises conditions sanitaires et hygiéniques, et beaucoup d'entre eux n'ont pas d'emploi et présentent un taux d'analphabétisme élevé. On note cependant quelques signes positifs.

L'OSCE – par le biais notamment du BIDDH et des opérations de terrain, en particulier la Mission au Monténégro – s'efforce de changer la situation en mettant l'accent sur l'intégration. Le BIDDH et les opérations de terrain mettent en œuvre le projet « Meilleures pratiques pour l'intégration des Roms » en Europe du Sud-Est. Ce projet, commencé en 2012, est financé par l'UE.

Rapport du BIDDH : www.osce.org/odihr/102083

Mission en Serbie

Chef de la Mission : **M. l'Ambassadeur Peter Burkhard**

Budget : **6 909 500 €**

30 membres du personnel recrutés sur le plan international

116 membres du personnel recrutés sur le plan local

www.osce.org/serbia

L'année 2013 a été marquée par l'adoption de grandes stratégies en matière de réforme judiciaire et de lutte contre la corruption. Nous avons assisté à la création d'un important réseau de femmes parlementaires, qui a déjà eu un impact sur la vie politique. Le travail avec les minorités nationales, la réforme des médias et la police communautaire ne sont que quelques-uns des domaines dans lesquels des progrès ont été accomplis, avec des résultats visibles.

FAITS MARQUANTS

Amélioration de l'intégration des minorités et promotion de l'égalité

Participation de 1 000 citoyens aux débats sur la réforme des médias

Amélioration des conditions des détenus et des personnes privées de liberté

S'UNIR POUR AMÉLIORER LA PARITÉ HOMMES-FEMMES

Les efforts de la Mission en faveur de l'égalité hommes-femmes dans le système politique ont beaucoup progressé en février, lorsque les 84 députées du Parlement ont créé le Réseau parlementaire des femmes, toutes appartenances politiques confondues. Ce groupe jouera un rôle important dans l'amélioration de la participation des femmes à la vie de la société et le suivi de la mise en œuvre des lois respectant la parité. La Mission a appuyé les efforts déployés pour constituer le réseau en organisant des séminaires sur la représentation politique et une visite d'étude au Parlement finlandais en mai. De nature informelle, le Réseau s'est déjà développé et a établi des contacts avec les assemblées locales.

« Promouvoir l'égalité des droits et des chances en Serbie n'est pas seulement un impératif moral mais aussi un moyen d'accomplir des progrès politiques et économiques à tous les niveaux d'une société. »

Marija Obradovic, membre du Parlement et première coordonnatrice du Réseau parlementaire de femmes

PERMETTRE AU PUBLIC DE PARTICIPER À LA RÉFORME DE LA LOI SUR LES MÉDIAS

En organisant une série de débats publics à travers le pays, la Mission a considérablement augmenté la transparence du processus de réforme de la loi sur les médias de la Serbie. Plus de 1 000 personnes ont assisté aux huit débats mis en place, notamment des représentants de médias et d'associations de journalistes, des organisations de la société civile, des fonctionnaires et des citoyens intéressés. Les participants ont débattu sur des thèmes divers,

en particulier la transparence en matière de propriété et de financement des médias, et la liberté d'expression sur Internet.

MISE EN COHÉRENCE DES DROITS DES DÉTENUS

L'approbation d'un nouveau manuel d'instructions sur la garde à vue en décembre 2012 a été une étape importante pour la Mission, qui avait consacré beaucoup d'efforts pour améliorer le traitement des détenus et protéger leurs droits. Tirant parti de cette dynamique positive, la Mission et le Ministère de l'intérieur ont organisé plusieurs « formations de formateurs » pour les cadres de la police. La Mission a également contribué à la protection des groupes vulnérables privés de liberté, telles que les personnes placées dans des établissements psychiatriques, en appuyant la mise en œuvre de la loi sur la protection des personnes souffrant d'un handicap mental et en formant du personnel médical ainsi que les juges qui appliquent la loi. Ces mesures garantissent une application cohérente des droits et des procédures pour les détenus et créent un environnement plus sûr pour les policiers et le personnel médical dans ces établissements.

PLUS D'INTÉGRATION, PLUS DE DIVERSITÉ

L'intégration des minorités nationales reste une des grandes priorités de la Mission. Dans le sud de la Serbie, la Mission a contribué à améliorer l'enseignement de la langue serbe aux élèves du secondaire d'origine albanaise. Elle a appuyé la formation des adjoints d'enseignement de la langue serbe et s'est employée à créer de nouvelles opportunités extrascolaires afin que les élèves perfectionnent leurs compétences en langue serbe en s'amusant. Elle est convaincue en effet que de meilleures compétences linguistiques peuvent aider les minorités ethniques à mieux s'intégrer dans la sphère publique. La Mission a intensifié sa coopération avec le Centre de formation de la police, situé à Sremska Kamenica, afin de promouvoir une plus grande diversité des minorités dans les services de police. Le personnel du Centre de formation a contribué à ces efforts, dont les effets seront durables. La Mission a également organisé une école d'été pour les représentantes des conseils nationaux des minorités et a parrainé un programme de mentorat pour les femmes roms visant à améliorer les perspectives de carrière.

DIALOGUE ET TRANSPARENCE

Les régions multiethniques de Serbie ont continué à focaliser l'attention de la Mission. Dans le sud de la Serbie, la Mission, dont le bureau local est à Bujanovac, a facilité le processus de dialogue entre le gouvernement serbe et les représentants locaux des Albanais de souche, qui s'efforcent tous deux de régler les problèmes historiques que connaissent la région et sa minorité albanaise.

<http://bit.ly/1g5vZcP>

À Novi Pazar, où elle gère un centre de formation, la Mission a aidé les six administrations municipales du sud-ouest de la Serbie à élaborer des plans de lutte contre la corruption en vue d'accroître la transparence de la gouvernance locale et de renforcer la confiance entre les citoyens et les autorités municipales.

PROJETS D'INTÉGRATION DES MINORITÉS

800 jeunes appartenant à des minorités nationales ont été informés des possibilités de carrière dans la police ;

240 élèves albanais et roms du sud de la Serbie ont participé à des programmes d'apprentissage de la langue serbe ;

20 femmes appartenant à des minorités ont participé à l'école d'été sur le thème « Culture, Tradition et égalité des sexes » ;

www.osce.org/odihr/105039

15 femmes, dont quatre roms, ont participé à un programme de mentorat pour les femmes
<http://bit.ly/1my9Stg>

LA FORMATION RENFORCE LES COMPÉTENCES ET L'EFFICACITÉ DU PERSONNEL JURIDIQUE

La réforme de la justice pénale, qui est un objectif essentiel de la Mission, a beaucoup progressé quand le nouveau code de procédure pénale est entré en vigueur en 2012. La Mission a poursuivi la formation des fonctionnaires de la justice et de la police aux fins d'accroître l'efficacité de la procédure pénale. Un groupe de 51 formateurs a animé près de 150 sessions de formation pour plus de 1 000 participants, et la plupart des juges et des procureurs serbes sont désormais familiers avec le nouveau code. En 2012 et 2013, la Mission a formé plus de 60 pour cent de tous les juges et procureurs au pénal.

FAIRE PROGRESSER L'ÉTAT DE DROIT

Deux grandes stratégies nationales ont été adoptées par l'Assemblée nationale en 2013 : l'une sur la réforme judiciaire et l'autre sur la lutte contre la corruption. La Mission a beaucoup contribué aux deux stratégies, en organisant des débats publics, en fournissant des avis d'experts, et en participant aux groupes de travail qui les ont élaborés. La première stratégie vise à améliorer l'indépendance, la transparence, la responsabilisation et l'efficacité de l'appareil judiciaire de la Serbie, tandis que la seconde porte sur des points clés qui permettent de lutter efficacement contre la corruption. La Mission soutient également la mise en œuvre efficace de ces deux stratégies.

AUTRE ACTUALITÉ

La Mission a également :

- formé 250 policiers à la stratégie relative à la police communautaire, qui a été adoptée par la Serbie en 2013 ;
- permis d'élaborer une loi pour mieux protéger les personnes placées dans des institutions psychiatriques ;
- animé plusieurs séminaires, y compris avec une participation régionale, sur la participation du public à la gestion des risques d'inondation ;
- organisé des consultations régionales sur la liberté d'expression et l'autorégulation sur Internet ; et

- formé des représentants de médias dans les régions multiethniques du sud et du sud-ouest de la Serbie afin d'améliorer la qualité et l'indépendance de la production de reportages d'information.

ACTIVITÉS DE FORMATION MENÉES EN 2013

| | NOMBRE DE PARTICIPANTS |
|-----------------------|-------------------------------|
| Réforme de la police | 1 055 |
| Droits de l'homme | 869 |
| Environnement | 478 |
| Réforme parlementaire | 204 |
| Réforme de la justice | 2 838 |
| Réforme des médias | 1 550 |
| Réforme des prisons | 250 |
| Égalité hommes-femmes | 190 |
| Bonne gouvernance | 159 |
| TOTAL | 7 593 |

Mission à Skopje

Chef de la Mission : **M. l'Ambassadeur Ralf Breth**

Budget : **6 564 300 €**

52 membres du personnel recrutés sur le plan international

117 membres du personnel recrutés sur le plan local

www.osce.org/skopje

L'année 2013 a été riche en événements : de nouvelles élections ont été organisées, les efforts déployés pour promouvoir l'éducation intégrée ont été renforcés et le programme de réforme du pays a bénéficié d'un appui constant. Grâce à la valeur ajoutée de notre présence sur l'ensemble du territoire national, nous avons été en mesure de remplir notre fonction d'alerte précoce, tout en continuant à coopérer avec les autorités nationales et la société civile en vue de réaliser notre objectif central, qui est de promouvoir la stabilité et la sécurité, de soutenir la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Ohrid et de renforcer les relations interethniques.

FAITS MARQUANTS

Fourniture d'un appui au Gouvernement pour la mise en œuvre inclusive de l'Accord-cadre d'Ohrid

Plaidoyer pour le système d'éducation intégré

Présence sur l'ensemble du territoire national, associant tous les programmes concernés

UN RÔLE UNIQUE AXÉ SUR L'ALERTE PRÉCOCE ET LA SÉCURITÉ

L'alerte précoce est au cœur du mandat de la Mission, qui prévoit un rôle de coordination central pour sa direction ainsi que des activités concrètes sur le terrain. La Mission reste la seule organisation qui dispose de la capacité et des compétences nécessaires pour observer la situation sur le terrain dans l'ensemble du pays.

PROMOUVOIR UN ESPRIT DE TOLÉRANCE

Poursuivant le travail qu'elle mène de longue date pour renforcer les aspects législatifs de la lutte contre la discrimination et de l'égalité, la Mission a renforcé les capacités de la Commission pour la protection contre la discrimination. Elle a également participé à l'élaboration d'une stratégie à long terme pour sensibiliser le public aux effets des comportements discriminatoires et aux mécanismes de protection existants. La Mission a aidé le Forum participatif, qui est un organe consultatif informel, à promouvoir la participation de toutes les minorités au processus décisionnel.

VERS UNE NOUVELLE PROCÉDURE PÉNALE

En décembre, une nouvelle loi sur la procédure pénale est entrée en vigueur et a apporté des changements importants qui visent à accroître l'équité et l'efficacité de la justice. La Mission a organisé une formation intensive approfondie à l'intention de 220 praticiens du droit et 516 policiers. Elle a également organisé deux tables rondes sur les recours juridiques, et suivi de près les efforts du groupe de travail national pour affiner certaines parties de la nouvelle loi.

L'ACCORD

L'une des priorités de la Mission est d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Ohrid, qui a mis fin en 2001 au conflit armé dans le pays, et d'en assurer le suivi. L'Accord-cadre a pour but de garantir la participation de toutes les communautés ethniques à la vie politique, sociale et culturelle. Il met l'accent sur la décentralisation, la non-discrimination, l'éducation, la représentation équitable et l'usage des langues.

En 2013, le Gouvernement a rendu public son premier rapport d'examen de la mise en œuvre de l'accord, qui était censé donner suite au processus d'examen facilité par la Mission. Celle-ci continue de travailler avec le Gouvernement et d'aider le Secrétariat à mettre en œuvre l'Accord-cadre afin de faire progresser ce processus important et de contribuer à surmonter l'impasse actuelle.

APPUYER LA RÉFORME ÉLECTORALE

En 2013, la Mission a travaillé avec le Gouvernement sur deux questions électorales importantes : la révision de la liste des électeurs et les modifications du code électoral, conformément aux recommandations du BIDDH. Après les élections locales de mars, la Mission a aidé la Commission électorale d'État à élaborer un plan stratégique.

RENFORCER LA SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

Depuis 2012, un projet lancé par la Mission vise à réduire les incidents et les comportements violents à l'école. Des « groupes de prévention » ont été mis en place dans neuf écoles primaires et une école secondaire à Skopje.

« Je pense que le projet de renforcement de la sécurité dans les écoles permet de trouver des solutions contre la violence scolaire potentielle [...] surtout quand elle est causée par des tensions interethniques. »

Natalija AČESKÁ, Conseillère auprès du Bureau pour le développement de l'éducation

OBSERVATION DES PROCÈS

La Mission a observé et analysé treize affaires très médiatisées ayant un impact potentiel sur les relations interethniques, la sécurité et la stabilité politique.

ENSEIGNER ET APPRENDRE DANS UNE SOCIÉTÉ MULTI-ETHNIQUE

L'éducation intégrée a continué d'être un élément central du travail de la Mission. Des projets tels que la formation initiale des enseignants et la médiation scolaire ont reçu près de 90 % du soutien des donateurs de la Mission qui fournissent des contributions extrabudgétaires. La Mission a également participé au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre d'une stratégie favorisant l'éducation intégrée.

DES EFFORTS CONJOINTS POUR LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

La Mission a contribué à la coopération transfrontalière entre la Serbie et le pays hôte dans le domaine de la lutte contre la criminalité transnationale, en créant un Centre de contact commun totalement opérationnel.

AUTRE ACTUALITÉ

La Mission a également :

- piloté la mise en œuvre d'un outil de gestion de la qualité (modèle de cadre commun d'évaluation) dans cinq institutions publiques ;
- aidé les institutions à adopter une nouvelle loi relative à l'administration ;
- animé une conférence régionale sur la lutte contre la corruption, organisée à l'intention de la police ;
- mis en place un groupe de spécialistes de l'analyse opérationnelle des renseignements sur la criminalité ;
- organisé, avec les autorités centrales et locales, six ateliers et une table ronde sur la loi relative au libre accès à l'information publique ;
- élaboré six documents de synthèse sur la décentralisation.

Mission en Moldavie

Chef de la Mission : M^{me} l'Ambassadrice Jennifer Brush

Budget : 2 125 200 €

13 membres du personnel recrutés sur le plan international

39 membres du personnel recrutés sur le plan local

www.osce.org/moldova

www.facebook.com/OSCEMoldova

20 ANS

Sous l'impulsion de la présidence ukrainienne, les efforts visant à régler le conflit transnistrien ont porté leurs fruits en 2013. Outre le travail de médiation, nous avons été en mesure d'exécuter un large éventail d'activités visant à aider la Moldavie à réaliser son potentiel, qui est largement sous-exploité. Nous avons également célébré notre vingtième anniversaire, ce qui nous a permis de faire le point sur les progrès réalisés et les défis qui restent à relever.

FAITS MARQUANTS

Une activité diplomatique intense a permis de faire avancer le règlement du conflit en Transnistrie

100 tonnes de pesticides datant de l'ère soviétique ont été retirées de Transnistrie

3 000 armes confisquées ont été fondues et transformées en ferraille

POURSUITE DES NÉGOCIATIONS SUR LE CONFLIT EN TRANSNISTRIE

En 2013, les négociations relatives au règlement du conflit transnistrien, qui est une des grandes priorités de la présidence ukrainienne, ont progressé dans le domaine socio-économique. Cinq cycles de négociations officielles au format « 5 + 2 » ont eu lieu au cours de l'année. Les négociations ont réuni des représentants des parties prenantes, des médiateurs et des observateurs concernés par le processus de règlement (Moldavie et Transnistrie, Ukraine, OSCE, Fédération de Russie, UE et États-Unis). La Présidence s'est rendue sept fois en Moldavie et a animé plusieurs réunions des représentants politiques ainsi que deux réunions du Premier ministre moldave Iurie Leanca avec le leader transnistrien Yevgheny Chevtchouk. L'une des réunions a eu lieu en marge d'une conférence sur les mesures de confiance coorganisée par le Ministère allemand des affaires étrangères. Dans le cadre de son mandat, qui est de contribuer au règlement politique durable de ce conflit, la Mission a travaillé étroitement avec le Représentant spécial pour les conflits, l'Ambassadeur Andrii Deshchytsia.

RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX, RENFORCER LA CONFIANCE

Cette année, près de 100 tonnes de pesticides datant de l'ère soviétique ont quitté la Transnistrie, en plusieurs lots. La Mission a contribué, sur le plan financier et technique, à l'élimination des produits chimiques dangereux, qui représentaient une menace pour la population et l'environnement. Il s'agissait non seulement d'améliorer la santé et la sécurité

des populations de la région, mais aussi de renforcer la confiance entre la Moldavie et la Transnistrie. Les deux parties ont organisé en commun le transport et l'expédition de produits chimiques vers l'Allemagne (via la Pologne), où ils seront détruits en toute sécurité. Toutefois, le projet n'a fait qu'aborder le problème. Il reste en effet des centaines de tonnes de produits chimiques dans la région, ce qui constitue un risque pour l'environnement et une charge financière considérable pour les autorités locales.

« Cette coopération entre les deux pays riverains améliore la qualité de la gestion de l'environnement et contribue à instaurer la confiance. »

Chef de mission : l'Ambassadrice Jennifer Brush

3 000 ARMES FONDUES À 1 600 DEGRÉS

D'autres éléments dangereux ont été éliminés en Moldavie elle-même : en novembre, plusieurs camions ont transporté des armes légères et de petit calibre confisquées jusqu'à une fonderie de Chisinau, où elles ont été fondues à 1 600 degrés Celsius et transformées en ferraille. Leur destruction fait partie d'un programme plus vaste visant à débarrasser le pays de ces armes et à éliminer les stocks excédentaires de munitions conventionnelles. Les armes avaient été confisquées par la police parce qu'elles étaient détenues illégalement ou avaient été modifiées sans autorisation. Certaines avaient également été remises à titre volontaire.

Galerie de photos : <http://ib.fb.me/1fcV8yy>

Chaque année, pendant une semaine, une partie de la zone de sécurité localisée entre la Moldavie et la Transnistrie se transforme en un camp d'été pour les futurs responsables. En juillet, environ 50 jeunes femmes des deux pays riverains du fleuve Dniestr/Nistru sont arrivées au camp « Romanita », situé à Vadul-lui-Voda, afin d'acquérir des connaissances sur la parité hommes-femmes, l'autonomisation des femmes, les plans d'activités et la participation des communautés. Âgées de 16 à 19 ans, elles ont participé à des activités visant à renforcer la confiance en soi et l'estime de soi, et à mieux faire connaître les risques liés à la violence domestique, la traite et l'exploitation sexuelle sur Internet. Pour résumer, elles ont reçu les outils qui leur permettront d'exercer des responsabilités. Cette initiative, qui est dirigée par la Mission et s'appuie sur la participation de l'organisation à but non lucratif Winrock Moldavie, est aussi l'occasion de renforcer la confiance entre les populations des deux pays riverains.

RÉDUIRE LES RISQUES RADIOACTIFS

Certains éléments radioactifs, installés à l'origine par les autorités soviétiques dans les alarmes à incendie, sont depuis longtemps hors d'usage, mais leur contenu radioactif présente toujours des dangers considérables. En 2013, des équipes de spécialistes – financés par la Mission – ont neutralisé près de 1 000 sources radioactives. La Mission a coopéré pendant de nombreuses années avec les autorités des deux pays riverains du fleuve Dniestr/Nistru, en vue d'éliminer les déchets radioactifs en toute sécurité tout en instaurant la confiance.

MOTIVER LA PROCHAINE GÉNÉRATION

Intéresser les jeunes à la vie politique peut être un défi de taille. La Mission a donc utilisé une approche à plusieurs volets pour le relever. Elle a notamment organisé plusieurs ateliers pour développer les aptitudes à la négociation et une école d'été sur des questions liées à l'environnement. Elle a organisé également une formation au modèle de l'OSCE ; pendant quelques jours, les jeunes participants ont joué le rôle d'ambassadeur et simulé le processus de prise de décision de l'Organisation. Le sport étant un langage universel, la Mission a

coopéré avec la Fédération de tennis de Moldavie pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la violence domestique. Enfin, à la demande de la Mission, des experts et des fonctionnaires internationaux ont donné une série de conférences en Gagaouzie afin de stimuler la participation des jeunes à la vie civique et politique.

Coordonnateur des projets en Ukraine

Coordonnateur des projets : M^{me} l'Ambassadrice Madina Jarbussynova

Budget : 2 826 000 €

3 membres du personnel recruté sur le plan international

41 membres du personnel recruté sur le plan local

www.osce.org/ukraine

Rétrospectivement, l'année a été bien remplie. Dans l'ensemble, nous avons exécuté 25 projets pour un budget total de plus de 4,1 millions d'euros, dont l'essentiel – plus de 2,9 millions d'euros – était lié à des projets pluriannuels financés par des contributions extrabudgétaires. Cet investissement est une source de progrès considérables dans de nombreux domaines : de la maîtrise des armements à l'éducation au respect de l'environnement, de la gouvernance électronique à l'éducation aux droits de l'homme, de la primauté du droit au développement de la société civile – pour n'en nommer que quelques-uns.

FAITS MARQUANTS

1 050 commissaires électoraux formés grâce à un nouveau module de formation en ligne

4 200 praticiens supplémentaires formés à l'aide aux victimes de la traite des êtres humains

1 000 enseignants supplémentaires formés dans le cadre d'un projet de trois ans consacré à l'environnement

CRÉATION D'UNE FORMATION EN LIGNE AU PROCESSUS ÉLECTORAL

Un vote qui se déroule à l'échelle nationale nécessite généralement des centaines de milliers d'agents électoraux, qui ont tous besoin d'une formation pendant la période pré-électorale. Un système nouveau et unique a été créé à cet effet. En 2013, le Bureau du Coordonnateur des projets a élaboré un outil en ligne (<http://bit.ly/Kp5oJH>) pour la Commission électorale centrale. Le système, qui regroupe plusieurs fonctions, notamment l'enseignement à distance, le contrôle des connaissances et le suivi de la performance, a été présenté à 26 reprises dans le pays à un public divers composé environ d'un millier de personnes qui font partie de commissions électorales, de partis politiques, de la société civile et des médias. Cet outil a fait l'objet d'une formation qui a été dispensée à 98 représentants d'ONG et de cinq partis parlementaires. Les élections partielles du 15 décembre l'ont déjà mis à l'épreuve, puisqu'il a été utilisé par 1 050 membres des commissions électorales de circonscription et de district.

Le Bureau du Coordonnateur a également encouragé l'élaboration de solutions électroniques dans d'autres domaines, et permis d'installer des solutions de gouvernance en ligne dans quatre régions. Les citoyens peuvent les utiliser pour soumettre des formulaires, obtenir des certificats et suivre l'évolution de leurs demandes. Des portails d'investissement et des outils de formation en ligne spécialisés ont été mis en place dans d'autres régions.

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DU MÉCANISME DE LUTTE CONTRE LA TRAITE

Le Mécanisme national d'orientation est une stratégie interinstitutions dirigée par l'État, qui vise à fournir une assistance aux victimes de la traite des êtres humains. Ce mécanisme, qui est déjà en place dans six régions, a été étendu à sept autres régions avec l'aide du Coordonnateur des projets. Des sessions de « formation des formateurs » ont ciblé les prestataires de services sociaux, les agents d'application de la loi, les médecins et les éducateurs.

CIBLE DE LA FORMATION :

4 200 PERSONNES FORMÉES

51 PERSONNES AYANT OBTENU LE STATUT DE VICTIME EN 2013

LE PROJET « GREEN PACK » SE TERMINE SUR UNE NOTE POSITIVE

Dans la « pensée écologique », ce sont souvent les petits gestes qui font une grande différence. Cette réflexion est à la base du « Green Pack », une boîte à outils qui aide les enseignants à expliquer aux élèves et aux étudiants les diverses manières de se comporter respectueusement à l'égard de l'environnement, de la fermeture des robinets à l'utilisation d'ampoules basse consommation. La boîte à outils, qui a été introduite en 2011 (www.greenpack.in.ua) a été distribuée dans les écoles primaires et secondaires dans l'ensemble du pays. Le projet, d'une durée de trois ans, s'est achevé en 2013 et a permis de former mille enseignants et militants supplémentaires à la méthodologie du « Green Pack ».

ONT ÉTÉ ORGANISÉS EN 2013 :

48 SESSIONS DE FORMATION

2 CAMPS D'ÉTÉ

ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS EN 2013 :

2 400 « GREEN PACKS » AUX ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

1 000 MANUELS POUR LES ENSEIGNANTS

Le Bureau du Coordonnateur des projets a également aidé les organes ukrainiens de contrôle aux frontières et de protection de l'environnement à mieux gérer les risques pour l'environnement. Il a mis en place plusieurs ateliers de formation et des séminaires sur des questions telles que le contrôle des rayonnements, conçu un programme de formation personnalisé sur mesure pour les inspecteurs chargés de la protection de l'environnement et les gardes-frontières, et contribué à équiper un nouveau centre de formation créé pour les inspecteurs chargés de la protection de l'environnement.

ÉLIMINATION D'UN PATRIMOINE DANGEREUX

Poursuivant le travail important qu'il mène dans le domaine de la maîtrise des armements, le Bureau du Coordonnateur des projets a contribué à l'élimination de plus de 4 500 tonnes de « Mélange » (combustible liquide pour fusées) sur deux sites, et mené des enquêtes dans sept sites afin de recueillir des informations sur les besoins d'équipements et de formation du personnel chargé de la gestion des munitions et du déminage. Il a également lancé la version ukrainienne d'un outil de gestion de l'information géospatiale largement utilisé, et formé des gestionnaires de services d'urgence aux normes internationales relatives au déminage et à leur application. Le Bureau a continué à organiser des cours sur la sécurité dans les écoles,

afin que les enfants soient informés des dangers que représentent les mines et les munitions non explosées.

DAVANTAGE DE CONTRÔLE POUR UNE MEILLEURE PROTECTION

Des progrès importants ont été réalisés dans le domaine de la prévention de la torture et des mauvais traitements dans les centres de détention. Le Bureau du Coordonnateur des projets a aidé le Médiateur parlementaire à redynamiser le mécanisme national de prévention, qui prévoit que le Bureau du Médiateur et des militants de la société civile peuvent se rendre dans les établissements de détention pour des visites de contrôle. En Ukraine, il s'agit notamment de plus de 6 500 postes de police et établissements pénitenciers, hôpitaux psychiatriques, et d'autres lieux où la liberté des personnes est légalement limitée. Entre août et octobre, 55 de ces visites ont eu lieu dans 16 régions. Le Bureau du Coordonnateur a également contribué à la formation de 60 membres de groupes de contrôle, de 20 agents du Bureau du Médiateur, et de 22 agents pénitentiaires et fonctionnaires du Ministère de la politique sociale.

« Il n'y a jamais eu autant de militants qui surveillent les centres de détention afin de contribuer à prévenir la torture et les mauvais traitements, ce qui montre clairement que le mécanisme fonctionne. »

Valeria Lutkovska, Commissaire pour les droits de l'homme au Parlement ukrainien

AUTRE ACTUALITÉ

Le Bureau du Coordonnateur a continué de s'occuper d'autres questions aussi nombreuses que diverses. Il a notamment participé à l'élaboration des lois, publié des manuels et des guides, y compris sur la rédaction des avis juridiques et l'application des instruments juridiques internationaux par les tribunaux, examiné des projets de loi et organisé une série d'activités de formation sur des questions telles que :

- la sécurité et la cybercriminalité à l'échelle internationale ;
- les crimes contre l'environnement aux frontières ;
- les procès équitables, les droits de l'homme, les instruments juridiques internationaux et la rédaction d'avis juridiques ;
- l'éducation aux droits de l'homme dans les écoles et l'enseignement juridique dans les universités de droit ;
- la violence domestique et l'égalité des sexes ;
- l'enregistrement des organisations de la société civile ;
- les droits des journalistes en ce qui concerne leurs relations avec les forces de l'ordre.

ACTIVITÉS DE FORMATIONS MENÉES EN 2013

| THÈME DE LA FORMATION | PUBLIC CIBLE | NOMBRE DE PARTICIPANTS |
|--|---|-------------------------------|
| Aider les victimes de la traite | Prestataires de services sociaux, militants, forces de l'ordre, personnel médical | 4 200 |
| Administration des élections législatives | Commissaires électoraux | 1 050 |
| Enseignement des questions environnementales | Enseignants | 1 000 |
| Application des instruments juridiques | Juges, leurs assistants, avocats | 780 |

| THÈME DE LA FORMATION | PUBLIC CIBLE | NOMBRE DE PARTICIPANTS |
|--|--|-------------------------------|
| internationaux | | |
| Professions civiles dans le domaine des technologies de l'information, de la gestion, de la sécurité, de l'esprit d'entreprise, etc. | Officiers militaires démobilisés ou bientôt démobilisés | 680 |
| Enregistrement des associations publiques | Fonctionnaires et militants d'ONG | 550 |
| Rédaction d'avis juridiques | Juges, leurs assistants | 240 |
| Nature et protection des droits de l'homme | Enfants scolarisés | 130 |
| Garanties d'un procès équitable | Juges, avocats | 100 |
| Contrôle radiologique | Personnel chargé du contrôle aux frontières et de la protection de l'environnement | 100 |
| Détection des violations des droits des détenus | Militants d'ONG, fonctionnaires | 100 |
| TOTAL | | 8 930 |

Bureau à Bakou

Chef du Bureau : **M. l'Ambassadeur Koray Targay**

Budget : **2 829 900 €**

11 membres du personnel recrutés sur le plan international

29 membres du personnel recrutés sur le plan local

www.osce.org/baku

www.facebook.com/oscepcib

Plus encore que les années précédentes, nous avons pu regrouper nos efforts et aborder les domaines clés sous des angles différents. Notre travail sur la violence domestique ou la traite des êtres humains, par exemple, a porté non seulement sur l'application de la loi, mais aussi sur la primauté du droit et la situation humanitaire. Nous avons continué à mettre en œuvre de nombreuses initiatives, et nous avons souvent observé des progrès. D'autres initiatives exigent davantage d'attention, comme le travail sur la cybercriminalité, un phénomène relativement nouveau en Azerbaïdjan. À la fin de l'année, le Bureau de l'OSCE à Bakou a été transformé et assume désormais les tâches de Coordonnateur des projets de l'OSCE à Bakou, conformément à une décision du Conseil permanent adoptée en juillet.

FAITS MARQUANTS

Poursuite d'une campagne d'envergure contre la violence domestique

Fourniture d'une aide à la compagnie pétrolière d'État pour élaborer un premier plan d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures

Fourniture d'avis juridiques et commerciaux à 1 300 entrepreneurs

DERRIÈRE LES PORTES CLOSES : LUTTER CONTRE LA VIOLENCE DOMESTIQUE

Le Bureau a poursuivi ses efforts concertés pour aider l'Azerbaïdjan à lutter contre la violence domestique. Il a formé des travailleurs sociaux et des organisations de la société civile, parrainé une ligne téléphonique spécialisée, et contribué à la mise en place d'un refuge où les victimes peuvent recevoir de l'aide juridique et économique ainsi qu'un soutien psychologique.

En parallèle, le Bureau a formé des policiers, des praticiens du droit et des étudiants aux obligations de l'État en matière de violence domestique. Le Bureau a également préparé une analyse complète et une recommandation sur la législation visant à prévenir la violence domestique, qui a été partagée avec le gouvernement et des homologues de la société civile.

RISQUES DE DÉVERSEMENT D'HYDROCARBURES: MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

L'exploration pétrolière en Azerbaïdjan remonte à plus de 100 ans, et de nombreux sites de forage sont situés dans la mer Caspienne. En accord avec la législation du pays et les lignes directrices internationales, l'Office a aidé l'entreprise pétrolière d'État, la SOCAR, à consolider son plan de préparation à la possibilité d'un déversement d'hydrocarbures. Alors

que les travaux précédents sur cette question avaient plutôt porté sur des questions de politique, l'année 2013 a été caractérisée par une plus grande implication sur le plan opérationnel.

UNE DEMANDE PLUS FORTE DE CONSEILS EN MATIÈRE COMMERCIALE

Le nombre d'entrepreneurs qui sollicitent le Bureau pour des conseils dans le domaine commercial a fortement augmenté en 2013. Il est désormais de 1 300 entrepreneurs, soit 700 de plus qu'en 2012. Cet intérêt vient peut-être du fait que le Bureau propose non seulement des services d'aide juridique mais aussi une assistance au développement des entreprises, depuis l'élaboration de plans d'affaires jusqu'à la définition de stratégies de marketing.

OBTENIR UNE AIDE JURIDIQUE

Les citoyens peuvent également obtenir des conseils dans quatre centres de ressources juridiques qui sont appuyés par l'OSCE et déployés dans les régions. Dans certains cas, ces centres peuvent même représenter des clients devant les tribunaux et les autorités publiques. Ils disposent tous d'une bibliothèque contenant des publications sur le droit, forment des spécialistes du droit et organisent des programmes de sensibilisation.

En 2013 :

- 3 000 clients
- 47 % de femmes
- Efficience : 70 %, environ 1 000 affaires résolues

Principaux enjeux :

- propriété et logement ;
- famille et enfants ;
- protection sociale

Un concours pour récompenser les meilleurs journalistes d'investigation dans les domaines du trafic d'êtres humains et du travail forcé a produit un certain nombre d'excellents articles. Des vainqueurs ont été désignés dans trois catégories principales: l'exploitation sexuelle, le travail forcé et l'exploitation des enfants. Leurs articles ont donné au lecteur l'occasion rare de mieux connaître les coulisses de ces activités illégales.

OUVERTURE DES COMPTES: LA DIVULGATION DES REVENUS DU PÉTROLE ET DU GAZ

Le Bureau dispose d'un portefeuille de projets dans le domaine de la sécurité économique qui compte un tout nouveau projet destiné à aider l'Azerbaïdjan à être en conformité avec les normes les plus récentes de l'Initiative Transparence des Industries Extractives (ITIE), un mécanisme de divulgation des revenus du secteur du pétrole et du gaz visant à améliorer la transparence et la responsabilisation. L'Azerbaïdjan a été l'un des premiers pays à adopter l'Initiative en 2003. Le mécanisme prévoit également un dialogue ouvert entre la société civile et les secteurs public et privé. Le Bureau a contribué à ce processus en invitant des spécialistes de l'ITIE d'autres pays à fournir des avis d'experts dans le cadre du dialogue ouvert en Azerbaïdjan.

ÉLIMINER LES LACUNES: DES LOIS PLUS RESTRICTIVES CONTRE LA TRAITE

De nouveaux progrès ont été enregistrés dans la lutte contre la traite des êtres humains. Le Bureau a formé des policiers, du personnel judiciaire, des travailleurs humanitaires, des

agents de contrôle de l'immigration et des gardes-frontières, ainsi que des journalistes, à la façon de détecter les cas de traite et d'enquêter à ce sujet. Il a également formulé des recommandations – dont une grande majorité a été incluse – pour le prochain plan d'action national contre la traite et de nouveaux documents de politique de lutte contre la traite, et a aidé à financer trois refuges. En 2013, ceux-ci ont accordé une aide psychologique, juridique, et à l'emploi à plus de 400 victimes.

AUTRE ACTUALITÉ

Le Bureau a également :

- appuyé la mise en œuvre d'une loi récemment adoptée sur les droits des personnes en détention; organisé plusieurs séminaires de « formation de formateurs » sur les normes internationales ainsi que des visites d'étude pour échanger les meilleures pratiques dans ce domaine ;
- renforcé les capacités des responsables de l'application de la loi dans la lutte contre le terrorisme, la prévention de la radicalisation et la lutte contre le recrutement de terroristes ;
- formé des fonctionnaires aux tactiques pour enquêter sur la criminalité organisée, négocier la libération d'otages et lutter contre le trafic de drogue ;
- contribué à l'élaboration d'un rapport d'évaluation des besoins, comme première étape dans la lutte contre la cybercriminalité ;
- organisé un programme de sécurité routière pour environ 2 500 enfants scolarisés;
- achevé un projet de « gestion des rassemblements publics » qui a renforcé les capacités des responsables de l'application de la loi ;
- formé des observateurs électoraux locaux à l'approche des élections présidentielles d'octobre ;
- permis de répondre aux exigences d'une communauté croissante d'utilisateurs de l'Internet en dispensant une formation destinée à de jeunes spécialistes des médias sociaux, et en renforçant les capacités des journalistes professionnels et des médias ;
- travaillé avec les échelons supérieurs du gouvernement pour améliorer l'accès à des pratiques d'information et de communication.

ACTIVITÉS DE FORMATIONS MENÉES EN 2013

| | NOMBRE DE PARTICIPANTS |
|---------------------|-------------------------------|
| Sécurité routière | 2 700 |
| Environnement | 444 |
| Violence domestique | 427 |

| | |
|--|--------------|
| Lutte contre la traite des êtres humains | 355 |
| Élections | 320 |
| État de droit | 152 |
| Développement des médias | 120 |
| Développement économique | 80 |
| Bonne gouvernance | 77 |
| Compétences de plaidoyer | 75 |
| Criminalité organisée | 35 |
| Lutte contre le terrorisme | 26 |
| TOTAL | 4 811 |

OPÉRATIONS DE TERRAIN – CAUCASE DU SUD

Bureau à Erevan

Chef du Bureau : **M. l'Ambassadeur Andrey Sorokin**

Budget : **2 791 400 €**

7 membres du personnel recrutés sur le plan international

40 membres du personnel recrutés sur le plan local

www.osce.org/yerevan

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : beaucoup de nos efforts à long terme ont été récompensés par des résultats impressionnants en 2013. Nous avons formé des milliers de fonctionnaires électoraux avant l'élection présidentielle. Nous avons étendu notre programme de réduction des lourdeurs administratives dans des secteurs réglementaires et développé le projet de services de police communautaire. Nous avons également vu l'Arménie intensifier ses efforts pour lutter contre la traite des personnes, et constaté que des interventions intelligentes peuvent modifier considérablement l'environnement pour la liberté des médias.

FAITS MARQUANTS

Formation de 12 500 commissaires électoraux pour le scrutin présidentiel de février

Extension des services de police communautaire à 10 régions

Réduction des lourdeurs administratives dans 8 secteurs réglementaires

ASSURER UNE ÉLECTION DE QUALITÉ

Dans le cadre d'un projet de deux ans financé par l'Union européenne, le Bureau a organisé un programme de formation à grande échelle pour les commissaires électoraux à la veille de l'élection présidentielle de février.

12 500 commissaires électoraux de circonscription ont été formés ;

5 000 (ou 40 %) d'entre eux étaient des femmes ;

649 sessions de formation ont été organisées ;

423 observateurs nationaux ont bénéficié d'une aide.

Une formation pré-électorale a été dispensée non seulement aux journalistes, mais aussi aux primo-votants ainsi qu'aux membres des bureaux régionaux du Médiateur. Le Bureau a produit deux vidéos pédagogiques sur le processus électoral

www.youtube.com/watch?v=Oe49jGOKFFg, qui ont été diffusées à l'échelle nationale, et livré des manuels, des affiches et des copies du code électoral aux différentes commissions.

DIFFUSER UN MODÈLE AYANT FAIT SES PREUVES

Le modèle de police communautaire, lancé à l'origine à Erevan en juin 2012, a été progressivement étendu jusqu'à la fin de 2013. Il couvrait alors l'ensemble des 10 provinces d'Arménie. Le Bureau a organisé plusieurs séminaires de formation sur ce modèle, à l'intention notamment des policiers locaux, des étudiants et des écoliers. Il a fait don également de matériel informatique aux postes de police communautaire à Erevan et a organisé une conférence internationale de haut niveau dont les participants ont examiné, entre

autres, des questions liées à la réforme de la police et au contrôle des activités de la police civile.

RÉDUIRE LES COÛTS POUR LES ENTREPRISES

Environ 40 millions d'euros, ou 0,5 % du produit intérieur brut de l'Arménie, ont été économisés en 2013 dans le cadre du programme réglementaire « Guillotine », qui visait à éliminer les lourdeurs administratives, les doublons et les lois inefficaces dans le secteur public. Au total, huit secteurs supplémentaires ont été modernisés, notamment les services aux collectivités, la santé, le transport, la fiscalité et les douanes, les questions sociales et la culture. Les mesures ont amélioré la gouvernance générale et diminué les risques de corruption. Elles ont été mises en œuvre par un groupe de donateurs dirigé par l'OSCE, qui ont soutenu le gouvernement arménien. Le programme initial de deux ans ayant été achevé, la collecte de fonds a commencé à la fin de l'année afin de pouvoir continuer à supprimer les réglementations inutiles dans les neuf secteurs restants.

S'ÉLOIGNER DE L'EXPLOITATION MINIÈRE

Le Bureau a mis en place plusieurs projets visant à diversifier l'économie dans la région de Syunik, qui est largement dominée par l'industrie minière. En novembre, il a organisé un forum d'investissement de grande envergure qui a rassemblé 172 participants, dont le vice-Premier Ministre, des chefs de missions diplomatiques et le secteur privé. Il s'agissait d'une première étape importante qui a permis de présenter d'autres secteurs économiques aux acteurs de la région. Les participants ont examiné les possibilités offertes par la production agricole, la transformation des aliments et le tourisme et visité les installations de production locale ainsi que les projets environnementaux.

APPRENDRE LES DROITS DE L'HOMME AUX MILITAIRES

Pendant sept mois, le Bureau s'est engagé dans un vaste programme de formation aux droits de l'homme à l'intention des forces armées arméniennes. Basé sur le principe de « formation de formateurs », le Bureau a formé 300 militaires de diverses unités aux droits de l'homme et aux normes liées aux libertés fondamentales. Chaque cours durait 20 heures et a été suivi par 20 à 30 militaires. Des officiers encadrant du personnel dans des unités militaires ont également été formés.

INTENSIFIER LA LUTTE

Le Bureau a continué de soutenir les plans d'action du gouvernement pour consolider et renforcer encore davantage les progrès accomplis dans la lutte contre la traite et la gestion de la migration. Il a notamment formé des juges, des procureurs et des responsables de l'application de la loi aux meilleures pratiques de la lutte contre la traite, et a organisé des cours de formation pour le personnel militaire qui devait être déployé pour maintenir la paix.

ABANDONNER LES POURSUITES

L'indépendance des médias a bénéficié énormément de la réduction spectaculaire du nombre de poursuites pour diffamation en 2013. Après plusieurs années d'intervention du Bureau et du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, le nombre de poursuites a diminué, passant de 54 en 2010–2011 à seulement huit deux ans plus tard. Les efforts de l'Office pour renforcer des mécanismes tels que le Conseil pour le règlement des différends en matière d'information (www.idcarmenia.am), qui offre des solutions négociées hors des tribunaux, ont joué un rôle important. Le Bureau a également organisé des séminaires à l'intention des journalistes et des avocats spécialisés dans les médias, et a produit un guide en ligne sur l'éthique des médias.

AUTRE ACTUALITÉ

Le Bureau a également :

- réalisé une étude d'évaluation et de faisabilité pour la sélection d'un site d'enfouissement de pesticides près d'Erevan ;
- contribué à organiser plusieurs auditions parlementaires, des séminaires et une conférence internationale pour renforcer le contrôle public du secteur de la sécurité ;
- poursuivi son soutien à l'éducation de la police en s'efforçant d'augmenter le nombre de jeunes femmes ;
- a organisé une conférence sur le modèle de l'OSCE pour environ 300 étudiants.

ACTIVITÉS DE FORMATIONS MENÉES EN 2013

| THÈME DE LA FORMATION | CIBLE DE LA FORMATION | NOMBRE DE PARTICIPANTS |
|---|--|------------------------|
| Élections | Membres de commissions électorales, journalistes, primo-votants, observateurs locaux | 13 237 |
| Police | Police communautaire, communication et négociation, gestion de l'ordre public | 544 |
| Formation aux responsabilités, aptitudes au débat | Jeunes, conscrits | 1 470 |
| Développement économique | Responsables d'autorités locales | 69 |
| Questions environnementales | Société civile | 190 |
| Droits de l'homme | Forces armées, fonctionnaires pénitentiaires, société civile, personnel du médiateur | 559 |
| État de droit | Avocats et enquêteurs militaires | 80 |
| Questions relatives aux médias | Journalistes, avocats, société civile, juges | 60 |
| Cybersécurité | Fonctionnaires de police, experts de la police | 30 |
| Bonne gouvernance | Personnel de l'Assemblée nationale, fonctionnaires | 40 |
| TOTAL | | 16 279 |

Centre d'Achgabat

Chef du Centre : **M. l'Ambassadeur Ivo Petrov**

Budget : **1 511 700 €**

6 membres du personnel recrutés sur le plan international

19 membres du personnel recrutés sur le plan local

www.osce.org/ashgabat

La continuité pourrait être le mot clé pour décrire notre travail en 2013. S'appuyant sur les nombreuses réalisations des années précédentes, nous avons continué à travailler sur des questions telles que la sécurité des frontières, le contrôle des armements, le soutien juridique, la formation aux médias et la qualité de la gouvernance. Mais quelques domaines se distinguent, comme en témoigne la conférence historique sur la sécurité de l'énergie, qui a rassemblé des participants de haut niveau du Turkménistan et des États participants de l'OSCE.

FAITS MARQUANTS

Organisation d'une conférence de haut niveau sur la sécurité énergétique

Organisation de cours de formation à la sécurité maritime

Présentation du premier commentaire jamais formulé sur le Code pénal

UNE CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Centre a poursuivi ses travaux sur la sécurité énergétique en contribuant à l'organisation d'une conférence internationale de haut niveau axée sur l'amélioration, la transition harmonieuse et la diversification des ressources énergétiques dans la région de l'OSCE. Cette manifestation était organisée par la Présidence, le gouvernement du Turkménistan, le Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE et le Centre. Les 120 participants ont examiné des questions telles que la gestion des ressources, la transparence des marchés de l'énergie, la sécurité et la fiabilité des infrastructures énergétiques, les menaces potentielles pour la sécurité énergétique, et le développement des énergies renouvelables.

FORMER DES RESPONSABLES DE LA SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES ET DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

Les ateliers et séminaires sur la gestion et la sécurité des frontières ont continué à occuper une place centrale dans le calendrier de travail du Centre, qui a organisé deux cours de formation à la gestion de la sécurité des ports et des frontières maritimes. D'une durée de cinq jours chacune, et conçues à l'intention des officiers de marine, ces formations ont passé en revue des questions telles que l'inspection des navires, du fret maritime et des passeports. Le Centre a également formé des agents des services des douanes et des services de détection et de répression à la gestion intégrée des frontières, à l'occasion d'une série de cours de cinq jours organisés à travers le pays. Les sujets abordés comprenaient des techniques de détection avancées et les patrouilles aux frontières terrestres.

Plusieurs manifestations ont ciblé des responsables de l'aviation. Le Centre a ainsi formé 57 hauts responsables de compagnies aériennes ainsi que des responsables de la police des transports et de la sécurité des aéroports aux opérations de recherche et de sauvetage et à la gestion de crise afin de les aider à répondre efficacement aux situations d'urgence.

UN COMMENTAIRE JURIDIQUE COMPLET POUR MIEUX APPLIQUER LE CODE PÉNAL

L'applicabilité de la législation dépend beaucoup de la capacité des représentants de loi à l'interpréter. Pour renforcer cette capacité parmi les législateurs et les représentants de la loi, le Centre a publié un commentaire complet du Code pénal national, le premier du genre. L'interprétation article par article des 676 pages du Code pénal est un instrument essentiel pour appliquer les dispositions du Code à des cas concrets. Des juristes et des représentants de l'État ont examiné les dispositions du Code relatives aux sanctions et à l'exonération de la responsabilité pénale, ainsi qu'aux infractions contre les personnes, la paix et la sécurité.

AIDE JURIDIQUE EN 2013 :

137 PERSONNES ONT PRÉSENTÉ DES DOSSIERS RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME ET DEMANDÉ DE L'AIDE

LE CENTRE :

- A FOURNI DES CONSEILS JURIDIQUES
- A PARTAGÉ DES INFORMATIONS LÉGALES
- A RÉDIGÉ 44 DOSSIERS DE RECOURS CONCERNANT 16 AFFAIRES, ET SOUMIS CES DOSSIERS AUX AUTORITÉS

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES ENTREPÔTS D'ARMES

Pour renforcer la sécurité des armes et des munitions, le Centre a organisé, en partenariat avec l'Agence américaine de défense chargée de réduire les menaces liées aux armes de destruction massive, une formation technique pour les gestionnaires et les personnes qui manipulent des munitions dans les installations d'entreposage militaires. Les responsables ont examiné les technologies améliorant la sécurité des armes, la compatibilité des munitions et les mesures de surveillance, et ont participé à un exercice de simulation sur la gestion des risques et la compatibilité de munitions.

ACHÈVEMENT D'UN PROJET DE TROIS ANS SUR LA GESTION DE L'EAU

Suite à une initiative visant à moderniser la gestion des ressources en eau, le Centre a formé des responsables locaux à l'utilisation des outils électroniques de géo-cartographie, comme les systèmes d'information géographique et les systèmes de positionnement global (SIG et GPS). Ces activités ont permis de faciliter le passage des cartes sur papier obsolètes à des cartes numériques qui aideront les autorités à exploiter et entretenir plus efficacement les systèmes d'irrigation du pays. Outre des cours de formation, le Centre a fourni également des équipements, des licences de logiciels, des appareils GPS et du matériel de formation pour les experts locaux.

MODERNISER LA LÉGISLATION SUR LES MÉDIAS

Une nouvelle loi sur les médias est entrée en vigueur en janvier. Après avoir contribué au processus de rédaction juridique en tenant compte d'avis d'experts, le Centre a continué à

apporter son concours en organisant plusieurs réunions sur la liberté des médias en ligne et l'accès à l'information via l'Internet, à l'intention de responsables du Parlement, du gouvernement, de la recherche, d'établissements d'enseignement et de médias (radio, télévision, presse, Internet). Il a également organisé une visite d'étude en Estonie pour les fonctionnaires afin de les familiariser avec les politiques d'accès à l'Internet et d'accès libre à l'information.

LE TURKMÉNISTAN REJOINT LE RÉSEAU DE COMMUNICATION

Pour aider le pays à remplir ses engagements à l'égard des mesures de confiance et de sécurité, le Centre a travaillé en étroite collaboration avec le Centre de prévention des conflits pour relier le Turkménistan au réseau de communication, un système à l'échelle de l'OSCE qui permet d'échanger des informations en temps opportun sur les questions militaires (voir également page 56).

AUTRE ACTUALITÉ

Le Centre a également :

- organisé plusieurs ateliers sur les mécanismes de la lutte contre la corruption et de blanchiment de capitaux à l'intention de représentants d'institutions financières et économiques, et de représentants des systèmes judiciaires et d'application de la loi ;
- organisé un séminaire sur les droits des détenus et une visite d'étude pour des juristes en Turquie afin de promouvoir la réforme juridique et pénitentiaire ;
- mis en place un cours de formation à l'intention d'avocats de la défense et de policiers aux techniques d'enquête et de poursuite relatives aux infractions liées à la traite des êtres humains ;
- organisé un séminaire sur les droits des femmes et les questions de genre ;
- continué à contribuer à la gestion d'une ligne téléphonique spécialisée pour les victimes de la violence domestique et d'un refuge pour les victimes ;
- formé des étudiants, à l'Institut du Ministère de l'intérieur, aux normes internationales relatives aux droits de l'homme ;
- organisé une visite d'étude pour que les fonctionnaires électoraux observent le scrutin parlementaire en Norvège ;
- formé des étudiants en journalisme aux aptitudes à la rédaction d'articles en ligne.

ACTIVITÉS DE FORMATIONS MENÉES EN 2013

| | NOMBRE DE PARTICIPANTS |
|------------------------|-------------------------------|
| Gestion des frontières | 60 |
| Violence domestique | 61 |
| Réforme des médias | 100 |

| | |
|---|------------|
| Sécurité dans les aéroports | 57 |
| Convention d'Aarhus | 58 |
| Sécurité maritime | 40 |
| Avocats et enquêteurs militaires | 37 |
| Journalistes, avocats, société civile, juges | 45 |
| Responsables et experts de la police | 16 |
| Personnel de l'Assemblée nationale, fonctionnaires | 26 |
| Personnel de l'Assemblée nationale, fonctionnaires | 20 |
| Journalistes, avocats, société civile, juges | 30 |
| Responsables et experts de la police | 20 |
| Personnel de l'Assemblée nationale, fonctionnaires | 15 |
| TOTAL | 587 |

OPÉRATIONS DE TERRAIN – ASIE CENTRALE

Centre d'Astana

Chef du Centre : **M^{me} l'Ambassadrice Natalia Zarudna**

Budget : **2 148 400 €**

6 membres du personnel recruté sur le plan international

22 membres du personnel recruté sur le plan local

www.osce.org/astana

L'année 2013 a été une année de nombreuses réalisations marquantes. Nous avons intensifié notre coopération avec des partenaires locaux et internationaux dans des domaines tels que l'autonomie locale, la gestion de la migration de main-d'œuvre, la promotion de la croissance verte, la lutte contre l'extrémisme violent et la cybercriminalité, la prévention de la torture, la justice pénale et administrative, ainsi que les réformes pénales. Nous avons également continué d'inciter les jeunes et le monde universitaire à participer à des débats sur les moyens de relever les défis en matière de sécurité en Asie centrale.

FAITS MARQUANTS

Élimination de plus de 400 tonnes de propergol toxique

Participation de jeunes et de représentants des milieux universitaires à des débats sur la sécurité régionale

Poursuite intensive des activités de lutte contre la traite

SE DÉBARRASSER D'UN DANGEREUX HÉRITAGE

Après des préparatifs longs et intenses, plus de 400 tonnes du propergol appelé Mélange ont quitté le Kazakhstan en juin pour la Russie, où cette substance dangereuse a été éliminée dans une usine chimique spécialisée. Débarrasser plusieurs de ses États participants du Mélange s'inscrit dans le cadre d'un programme plus vaste de l'OSCE, sa plus importante activité à être financée par des donateurs à ce jour.

MÉLANGE ÉLIMINÉ : 402,3 tonnes

LE CAYN EST VIVANT ET BIEN VIVANT : IL FÊTE SES DIX ANS

Sur Facebook (avec identifiant de connexion) : <http://on.fb.me/KEhaOr>

Le CAYN – Réseau des jeunes d'Asie centrale – acquiert une plus grande visibilité auprès des jeunes politiquement actifs dans toute la région. Cette année, cet événement d'une durée de trois jours organisé à Almaty était placé sous le thème de la lutte des jeunes contre l'extrémisme violent. Plus de 70 futurs dirigeants d'Asie centrale, d'Europe et – nouveauté en 2013 – d'Afghanistan ont pris part à des activités de promotion du travail d'équipe, à des séminaires de formation à l'exercice de responsabilités et à des activités interactives.

TRANSFORMER LES JEUNES ET LE MONDE UNIVERSITAIRE EN PARTENAIRES

Une conférence, dans le cadre de laquelle de jeunes chercheurs et des scientifiques renommés d'Asie centrale et d'Europe ont débattu des moyens de renforcer la communauté de sécurité euro-atlantique et eurasiennne, a eu lieu à Almaty en tant que prélude à la création d'un réseau d'universitaires s'étendant à l'ensemble de l'OSCE.

Un programme de formation aux techniques d'encadrement – le deuxième déjà – à l'intention de jeunes écologistes d'Asie centrale et une conférence annuelle nationale sur les droits de l'homme organisée à l'intention d'étudiants en droit ont été deux autres exemples des efforts déployés par le Centre à cet égard.

RENFORCER LES EFFORTS DE LUTTE CONTRE LA TRAITE

Des progrès considérables ont été accomplis dans la lutte contre la traite des êtres humains et la violence domestique en 2013. Le Centre s'est employé à promouvoir l'adoption d'une loi portant amendement de la législation nationale relative à la lutte contre la traite et introduisant en particulier des sanctions plus sévères pour le travail des enfants. Au total, le Centre a concouru à 17 activités de formation à ces questions pour des juges, des policiers, des avocats de la défense et des référents pour les questions de genre à travers tout le pays. En outre, la fourniture de prestations sociales aux victimes de traitements cruels a été le thème principal d'une conférence nationale coorganisée par le Centre.

ACCROÎTRE LA CONFIANCE, RÉDUIRE LES RISQUES

Le Centre s'est employé à promouvoir les mesures de confiance et de sécurité dans un contexte régional. Avec son soutien, des militaires d'Asie centrale, d'Europe et, pour la première fois, de Mongolie, ont fait le bilan de la mise en œuvre pratique du Document de Vienne au cours d'un séminaire qui s'est tenu en mai à Astana. En septembre, c'était également la première fois que des officiers et des observateurs mongols de la Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie ont assisté, aux côtés de spécialistes militaires de 29 États participants de l'OSCE, à des visites de bases aériennes. Une autre activité régionale clé a conduit des experts techniques et du personnel militaire d'Asie centrale et d'Afghanistan à Almaty pour s'y entretenir des mécanismes de réduction des risques et de coopération technique dans le domaine des risques explosifs, y compris les munitions.

Le Centre s'est employé activement à promouvoir la mise en œuvre de la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, à la fois au niveau national et dans le cadre d'une conférence internationale tenue à Almaty.

METTRE FIN À LA CRIMINALITÉ EN LIGNE

Plusieurs activités de formation et tables rondes ont été consacrées à la cybercriminalité, au trafic de drogues et à l'extrémisme violent. Le Centre a aidé des procureurs, des policiers et autres agents des forces de l'ordre à mieux comprendre les défis posés par la cybercriminalité. La lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, y compris le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ont été le thème d'un forum national consacré à cette problématique et de plusieurs séminaires de formation animés par le Centre dans les régions du pays.

Avec le soutien du Centre, des gardes-frontières et des agents des services de détection et de répression ont étudié les moyens de combattre la criminalité organisée et le terrorisme, au

niveau tant national que régional, la sécurité des frontières et des documents de voyage ayant été les thèmes d'activités de formation régionales et nationales.

FAIRE CONNAÎTRE DE NOUVEAUX CONCEPTS

Après l'adoption par le Kazakhstan d'une loi sur l'autonomie locale, le Centre a été le premier à lancer deux projets pilote destinés à aider les fonctionnaires et la société civile dans les zones rurales et les villes du pays à mieux appliquer cette législation. Par la suite, les meilleures pratiques internationales et les outils pour une gouvernance réactive et responsable ont été passés en revue au cours d'un atelier, lequel a été suivi d'exercices intensifs de formation pour les maires nouvellement élus.

Une stratégie nationale d'économie verte, adoptée en 2013, est un autre nouveau concept qui a reçu l'attention et le soutien du Centre. Ce dernier a organisé, dans l'ensemble du pays, des activités qui visaient à promouvoir les principes de la croissance verte en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, la gestion des ressources en eau, l'énergie renouvelable et le traitement des déchets.

Une réunion préparatoire nationale de haut niveau du Forum économique et environnemental de l'OSCE était également axée sur ces thèmes, ainsi que sur la promotion de la démocratie environnementale grâce au réseau des centres Aarhus.

AUTRE ACTUALITÉ

Le Centre a également :

- Promu la mise en œuvre d'un mécanisme national de prévention de la torture, qui a été adopté en 2013 ;
- Contribué à la réforme de la justice pénale et administrative, ainsi qu'à la promotion de la réforme pénale ;
- Promu le pluralisme des médias lors du quatrième Forum des pays d'Asie centrale sur l'Internet ;
- Publié, à l'intention des secteurs des affaires et financier, des lignes directrices sur la lutte contre le blanchiment d'argent, un ouvrage sur la gestion intégrée des ressources en eau en Asie centrale, un guide sur l'écojournalisme, un manuel à l'intention des journalistes sur les outils informatiques et une étude sur les partis politiques au Kazakhstan.

ACTIVITÉS DE FORMATION MENÉES EN 2013

| | PARTICIPANTS |
|-------------------------|---------------------|
| Menaces transnationales | 526 |
| Sécurité des frontières | 69 |
| Maîtrise des armements | 90 |
| Partis politiques | 120 |

| | |
|--|--------------|
| Bonne gouvernance | 90 |
| Économie verte | 250 |
| Protection de l'environnement | 140 |
| Gestion de la migration de main-d'œuvre | 50 |
| Lutte contre la traite des êtres humains | 310 |
| Égalité des sexes | 115 |
| Médias | 40 |
| Droits de l'homme et état de droit | 510 |
| Activités axées sur les jeunes | 100 |
| TOTAL | 2 410 |

OPÉRATIONS DE TERRAIN – ASIE CENTRALE

Centre de Bichkek

Chef du Centre : **M. l'Ambassadeur Sergey Kapinos**

Budget : **6 810 400 €**

26 membres du personnel recruté sur le plan international

91 membres du personnel recruté sur le plan local

Initiative pour la sécurité publique : 51 membres

www.osce.org/bishkek

Des progrès ont été accomplis dans plusieurs domaines en 2013. La réforme de la police a avancé et nous avons continué de coopérer avec les autorités sur la réforme électorale et celle du système pénitentiaire. Plusieurs nouveaux centres de formation – à l'intention des douaniers et des spécialistes du renseignement financier – ont également ouvert leurs portes, ce qui est de bon augure pour progresser dans les activités relatives à la sécurité des frontières et de lutte contre le blanchiment d'argent.

FAITS MARQUANTS

Démarrage d'un nouveau projet de contrôle des petites armes

Soutien d'un nouveau centre de formation à la lutte contre la criminalité financière

Organisation d'un dialogue public sur la réforme électorale

SE PRÉPARER À RELEVER DE NOUVEAUX DÉFIS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Compte tenu des changements escomptés dans le domaine de la sécurité en Afghanistan en 2014, le Centre s'est concentré sur la lutte contre les menaces transnationales en organisant une série d'exercices de simulation de lutte contre le terrorisme à l'intention d'organismes partenaires locaux, dont les forces spéciales kirghizes appelées les « Léopards des neiges ». Il a également mis en train un programme en cinq parties visant à contrôler les petites armes, les armes légères et les munitions conventionnelles. La première phase de ce programme, portant sur la destruction de 51 systèmes portatifs de défense aérienne, a été menée à bonne fin.

RÉAGIR AUX MENACES POUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Un nouveau centre de formation, dépendant du Service de renseignement financier de l'État, a été inauguré en mars à Bichkek avec le soutien du Centre. L'institution dispense des cours destinés à améliorer les connaissances techniques des fonctionnaires et des parlementaires afin de leur permettre de mieux lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

DE NOUVELLES INSTALLATIONS POUR L'ENCADREMENT DES DOUANIERS

Un autre établissement de formation des agents des douanes, rattaché au Centre, a ouvert ses portes en novembre. En 2013 et 2014, il est prévu d'y former quelque 360 officiers kirghizes et afghans à des questions telles que l'identification et la détection des stupéfiants, l'analyse du risque et l'examen des conteneurs et des documents de fret. La création de ce nouvel

établissement s'inscrit dans le cadre d'un projet de l'OSCE destiné à aider les autorités à lutter contre les menaces économiques et environnementales.

RÉFORME ÉLECTORALE, JUDICIAIRE ET PÉNITENTIAIRE

En soutien aux préparatifs des élections législative et présidentielle prévues en 2015 et en 2017, le Centre a organisé un débat public sur des questions liées à la réforme électorale. Il a également fourni des avis d'experts internationaux aux groupes de travail chargés de rédiger le nouveau code pénal et les nouveaux codes de procédure pénale et pénitentiaire. Poursuivant son action dans le domaine de la réforme pénitentiaire, le Centre a formé près de 1 000 membres du personnel des prisons aux normes relatives aux droits de l'homme et a ouvert les premières unités de génération de revenus dans des colonies pénitentiaires pour améliorer les chances de réinsertion des détenus dans la société après leur libération.

À la suite de l'adoption d'une loi instaurant un mécanisme national de prévention de la torture, le Centre a prêté son concours aux autorités afin d'élaborer un plan stratégique pluriannuel pour ce nouveau mécanisme. En décembre, il a présenté un rapport sur la prévention de la torture dans les installations de détention. L'analyse réalisée dans le rapport se fonde sur des informations recueillies dans le cadre de quelque 460 visites surprise effectuées dans 51 pénitenciers et commissariats de police, de même que dans 23 institutions psychiatriques.

APPUI AU DIALOGUE ENTRE LA POLICE ET LA COMMUNAUTÉ

Un pas important a été franchi avec la signature d'un décret gouvernemental approuvant une réforme approfondie de la police et la création d'un comité directeur agréé par le gouvernement pour en superviser la mise en œuvre. Un plan d'action viable a été établi et approuvé par le Bureau du Premier Ministre durant l'automne. Le Centre a également aidé les autorités à élaborer un plan stratégique en matière de police de proximité et de nouvelles méthodes de formation pour l'Académie et l'École de police. En outre, le projet de gestion du voisinage a été étendu de neuf à 23 régions, resserrant les relations entre les centres locaux de prévention de la criminalité et la police.

AUTRE ACTUALITÉ

Par ailleurs, le Centre :

- a étoffé ses activités de lutte contre la traite en établissant un dialogue avec les dirigeants religieux ;
- a organisé une simulation du parlement à l'intention des jeunes ;
- a donné une série de conférences consacrées à la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité ; et
- a organisé un camp d'été à l'intention d'enfants du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan, ainsi que des représentations de comédie musicale, pour sensibiliser davantage aux questions environnementales.

ACADÉMIE DE L'OSCE
ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET DIALOGUE

La première promotion du nouveau programme du troisième cycle de l'Académie – la maîtrise en gouvernance et développement économiques – a été diplômée en 2013. L'Académie a continué de développer ses fonctions de plateforme de recherche et de dialogue. En coopération avec le Centre à Bichkek, elle a également élaboré une proposition de projet relative à la création d'un centre de recherche sur les relations entre l'Afghanistan et l'Asie centrale.

INITIATIVE POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ ET RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE

L'Initiative pour la sécurité publique a été étendue à la ville de Batken et prépare son extension à celle de Nookan (région de Djalalabad). Des séminaires de formation ont été tenus dans le Centre de formation de la police de proximité à Och sur des thèmes tels que le renforcement du dialogue entre la police et la communauté et la police dans une société multiethnique. Des conseillers internationaux pour les questions de police ont commencé à dispenser des formations dans le cadre d'un programme unifié de formation en cours de service. Des unités mobiles ont poursuivi leurs patrouilles dans les zones isolées à population multiethnique et ont répondu aux demandes de 27 696 personnes au total. L'Initiative a également continué de travailler sur son programme de prévention de la délinquance juvénile. Selon les résultats d'un sondage d'opinion effectué en décembre, la confiance de la population en la police a augmenté dans la majorité des zones sous la responsabilité de l'Initiative.

Bureau au Tadjikistan

Chef du Bureau : **M. l'Ambassadeur Markus Mueller**

Budget : **6 718 200 €**

28 membres du personnel recrutés sur le plan international

132 membres du personnel recrutés sur le plan local

www.osce.org/tajikistan

Nous avons une année bien remplie derrière nous. Le Tadjikistan a organisé des élections et nous avons aidé les électeurs à mieux connaître les procédures de vote. Le gouvernement a adopté plusieurs documents politiques cruciaux ainsi que de nouvelles lois qui ont été élaborées avec notre aide. Nous avons également participé au renforcement des relations entre les Tadjiks et les Afghans, formé le personnel chargé du contrôle aux frontières et, avec l'aide de nos cinq bureaux de terrain, institutionnalisé le dialogue entre les parties.

FAITS MARQUANTS

Communication d'informations à 115 000 citoyens sur les procédures de vote

Réception de stagiaires de 39 pays dans le domaine de la gestion frontalière

Rassemblement de spécialistes tadjiks et afghans de la coopération en matière de gestion de l'eau

STRUCTURER LE DIALOGUE POLITIQUE

Le dialogue entre les partis, qui est un objectif de longue date du Bureau, se développe progressivement. Plus de 800 représentants du gouvernement (et des membres de la société civile) ont participé à des débats sur les questions sociales, économiques et politiques, en vue de réduire les tensions et d'institutionnaliser les processus démocratiques.

CONCRÉTISER LA RÉFORME DE LA POLICE

En mars, une stratégie nationale de réforme de la police a été signée; il s'agit d'un document d'étape pour lequel le Bureau avait préparé le terrain. Le Bureau a aidé les autorités à organiser et planifier des activités pour élaborer le programme de réforme et un plan d'action concret pour les sept prochaines années.

PROFESSIONNALISER LA SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES

Le Bureau a organisé une série de cours de formation pratique pour le personnel chargé du contrôle aux frontières et le personnel des douanes. Près de 200 responsables tadjiks et afghans ont été formés à la protection de la frontière verte, à l'apprentissage de la surveillance des points fixes, aux mouvements tactiques, ainsi qu'à la manière de lire une carte et d'utiliser des lunettes pour la vision nocturne. Le Bureau a également organisé des cours sur les patrouilles d'hiver, l'alpinisme et les techniques de survie, un cours de « formation de formateurs » et un cours médical avancé. Un cours, mis en place pour former des responsables tadjiks, kirghizes et afghans du contrôle des frontières à la lutte contre les stupéfiants et la criminalité organisée, a contribué à renforcer la coopération régionale.

TROIS NOUVEAUX CENTRES AARHUS ONT ÉTÉ ÉTABLIS À :

- **Tursunzade**
- **Kumsangir**
- **Garm**

SE PRÉPARER AU SCRUTIN

www.osce.org/tajikistan/110107

Entre le 22 octobre et le 4 novembre, la Mission et la Commission centrale électorale du Tadjikistan ont contacté plus de 115 000 citoyens tadjiks afin de leur expliquer comment déposer leur bulletin de vote pour l'élection présidentielle du 6 novembre. Rien qu'à Douchanbé, les éducateurs en matière électorale ont contacté 56 000 personnes dans le cadre d'une campagne de porte-à-porte.

AFFLUX DE SPÉCIALISTES DU CONTRÔLE AUX FRONTIÈRES À DOUCHANBÉ

www.oscebmsc.org

En organisant une vingtaine de cours et d'ateliers très diversifiés qui ont attiré plus de 500 participants, l'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières a continué de renforcer sa réputation d'institution clé pour la formation des fonctionnaires et des spécialistes confirmés dans l'espace de l'OSCE. Neuf autres pays ont envoyé des stagiaires à l'École en 2013, portant leur nombre total à 39 personnes. Il s'agit d'une augmentation considérable par rapport à 2012.

Comme toujours, les principales activités de formation ont été caractérisées notamment par l'organisation de trois cours, d'une durée d'un mois, élaborés à l'intention des responsables de rangs supérieurs. Ils ont été complétés par 21 autres événements, comme le premier séminaire de formation à la sécurité des frontières destiné à des responsables féminins, ou un cours organisé conjointement avec le Ministère des finances autrichien à l'intention des responsables tadjiks et afghans de la gestion des frontières. Ce cours portait sur la coopération interinstitutions, l'analyse des risques et le renseignement douanier.

DONNER DES MOYENS D'ACTION AUX FEMMES

50 FEMMES RESPONSABLES POLITIQUES ONT ÉTÉ FORMÉES À LA FAÇON DE CONSTRUIRE UNE CARRIÈRE POLITIQUE

LE RÉSEAU « CENTRE DE RESSOURCES POUR LES FEMMES »

A FOURNI :

2013 CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

1789 AUTRES CONSULTATIONS

A FORMÉ :

278 FEMMES À LA LECTURE ET L'ÉCRITURE

1119 FEMMES À UTILISER DES ORDINATEURS OU DES MACHINES À COUDRE POUR LEUR SUBSISTANCE

2074 PERSONNES À L'IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION POUR LES FILLES (ET LES GARÇONS) ET DE LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE FAMILIALE

COMMUNIQUER LES BESOINS ÉCONOMIQUES

Travaillant en étroite collaboration avec les autorités tadjikes, le Bureau a été un élément moteur de la nouvelle initiative de dialogue qui a été mise en place pour la région de la vallée de Rasht. Cette région, qui a longtemps été une région agitée et sous-développée du pays, a désormais son mot à dire lorsque les priorités nationales sont décidées en matière de développement économique et d'investissement.

ALLER PLUS LOIN DANS LES MESURES DE LUTTE CONTRE LA TORTURE

Le Gouvernement a adopté un plan national d'action contre la torture en 2013. Il s'agit d'un document confirmant que les autorités continuent de mettre en œuvre le changement de politique amorcé dans ce domaine. Le Bureau, en collaboration avec un groupement de partenaires de la société civile, a contribué à l'organisation et à la coordination de l'aide juridique apportée aux victimes, et amélioré les documents signalant des allégations de torture. En 2013, les partenaires du groupement ont décrit en détail 25 allégations de torture, fourni une aide juridique dans 12 affaires, et tenu 22 réunions de travail avec des avocats de la défense. Avec le Bureau du Procureur général, ils ont formé 75 procureurs à des techniques d'enquête efficaces.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS

L'organisme d'autorégulation des médias du Tadjikistan, créé avec le soutien du Bureau, est intervenu comme médiateur dans neuf règlements de litiges hors tribunaux. Le Bureau a également formé des juges à la politique relative aux médias, à des affaires concernant la diffamation ainsi qu'à une nouvelle loi sur les médias adoptée en mars.

« Nous avons assisté à une diminution des pratiques de corruption et des litiges entre les négociants, et constaté que la sensibilisation accrue des acteurs commerciaux pouvait être directement attribuée au travail des centres de ressources sur les marchés. »

Boimamad Alibakhshov, président de l'Association des entrepreneurs des régions montagneuses et des agriculteurs « Milal Inter »

AUTRE ACTUALITÉ

Le Bureau a également :

- fourni un appui technique et opérationnel aux autorités de déminage humanitaire, ce qui a permis d'adopter une stratégie pour les trois prochaines années et de déminer plus de 136 000 mètres carrés de terrain ;
- formé des magistrats, des policiers et des militaires tadjiks à la gestion des entrepôts d'armes et de la sécurité des armes ;
- créé trois centres de conseil le long de la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan afin de promouvoir le commerce transfrontalier.

Coordonnateur des projets en Ouzbékistan

Coordonnateur des projets en Ouzbékistan : **M. l'Ambassadeur Gyorgy Szabo**

Budget : **1 979 100 €**

2 membres du personnel recrutés sur le plan international

18 membres du personnel recrutés sur le plan local

www.osce.org/uzbekistan

En 2013, nous avons bien progressé par rapport à un objectif que nous poursuivons depuis de nombreuses années: réaliser nos projets dans toutes les régions de l'Ouzbékistan. Nous avons continué à aider le gouvernement à mettre en œuvre des initiatives dans le domaine du développement économique, de la réforme juridique et de la lutte contre le trafic de drogues illicites et la traite des êtres humains, pour n'en nommer que quelques-unes. Après de longs préparatifs, nous avons finalement commencé à travailler sur un plan d'action visant à mettre en œuvre la Résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU sur la non-prolifération des armes de destruction massive, ce qui constitue une avancée importante.

FAITS MARQUANTS

Lancement d'un nouveau projet d'autonomisation économique des femmes

Formation de 250 magistrats et juristes aux normes relatives à un procès équitable

Démarrage d'un travail sur la prévention de la prolifération des armes

PARLONS D'AFFAIRES

La création d'une entreprise est toujours compliquée, mais elle peut l'être encore plus pour les femmes entrepreneurs en Ouzbékistan, qui doivent non seulement faire face aux exigences financières et juridiques habituelles, mais aussi surmonter un certain nombre d'obstacles psychologiques et sociaux. De bonnes compétences de communication et des aptitudes relationnelles sont essentielles, de même que des capacités pour établir des contacts directs avec les banques, les autorités locales et la société civile. Pour aider les femmes à établir de tels contacts, le Bureau du Coordonnateur des projets a organisé des séminaires dans tout le pays, en se concentrant sur de nombreux aspects liés au commerce et à l'esprit d'entreprise dans le contexte local.

RELEVER LES NORMES RELATIVES À UN PROCÈS ÉQUITABLE

À l'appui de la réforme judiciaire et juridique, le Bureau du Coordonnateur a contribué à l'organisation de 10 ateliers sur les normes internationales relatives à un procès équitable, destinés à 250 magistrats et juristes de différents niveaux: région, district et municipalité. Il a également organisé une conférence au Centre de formation des avocats pour présenter les meilleures pratiques internationales visant à améliorer les programmes d'actualisation des connaissances des magistrats et des avocats de la défense, et apporté son concours à la publication d'un manuel sur les droits de l'homme et les principes d'un procès équitable.

ENRAYER LA PROLIFÉRATION

En mai, le Bureau du Coordonnateur a lancé la première d'une série de manifestations ayant pour but d'aider les autorités à élaborer un plan d'action national pour la mise en œuvre d'une résolution de l'ONU relative à la non-prolifération des armes de destruction massive. Les réunions ont été suivies par des responsables de divers services: contrôle aux frontières, douanes et protection de la nature. La version finale du plan d'action sera prête en 2014.

RENFORCER L'INTÉRÊT POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En mars, un décret présidentiel a encouragé les autorités, le secteur privé et la société civile à promouvoir les énergies renouvelables. Pour soutenir l'intérêt croissant porté à ce domaine, le Bureau du Coordonnateur a organisé un atelier régional en octobre afin d'examiner les nouvelles technologies, le cadre politique nécessaire ainsi que les moyens d'utiliser les énergies renouvelables pour mieux approvisionner en énergie les zones isolées.

« Les avantages de l'énergie renouvelable sont maintenant largement compris [...] et nous nous efforçons de sensibiliser les agriculteurs aux nouvelles technologies ... »

M. Majid Khodjaev, Directeur exécutif du Centre régional d'Asie centrale pour l'énergie renouvelable (Ouzbékistan).

UN TOUT SUPÉRIEUR À LA SOMME DES PARTIES

« J'ai eu beaucoup de mal à créer ma propre entreprise. Je n'ai pas de mari, je suis donc à la fois la femme et l'homme de ma famille », constate Shafoat Nurullaeva, propriétaire d'une entreprise d'horticulture sous serre dans la région de Navoi. « Mais j'ai réussi à surmonter ces défis, et aujourd'hui, mes produits sont distribués sur les marchés locaux. »

L'histoire de M^{me} Nurullaeva n'a rien d'unique. En effet, les femmes qui créent des petites entreprises sont souvent confrontées à des difficultés, et elles ont besoin d'acquérir rapidement des connaissances sur des questions juridiques, la fiscalité et la façon d'interagir avec les organismes publics. Elles ont besoin également de créer un réseau de relations et de se soutenir mutuellement. C'est là que l'Association des femmes d'affaires, soutenue par l'OSCE, entre en jeu.

« Toutes les connaissances et compétences que j'ai acquises, je les tiens de l'Association, qui m'a aidée à me développer en tant qu'entrepreneur », explique Firuza Bakaeva, qui possède un hôtel à Boukhara. « Dans cette association, les femmes entrepreneurs s'entraidaient afin de trouver les meilleures solutions, et échangeaient leurs données d'expérience. »

La leçon la plus importante que les femmes ont apprise est peut-être qu'il ne faut surtout pas se lancer seules. Mais M^{me} Bakaeva le confirme: l'optimisme peut renverser des montagnes: « Les femmes peuvent accomplir beaucoup de choses dans la vie et réussir aussi bien que les hommes si elles le veulent. »

CONTINUER LA LUTTE CONTRE LA TRAITE

Afin que les mesures de lutte contre la traite soient plus systématiques, durables et coordonnées, le Bureau du Coordonnateur a organisé une série d'ateliers spécialisés à l'intention de responsables de commissions chargées de la lutte contre la traite. Il a également travaillé avec la fédération des syndicats et une ONG de défense des droits des femmes sur un projet visant à donner davantage de moyens aux groupes à risque, et a formé le personnel

diplomatique du Ministère des affaires étrangères aux techniques d'identification des victimes et aux moyens de leur prêter assistance.

AUTRE ACTUALITÉ

Le Bureau du Coordonnateur des projets a également :

- formé des responsables du secteur de la banque et de la finance aux moyens de détecter et de poursuivre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et organisé un séminaire régional sur les dernières mises à jour des normes internationales dans ce domaine ;
- organisé plusieurs manifestations sur les réglementations et mesures les plus récentes relatives à la lutte contre le trafic de drogues illicites ;
- formé des policiers aux normes relatives aux droits de l'homme ;
- tenu une réunion pour examiner les recommandations relatives à la prévention de la torture formulées par deux organismes des droits de l'homme de l'ONU ;
- organisé un débat international sur le contrôle public et parlementaire et un séminaire sur la recherche scientifique concernant les droits de l'homme.

ACTIVITÉS DE FORMATIONS MENÉES EN 2013

| | NOMBRE DE PARTICIPANTS |
|---|-------------------------------|
| Sécurité énergétique et énergies renouvelables | 390 |
| Questions liées à la société civile | 360 |
| Stimulation de la concurrence économique | 360 |
| Professionnalisme des médias | 282 |
| Réforme de la justice | 272 |
| Lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux* | 200 |
| Lutte contre la traite des êtres humains | 180 |
| Services de police | 165 |
| Développement rural | 161 |
| Autonomisation des femmes | 160 |
| Droits de l'homme et leur application par la police | 103 |
| Contrôle des drogues | 97 |
| TOTAL | 2 730 |

* *Lutte contre le blanchiment de capitaux, lutte contre le financement du terrorisme, prévention de la corruption*

« Quand je partais de bon matin... à bicyclette... » Cette chanson, très connue, n'est probablement pas celle qui était chantée lorsque le Coordonnateur des projets a sifflé le coup d'envoi d'une épreuve nationale de cyclisme qui a démarré dans les rues de Tachkent, la capitale, en septembre. Cette manifestation sportive, organisée avec l'ONG Eco-Mouvement, a vanté les mérites du transport écologique et fait allusion à la nécessité d'améliorer les infrastructures pour que la pratique du vélo soit plus attrayante.

Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite

Représentant : **M. Helmut Napiontek**

Budget : **9 300 €**

www.osce.org/lrmpc

L'année 2013 n'a pas été une année de grands changements pour le travail du Représentant, qui a continué à faciliter la mise en œuvre de l'accord bilatéral de 1994 entre la Lettonie et la Russie sur les garanties sociales pour les retraités militaires et leurs familles résidant en Lettonie. La Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite n'a reçu aucune nouvelle plainte. Les discussions entre les deux parties ont porté essentiellement sur le remboursement des coûts des soins médicaux pour les retraités militaires.

RETRAITÉS MILITAIRES RELEVANT DE L'ACCORD BILATÉRAL DE 1994 :

11 500 (selon la Lettonie)

13 000 (selon la Russie)

PAS DE RÉCLAMATIONS

En 2013, aucune plainte individuelle n'a été portée à l'attention de la Commission par les militaires à la retraite.

LES DÉSACCORDS PERSISTENT

Les différences concernant le nombre de militaires retraités qui relèvent de l'accord demeurent inchangées. Les deux parties divergent sur la question de savoir qui est soumis à l'accord ou, plus précisément, dans le cadre de quelles procédures des personnes pourraient être incluses sur la liste des militaires à la retraite remplissant les conditions requises.

LES COÛTS DE LA COUVERTURE MÉDICALE : LA RUSSIE DOIT VÉRIFIER LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES

En 2013, la Lettonie et la Russie ont évité de relancer le débat sur la manière d'interpréter l'accord et ont porté leur attention sur le remboursement des coûts des soins médicaux pour les retraités militaires. L'accord prévoit que la Fédération de Russie est tenue de prendre à sa charge les dépenses afférentes aux soins médicaux de ses militaires à la retraite, mais la Lettonie considère que les procédures actuelles de remboursement de ces soins sont dépassées, ne correspondent pas aux coûts réels et ne tiennent pas compte de l'état de santé réel des bénéficiaires.

En réponse à une demande formulée par les autorités lettones d'augmenter les taux de remboursement, les autorités russes vérifient combien de retraités militaires elles sont censées rembourser. Cette vérification de données, qui devrait déterminer si tous les retraités militaires russes notifiés remplissent les conditions requises pour être soumis à l'accord, pourrait apporter une solution et déboucher sur un régime de remboursement modifié des

soins médicaux en 2014. Cela permettrait également de donner lieu à des procédures mutuellement convenues sur la comptabilisation des retraités militaires.

PARTENARIAT POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION

Le dialogue et la coopération avec les États partenaires et d'autres institutions et initiatives internationales, régionales et sous-régionales constituent un aspect essentiel de l'action de l'OSCE. L'Organisation coopère régulièrement avec un réseau de pays partenaires méditerranéens et asiatiques, ainsi qu'avec l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne, l'OTAN et le Conseil de l'Europe.

www.osce.org/networks

Partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération

Dans le cadre des partenariats méditerranéen et asiatique, on a assisté en 2013 à une appropriation et à une contribution accrues de la part des partenaires, ce qui a donné lieu à une coopération plus pratique et axée sur les résultats sur un certain nombre de questions. La demande de la Libye d'adhérer au Partenariat méditerranéen témoigne de l'importance d'un cadre de ce type pour la région.

Plusieurs activités de l'OSCE étaient également axées à nouveau sur l'Afghanistan, notamment les Journées de la sécurité, en mars, et la session de clôture de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité. Les experts afghans ont continué de bénéficier d'une formation dans des domaines tels que la gestion des frontières, les mesures douanières de sécurité et la lutte contre le terrorisme. En outre, de nouveaux projets ont été élaborés en vue d'étudier l'impact que le retrait prévu des forces internationales de l'Afghanistan en 2014 aura sur l'Asie centrale et de faire la lumière sur l'autonomisation des femmes et le rôle de ces dernières dans le processus de réconciliation du pays.

« L'OSCE continuera de coopérer avec l'Afghanistan et de soutenir le processus dit du "Cœur de l'Asie". La transition de l'Afghanistan et le retrait des troupes internationales du pays en 2014 nécessitent la poursuite de l'engagement international, non seulement avec l'Afghanistan, mais également – et surtout – avec ses voisins d'Asie centrale. »

Extrait du discours prononcé par le Président en exercice de l'OSCE devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, le 7 mai 2013.

PARTENARIATS POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

La Présidence ukrainienne a favorisé la participation des partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération aux manifestations et aux activités de l'OSCE, encouragé leur participation aux réunions pertinentes des comités, recherché des moyens pour les partenaires d'apporter leur précieuse contribution au processus Helsinki+40 et encouragé leur implication plus étroite.

L'Ukraine n'a par ailleurs ménagé aucun effort pour négocier avec les États participants sur la question de l'octroi du statut de partenaire à la Libye. Cette question a été reprise par la Présidence suisse de 2014 en vue de nouvelles consultations.

Les réunions annuelles de la Troïka ministérielle de l'OSCE avec les partenaires asiatiques et méditerranéens, auxquelles ont participé le Président en exercice, le Secrétaire général et l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, se sont déroulées en marge de la réunion du Conseil ministériel tenue à Kiev en décembre.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire général a poursuivi ses consultations informelles avec chaque groupe de partenaires. Celles menées avec les partenaires méditerranéens ont conduit à l'identification de domaines préférés d'engagement et à la mise en œuvre d'un certain nombre de projets portant sur la lutte contre la traite des êtres humains, le contre-terrorisme, l'énergie durable et le Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité. Les travaux ont également débuté en vue d'établir des contacts avec des universitaires et des groupes de réflexion de toute la Méditerranée dans le but d'accroître la visibilité de l'OSCE et d'insuffler de nouvelles idées et un nouvel élan dans le Partenariat méditerranéen.

Chaque fois que c'était possible, le Secrétaire général s'est entretenu avec les dirigeants des partenaires méditerranéens. Au cours de ses rencontres avec les ministres jordanien, marocain et égyptien, ainsi qu'avec le Président de l'Assemblée constituante tunisienne, il a présenté la valeur de l'expérience de l'OSCE et s'est déclaré disposé à coopérer plus étroitement avec leurs pays sur la base de leurs priorités et besoins concrets. Il a également rencontré le Ministre libyen des affaires étrangères pour s'entretenir avec lui de la demande d'adhésion de son pays au Partenariat de l'OSCE.

Les partenaires asiatiques ont continué de contribuer activement au dialogue de l'OSCE et de soutenir les activités de l'Organisation par des ressources financières et humaines. Ils ont manifesté un intérêt croissant à étudier l'expérience et les pratiques de l'OSCE concernant les processus de renforcement de la confiance. De son côté, le Secrétariat de l'OSCE les a fait bénéficier de son expérience et prévoit de soutenir les activités des partenaires asiatiques en 2014.

Le dialogue politique entre le Secrétaire général et les partenaires asiatiques a été marqué par d'intenses consultations informelles et réunions de haut niveau pour recenser les domaines dans lesquels une coopération plus forte serait possible. Le Secrétaire général s'est entretenu avec de hauts fonctionnaires afghans, japonais, thaïlandais et coréens. Il a également prononcé un discours-programme dans le cadre du Dialogue de Séoul de 2013 sur les

questions de défense et a présenté l'expérience de l'OSCE en tant que modèle régional de coopération multilatérale en matière de sécurité.

LE FONDS DE PARTENARIAT

Le Fonds de partenariat renforce l'engagement entre les partenaires pour la coopération et l'OSCE en parrainant des projets et la participation des partenaires aux activités de l'Organisation. Le Fonds est géré par le Secrétaire général.

En 2013, cinq réunions au niveau politique et au niveau des experts ont été organisées avec le soutien du Fonds : un séminaire et une réunion d'experts consacrés à la prévention de la traite des êtres humains dans la région méditerranéenne ; un atelier d'experts sur la mise en œuvre des instruments universels de lutte contre le terrorisme ; un atelier d'experts consacré à des questions relatives à l'énergie durable dans le Sud de la Méditerranée ; et une conférence régionale sur le Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité.

Le Fonds a également permis à l'Organisation de maintenir son engagement avec l'Afghanistan en soutenant, entre autres, une réunion au cours de laquelle les tendances potentielles et les défis suscités par l'évolution de la situation de sécurité dans le pays en 2014, ainsi que le rôle que l'OSCE pourrait jouer dans ce contexte, ont été examinés. Une nouvelle initiative visant à faciliter et à favoriser l'interaction entre monde universitaire et groupes de réflexion – les participants dits non-officiels – des États participants de l'OSCE et de ses partenaires méditerranéens pour la coopération a également été lancée avec le soutien du Fonds de partenariat. Les États participants de l'OSCE ont été nombreux à contribuer à ce Fonds en 2013.

LE FONDS EN CHIFFRES

Contributions depuis sa création en 2008 : **1 675 686 €**

Nouvelles contributions en 2013 : **175 865 €**

Nombre de ressortissants des États partenaires dont la participation à des activités de l'OSCE a été parrainée en 2013 : **10**

NOMBRE DE PROJETS ÉLABORÉS DEPUIS SA CRÉATION : 32

28 menés à bonne fin

4 actuellement en cours d'exécution

NOMBRE DE PROJETS MIS EN ŒUVRE EN 2013 : 9

6 nouveaux projets

3 projets pluriannuels

Le Secrétaire général a participé à la réunion ministérielle des pays du cœur de l'Asie à Almaty (Kazakhstan), où il a présenté comment l'OSCE pouvait avoir un impact sur cette initiative régionale dans les trois dimensions de la sécurité.

RAPPORTS DES GROUPES DE CONTACT

GROUPE DE CONTACT ASIATIQUE

Partenaires asiatiques pour la coopération : Afghanistan, Australie, Japon, République de Corée et Thaïlande

Présidence : **Irlande**

L'Irlande, en sa qualité de présidente du Groupe de contact asiatique, a aidé la Présidence ukrainienne à susciter un dialogue ouvert et interactif avec les partenaires asiatiques pour la coopération, sur la base de leurs priorités et de leurs demandes. Le Groupe de contact a tenu cinq réunions en 2013 et débattu d'un certain nombre de questions d'intérêt commun, dont les suivantes :

- Liberté d'expression des minorités à l'ère numérique ;
- Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques
www.hcoc.at ;
- Sécurité humaine ;
- État de droit, prévention de la criminalité et développement durable ;
- Bonne gouvernance et lutte contre la corruption ;
- Lutte contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre et leur usage à des fins illégales ;
- Nouvelles menaces et nouveaux défis, notamment la cybersécurité ;
- Politique de confiance en Asie.

Les représentants des partenaires asiatiques ont régulièrement informé les participants à ces réunions des activités liées à la sécurité menées dans leur pays et des domaines dans lesquels il serait possible de renforcer la coopération.

De concert avec la Suisse, qui a présidé le Groupe de contact méditerranéen en 2013, l'Irlande a organisé la réunion annuelle des deux groupes de contact, qui était axée sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité.

GROUPE DE CONTACT MÉDITERRANÉEN

Partenaires méditerranéens pour la coopération : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Maroc et Tunisie

Présidence : **Suisse**

En sa qualité de présidente du Groupe de contact méditerranéen en 2013, la Suisse a coopéré avec les partenaires méditerranéens en vue de favoriser un dialogue ouvert et interactif au sein du Groupe et a suivi une approche déterminée par la demande pour répondre aux intérêts et aux priorités des partenaires méditerranéens. Les débats ont porté sur les thèmes suivants :

- tolérance et non-discrimination ;
- médiation ;
- lutte contre la traite des êtres humains ;
- lutte contre la corruption ; et
- antiterrorisme.

Des exposés ont été faits par des représentants de la Jordanie, du Maroc, d'Israël, de la Tunisie et de l'Algérie. Au cours de la dernière réunion, la Libye a fait valoir ses arguments en faveur de sa participation au Partenariat méditerranéen de l'OSCE.

La Conférence méditerranéenne, tenue à Monaco les 28 et 29 octobre, était axée sur le renforcement du rôle des femmes dans la vie publique, politique et économique et a souligné l'importance du Partenariat méditerranéen de l'OSCE comme forum d'échange de meilleures pratiques et de promotion de la coopération entre l'Organisation et ses partenaires. D'autres thèmes, parmi lesquels la lutte contre la traite des êtres humains et le financement du terrorisme, en particulier la question de l'enlèvement contre rançon, ont également été abordés pendant la conférence.

Au cours d'un atelier ayant eu lieu en Tunisie, le BIDDH a partagé son expérience de l'établissement de rapports d'observation d'élections avec des représentants de plus de 20 groupes d'observateurs citoyens. Le Bureau a également fait imprimer et distribuer 1 200 exemplaires en langue arabe de ses manuels sur des questions liées aux élections à des homologues des pays partenaires méditerranéens.

Dans le cadre de son engagement avec les partenaires méditerranéens, le BIDDH s'est associé avec des organismes des Nations Unies, l'Union pour la Méditerranée, l'Institut démocratique national (IDN), la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES), l'Assemblée nationale constituante tunisienne et l'École tunisienne de politique.

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES FEMMES ET DES FILLES

La Conférence OSCE-partenaires asiatiques de 2013, tenue à Adelaïde (Australie) les 18 et 19 mars, a porté sur les moyens d'améliorer la sécurité des femmes et des filles.

Les participants ont eu des échanges de vues sur la prévention de la violence sexiste à l'égard des femmes et des filles ; l'autonomisation des femmes en tant que décisionnaires ; la promotion de l'entrepreneuriat des femmes ; la lutte contre toutes les formes de traite des êtres humains ; et l'impact des politiques en la matière sur les droits fondamentaux des personnes vulnérables et de celles qui sont soumises à la traite, en particulier les femmes et les filles.

« Les victimes de la traite, non seulement à des fins d'exploitation sexuelle, mais aussi à des fins d'exploitation par le travail, y compris la servitude domestique et autres formes de traite, sont encore en majorité des femmes. »

Maria Grazia Giammarinaro, Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains

LE BIDDH ET LES PARTENAIRES MÉDITERRANÉENS

www.osce.org/odihr/97636

Dans le souci de promouvoir des structures démocratiques au sein des partenaires méditerranéens de l'OSCE pour la coopération, le BIDDH leur a fourni une assistance législative dans les domaines de la liberté de réunion, des institutions nationales de défense des droits de l'homme, ainsi que de la lutte contre le terrorisme, et a mené à bonne fin trois

examens de textes de loi. Après avoir émis ses avis, le BIDDH a tenu des réunions consultatives avec les principaux représentants des pouvoirs publics tunisiens.

Le BIDDH a également mis ses compétences au service de manifestations organisées par des organisations internationales, des administrations et la société civile en Tunisie et dans d'autres pays partenaires méditerranéens. L'accent a été mis sur la participation des femmes et des jeunes à la politique et aux partis politiques ; sur le renforcement des capacités des femmes candidates et dirigeantes de la jeunesse ; et sur la réglementation des partis politiques. Des participants venus des pays partenaires méditerranéens ont par ailleurs pris part à des activités de formation organisées par le BIDDH, dont des cours sur l'observation électorale de courte et de longue durée et des ateliers d'experts.

LE BIDDH A ORGANISÉ :

28 ACTIVITÉS EN COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES MÉDITERRANÉENS
À L'INTENTION DE...

481 REPRÉSENTANTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Organisations et institutions internationales, régionales et sous-régionales

La coopération avec les autres organisations internationales est un élément essentiel de l'approche adoptée par l'OSCE pour résoudre des problèmes mondiaux et régionaux en suspens. Les menaces actuelles, de nature complexe et interconnectée, requièrent une coordination étroite entre de multiples acteurs internationaux. Une telle collaboration contribue à l'efficacité politique, financière et opérationnelle de nos activités, favorise l'utilisation optimale des ressources disponibles et réduit les doubles emplois inutiles.

En 2013, la coopération avec les autres organisations internationales, régionales et sous-régionales, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'espace de l'OSCE, a continué de gagner en importance à l'ordre du jour de l'Organisation et figurait parmi les priorités de la Présidence ukrainienne, qui a invité 66 organisations à la Réunion du Conseil ministériel tenue à Kiev.

Le Secrétaire général s'est entretenu, pour sa part, avec dix ministres des affaires étrangères d'États participants de l'OSCE et de trois partenaires pour la coopération en marge de la séance d'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre à New York. Il a également eu une série d'entretiens bilatéraux avec de hauts représentants de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et d'autres organisations internationales et régionales, dont l'Union européenne (UE), l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la Ligue des États arabes. Il a en outre participé et fait des déclarations à une série de rencontres multilatérales de haut niveau, telles que la Réunion ministérielle des États membres du Groupe des Amis de la médiation, accueillie par les ministres des affaires étrangères finlandais et turc, la Réunion des hauts responsables des pays de la région du « cœur de l'Asie » tenue dans le cadre du Processus d'Istanbul, et la Réunion ministérielle du Groupe des Amis de l'Alliance des civilisations des Nations Unies.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La coopération avec l'ONU, principale organisation partenaire de l'OSCE, a fait l'objet d'une attention particulière au cours de l'année. Les contacts ont été développés encore davantage, aussi bien au niveau politique qu'au niveau exécutif.

Le Président en exercice a pris la parole devant le Conseil de sécurité des Nations Unies le 7 mai pour y présenter les domaines prioritaires de la Présidence en vue d'une collaboration accrue avec l'ONU.

La Présidence ukrainienne a également pris part, au nom de l'OSCE, au débat mené au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies le 6 août à New York sur la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. La Présidence y a insisté sur l'engagement de l'OSCE de créer davantage de synergies avec l'ONU dans les principales régions suscitant des préoccupations communes et de coopérer étroitement sur des questions telles que les défis de l'après-conflit et les menaces transnationales.

Le Secrétaire général de l'OSCE a rencontré son homologue de l'ONU en octobre. Ils se sont entretenus de la coopération entre les deux organisations, en particulier en ce qui concerne le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, et de l'évolution de la situation dans l'espace de l'OSCE et les régions voisines.

Le Secrétaire général de l'OSCE a également rencontré le Vice-Secrétaire général de l'ONU à deux reprises, en juin à Vienne et en septembre à New York. La diplomatie préventive, la médiation, l'instauration de liens opérationnels plus étroits grâce à l'échange de personnel et le renforcement des relations entre l'ONU et les organisations régionales au titre du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies ont figuré parmi les questions traitées.

**AUTRES HAUTS RESPONSABLES DE L'ONU AVEC LESQUELS LE
SECÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OSCE S'EST ENTRETENU EN 2013**

- Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
- Haut-Représentant des Nations Unies pour les affaires de désarmement
- Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne (ONUV)
- Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG)
- Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)
- Secrétaire général adjoint aux affaires politiques
- Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afghanistan et Chef de la MANUA
- Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophes
- Chef du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR)
- Haut Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations
- Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix
- Directeur exécutif adjoint d'ONU-Femmes
- Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité au Département des opérations de maintien de la paix (DOMP)
- Directeur du Bureau pour l'Europe du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

En parallèle à ce programme de travail actif, le Secrétaire général de l'OSCE a signé avec des organisations de la famille de l'ONU un certain nombre d'accords visant à renforcer la coopération institutionnelle et à améliorer la coordination avec ces dernières au cours de la planification et de la mise en œuvre de programmes et d'activités. Peuvent être cités, à titre d'exemple, le Plan d'action conjoint de l'ONUSD et de l'OSCE pour 2013-2014, signé en avril ; le Mémoire d'accord avec le PNUD, signé en octobre ; et la prorogation du Mémoire d'accord avec le Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies.

La coopération au niveau exécutif a été renforcée grâce à l'échange pilote de personnel avec l'ONU, dont l'initiative a été prise par le Secrétaire général de l'OSCE dans le but de stimuler les contacts entre bureaux, de favoriser l'échange d'informations et d'acquiescer une meilleure connaissance des outils et des procédures des deux organisations. Deux échanges ont été organisés en 2013, le premier axé sur l'engagement de l'ONU et de l'OSCE en Europe orientale et, le deuxième, sur les activités liées à la médiation.

La réunion annuelle du personnel des deux organisations a été accueillie par l'OSCE à Vienne en juin. Des questions régionales et thématiques d'intérêt commun y ont été examinées avec la participation du Secrétariat et des institutions de l'OSCE, du Département des affaires politiques de l'ONU (DAP), du DOMP et du HCDH.

UNION EUROPÉENNE

L'interaction institutionnelle avec l'UE s'est encore intensifiée en 2013. Le Secrétaire général a pris la parole devant le Comité économique et de sécurité de l'UE et devant le Parlement européen. Il a également eu des entretiens avec des acteurs clés de l'UE, dont la Haute Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, le Président du Conseil européen, le Président de la Commission européenne et le Commissaire européen chargé de l'élargissement et de la politique de voisinage.

À la réunion ministérielle de l'UE tenue en octobre au Luxembourg, des représentants de la Troïka de l'OSCE se sont entretenus de l'évolution de la situation dans la région tout entière en mettant l'accent sur les conflits prolongés. Cette réunion était présidée par le Président en exercice et le Ministre lituanien des affaires étrangères. En juin, des représentants de la Troïka et de l'UE se sont réunis à Vienne au niveau des ambassadeurs pour un échange de vues sur des questions d'intérêt commun.

Deux réunions ont également eu lieu au niveau exécutif pour échanger informations, enseignements tirés et meilleures pratiques.

OTAN

Les élections organisées dans le nord du Kosovo ont constitué un exemple de l'excellente coopération instaurée sur le terrain entre l'OSCE et l'OTAN. La Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) et la Mission de l'OSCE au Kosovo ont conjugué leurs efforts pour assurer des élections sûres et pacifiques.

Cette coopération pratique a été évaluée au cours de plusieurs consultations politiques de haut niveau, notamment celles tenues entre les deux secrétaires généraux à Bruxelles en novembre. Ce même mois, le Président du Conseil permanent a pris la parole devant le Conseil de partenariat euro-atlantique de l'OTAN pour l'informer des principaux points inscrits à l'ordre du jour de la Présidence de l'OSCE.

Tout au long de l'année, le personnel des secrétariats de l'OTAN et de l'OSCE a participé sur une base réciproque aux activités des deux organisations, ce qui lui a offert régulièrement des occasions d'échanger des informations et des idées.

CONSEIL DE L'EUROPE

L'OSCE et le Conseil de l'Europe ont continué d'échanger des informations sur des questions d'intérêt commun. Deux réunions ordinaires du Groupe de coordination ont eu lieu en 2013, permettant d'examiner les progrès accomplis dans les quatre domaines de coopération renforcée.

La Présidence ukrainienne a diffusé un document « de réflexion » sur l'instauration d'une interaction efficace entre les deux organisations, document dans lequel elle s'est prononcée en faveur de la mise en place d'une coopération axée sur les résultats avec le Conseil de l'Europe.

Le 9 octobre, le Secrétaire général de l'OSCE a pris la parole à une réunion du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, au niveau des délégués des ministres. Les deux secrétaires généraux se sont rencontrés en marge de cette réunion pour s'entretenir de la coopération entre leurs organisations.

Le 19 octobre, le Secrétaire général du Conseil de l'Europe a prononcé un discours devant le Conseil permanent de l'OSCE à Vienne. Les présidences des deux organisations ont également présenté leurs priorités pour l'année à leurs organes décisionnels respectifs. Le Secrétariat de l'OSCE a participé à la 123^e Session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, le 16 mai, tandis que le Secrétaire général du Conseil a pris part à la vingtième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE.

AUTRES ORGANISATIONS

Le Secrétaire général de l'OSCE a tenu tout au long de l'année des réunions bilatérales avec les chefs et hauts responsables de plusieurs organisations internationales, régionales et sous-régionales, et il a participé à certaines de leurs réunions de haut niveau.

Ces dernières années, un dialogue étroit et régulier au niveau institutionnel a été instauré entre l'OSCE et l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC). En 2013, les deux organisations ont étudié les possibilités de coopération dans des domaines liés aux menaces transnationales, comme la lutte contre le terrorisme, la lutte contre le trafic de drogues, la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre les menaces émanant d'Afghanistan, ainsi que la possibilité d'effectuer en commun des patrouilles aux frontières en Asie centrale. Des représentants de l'OTSC ont participé et contribué à plusieurs manifestations de l'OSCE, dont la Réunion du Conseil ministériel tenue à Kiev, la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, qui a eu lieu en juin, et les Journées de la sécurité de l'OSCE, qui se sont déroulées en mars et en juin. De leur côté, des représentants de notre organisation ont participé activement à la conférence de haut niveau organisée par l'OTSC en novembre sur le maintien de la paix, ainsi qu'à la réunion de son Groupe de travail sur l'Afghanistan, qui a eu lieu à Moscou en décembre.

Des membres du personnel de l'OSCE se sont également entretenus avec des représentants d'autres instances internationales dans le but de favoriser la coopération et l'adoption d'approches communes. Ces instances étaient notamment les suivantes :

- Organisation internationale pour les migrations (OIM) ;
- Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) ;
- INTERPOL ;
- Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ;
- Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ;
- Communauté d'États indépendants (CEI) ;
- Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA) ;
- Organisation de Shanghai pour la coopération (OSC) ;
- Conseil de coopération des États de langue turcique ;
- Assemblée parlementaire des États de langue turcique ;
- Organisation de coopération économique de la mer Noire (OCEMIN) ;
- Initiative de l'Europe centrale ;
- Organisation pour la démocratie et le développement économique (GUAM) ;
- Conseil de coopération régionale (CCR) ;
- Processus de coopération d'Europe du Sud-Est ;
- Centre pour la coopération en matière de sécurité (RACVIAC) ; et
- Communauté de démocraties.

SECRETARIAT

Le DÉPARTEMENT DES MENACES TRANSNATIONALES a poursuivi son étroite coopération avec l'ONU DC en s'appuyant sur le Plan d'action commun 2013–14. Ils ont conjugué leurs efforts dans les domaines suivants :

- élaboration d'un manuel sur la réforme de la police dans le cadre de la réforme générale du système de justice pénale ;
- organisation d'une conférence sur la prévention du commerce illicite de drogues par le biais de l'Internet ;
- exécution d'un projet mené en commun avec l'OIM et portant sur les liens entre migration irrégulière et criminalité transnationale ayant un impact sur les migrants.

Le Département a poursuivi activement le dialogue avec plusieurs organisations sur les efforts conjoints visant à aider les États à lutter contre les menaces transnationales telles que le terrorisme et le trafic de drogues illicites en particulier. Parmi ces organisations figuraient :

- l'UE ;
- le Conseil de l'Europe ;
- l'OTAN ;
- le Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale (CARICC) ;
- la CEI et son Centre de lutte contre le terrorisme ;
- l'OTSC ; et
- l'OCS.

S'agissant des activités telles que l'amélioration de la coopération sur les questions pénales liées au combat contre le terrorisme ; la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation qui conduisent au terrorisme ; ainsi que l'amélioration de la sécurité des documents de voyage, le Département a coopéré avec plusieurs entités de l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme créée par l'ONU, dont :

- la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme ;

- le Service de l'ONUDC pour la prévention du terrorisme ; et
- INTERPOL,

ainsi qu'avec d'autres encore, comme l'Organisation de l'aviation civile. Le Département a également participé à plusieurs réunions des groupes de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme et contribué à la promotion des systèmes de justice pénale.

Le Département a traité de questions liées à la sécurité et à la gestion des frontières avec plusieurs organisations, dont :

- l'ONUDC ;
- le HCR ;
- l'OIM ;
- le Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM) ;
- le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF) ;
- le RACVIAC ;
- le Centre George Marshall ;
- l'Organisation mondiale des douanes (OMD) ;
- l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (Frontex) ;
- l'OTSC ;
- le Conseil des commandants des services de gardes-frontières de la CEI ; et
- des missions de l'UE, telles que la Mission d'assistance à la frontière entre la République de Moldavie et l'Ukraine (EUBAM), et le Programme de gestion des frontières en Asie centrale (BOMCA).

Bon nombre de ces organisations coopèrent avec l'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières, sise au Tadjikistan, pour organiser des cours de formation à l'intention des États participants et des partenaires pour la coopération.

Dans le domaine de la cybersécurité et de la sécurité des technologies de l'information et des communications, la coopération a été renforcée avec l'ONU, l'UE, le Conseil de l'Europe et l'OTAN.

Pour ce qui est de la cybercriminalité et, en particulier, de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur l'Internet, le Département a coopéré avec Europol, INTERPOL et le Child Exploitation and Online Protection Centre.

Le CENTRE DE PRÉVENTION DES CONFLITS a coopéré en 2013 avec plusieurs organisations internationales. Avec l'ONU et l'UE, l'Organisation a présidé quatre cycles des Discussions internationales de Genève. L'OSCE a également facilité, en coopération avec la Mission d'observation de l'UE en Géorgie, 11 réunions du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents d'Ergneti.

En réponse à une invitation adressée à l'OSCE par les parties au dialogue mené entre Belgrade et Pristina sous les auspices de l'UE en vue de faciliter les élections municipales dans quatre municipalités du nord du Kosovo, le CPC a coopéré étroitement avec le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) afin de préparer cette opération de facilitation.

Le Centre a travaillé avec le HCR dans le cadre d'un effort international collectif auquel étaient associés la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Commission européenne et le Département d'État des États-Unis d'Amérique dans le but de soutenir la mise en œuvre du Programme régional de logement. Ce programme quinquennal, lancé en avril 2012 à la Conférence des donateurs de Sarajevo, vise à trouver des solutions durables pour près de 74 000 des réfugiés et des personnes déplacées les plus vulnérables du conflit de 1991–95. Trois opérations de terrain de l'OSCE, à savoir les missions en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro et en Serbie, participent activement à cette initiative.

Le Centre a également coopéré avec le HCR à l'élaboration d'une liste récapitulative des besoins en matière de protection des personnes menacées de déplacement forcé ou touchées par de tels déplacements. Cette liste récapitulative est un exemple de meilleure pratique en matière de coopération institutionnelle sur des questions liées au cycle du conflit.

Le CPC a approfondi sa coopération avec d'autres organisations dans le domaine de l'appui à la médiation. Des membres du personnel de l'ONU ont pris part à un cours organisé par l'OSCE à ce sujet et des experts de l'Équipe de réserve constituée par l'ONU pour fournir un appui à la médiation ont participé à plusieurs activités de l'OSCE dans ce domaine. Des échanges aux niveaux stratégique et exécutif, comportant des invitations réciproques à des cours de formation à la médiation, ont par ailleurs été organisés entre le CPC et l'équipe d'appui à la médiation du SEAE.

Le CPC et le Département des menaces transnationales ont organisé une conférence OSCE-UNODA-ONU DC-INTERPOL consacrée au traçage des armes légères et de petit calibre illicites. Le Secrétariat de l'OSCE et l'UNODA ont également prorogé un mémorandum d'accord portant sur la mise en œuvre conjointe de projets relatifs à la non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, en réponse aux demandes des États participants de l'OSCE.

Les phases II et III du projet OSCE-PNUD ont été menées à bonne fin avec la destruction de 1 450 tonnes de munitions instables et excédentaires. La phase II d'un projet conjoint de renforcement des capacités dans le domaine des armes légères et de petit calibre s'est poursuivie par une amélioration de la sécurité de deux sites de stockage. Un projet visant à détruire 1 288 bombes à sous-munitions en Géorgie a été achevé pendant l'été et 19 missiles, qui avaient été acheminés de Moldavie en Géorgie en 1992, ont été détruits dans le cadre de ce même projet. La première phase d'un projet de l'OSCE et du PNUD en Serbie a été menée à bien également, 162 tonnes de poudre de napalm ayant été détruites en octobre. Enfin, à l'automne, un projet visant à améliorer la sécurité des sites de stockage de munitions a démarré en Bosnie-Herzégovine.

Le CPC a renforcé sa coopération avec l'UE, qui a fait don d'environ 800 000 euros en faveur de la non-prolifération des armes légères et de petit calibre illicites dans la région de l'OSCE.

SECTION DE LA PARITÉ DES SEXES. En octobre, l'OSCE a pris pour la première fois la parole au cours du débat public annuel tenu par le Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Dans la déclaration qu'elle y a prononcée, la Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de parité des sexes a présenté la contribution essentielle apportée par l'Organisation au maintien de la paix et de la sécurité internationales dans le cadre de son action en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité.

« S'il est clair que c'est aux États qu'il incombe au premier chef de veiller à ce que les résolutions soient concrétisées, les organisations régionales œuvrant au maintien de la paix et de la sécurité internationales, comme l'OSCE, ont également un rôle reconnu. »

Extrait de la déclaration prononcée le 18 octobre 2013 devant le Conseil de sécurité de l'ONU par l'Ambassadrice Miroslava Beham, Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de parité des sexes.

Deux nouveaux partenariats ont été lancés en 2013 par la Section, à savoir :

- un partenariat avec le Business Council for Peace visant à aider les femmes entrepreneurs d'Asie centrale à devenir des responsables locales agissant en faveur de la paix et de la prospérité économique ; et
- un partenariat avec Promundo, destiné à engager les hommes et les garçons à lutter contre la violence sexiste en faisant fond sur le Réseau MenEngage de l'OSCE.

La Section a continué de coopérer avec plusieurs organisations en ce qui concerne la participation des femmes au règlement des conflits, à la médiation et au secteur de la sécurité, parmi lesquelles :

- ONU-Femmes ;
- le Département des affaires politiques de l'ONU (DAPNU) ;
- l'Institut de recherche sur la paix ; et
- le DCAF.

Elle a coopéré avec l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (FRA) pour recueillir des données relatives aux taux de prévalence de la violence sexiste dans la région de l'OSCE et avec le Conseil de l'Europe pour promouvoir la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Le BUREAU DE LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE ET COORDINATRICE POUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS a encore intensifié la coopération bilatérale avec ses partenaires de l'Alliance contre la traite des personnes. À l'occasion de la Journée européenne de la lutte contre la traite, le 18 octobre, la Représentante spéciale, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, et le Président du Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur l'action contre la traite des êtres humains, ont appelé à prendre des mesures concertées et fondées sur les droits de l'homme pour mettre fin à la traite.

Le BUREAU DU COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES s'est associé avec :

- l'ONUDC
- l'OCDE
- la Banque mondiale
- le Fonds monétaire international (FMI)
- le Groupe d'action financière
- le Conseil de l'Europe

et d'autres pour promouvoir la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, ainsi que la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Il a également coopéré avec l'OIM et l'OIT sur des questions de gestion des migrations ; avec la CEE-ONU sur le transport ; et avec l'OMD sur des questions douanières.

Le Bureau a travaillé avec la CEE-ONU sur des questions relatives à l'eau, à la participation publique à la prise de décisions dans le domaine de l'environnement et à l'énergie durable. Le Coordonnateur a également continué de s'employer à resserrer la coopération avec les organisations partenaires de l'Initiative Environnement et Sécurité (ENVSEC). Le Bureau a coopéré avec l'instrument de stabilité de la Commission européenne sur des questions liées au changement climatique et à la sécurité. Dans le domaine de l'énergie, il a eu des échanges réguliers avec le Club de l'énergie de Vienne, le Secrétariat de la Charte de l'énergie, la Direction générale de l'énergie de l'UE, l'Agence internationale de l'énergie et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables.

INSTITUTIONS

Le HAUT COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES a coopéré étroitement avec les organes et les experts compétents de l'ONU, du Conseil de l'Europe et de l'UE en ce qui concerne les exigences de confidentialité. Le personnel de ces institutions a continué de participer aux réunions pertinentes et au dialogue d'experts organisés par chacune des autres institutions. Les organisations de la société civile, en particulier celles représentant des communautés minoritaires, ont été des interlocuteurs importants pour le Haut Commissaire au cours de ses visites de pays. Dans plusieurs d'entre eux, le Haut Commissaire a également travaillé avec des ONG en tant que partenaires d'exécution.

La REPRÉSENTANTE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS a coopéré avec les rapporteurs spéciaux de l'ONU, de l'Organisation des États américains (OEA) et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples pour élaborer une Déclaration conjointe relative à la protection de la liberté d'expression et de la diversité dans la transition vers le numérique terrestre, déclaration axée sur les moyens de maintenir un environnement médiatique pluraliste lors de ce passage au numérique.

Le Bureau a participé à plusieurs activités organisées en coordination avec l'UNESCO et ses divers organes, dont une consacrée à la problématique du traitement du contenu en ligne sans violer les principes de la liberté d'expression.

La Représentante a également pris la parole à une conférence organisée par le Conseil de l'Europe pour promouvoir la liberté d'expression à l'ère numérique et examiner les moyens d'améliorer la sécurité des journalistes.

Le BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME (BIDDH) a continué d'observer des élections en partenariat avec des délégations de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

Le Bureau a également resserré encore sa coopération avec d'autres organisations internationales actives dans le domaine de l'observation d'élections. En septembre, il a accueilli la huitième Réunion annuelle de mise en œuvre organisée à l'intention de plus

de 40 signataires de la Déclaration de principes applicables à l'observation internationale des élections.

Le BIDDH a travaillé en étroite collaboration avec le Conseil de l'Europe dans les domaines de l'assistance législative, de la gouvernance démocratique et de l'état de droit. Il a rendu des avis communs avec la Commission pour la démocratie par le droit du Conseil de l'Europe (Commission de Venise) sur la législation relative à la dimension humaine, y compris la législation électorale. En avril, il a également organisé avec le Conseil de l'Europe une réunion sur la réforme judiciaire en Arménie.

Le Bureau s'est associé au Groupe d'États du Conseil de l'Europe contre la corruption sur des questions liées au financement des partis et des candidats au cours d'un séminaire d'experts sur la réglementation des partis politiques tenu à Varsovie en juillet et d'une conférence tenue à Skopje en octobre, qui était consacrée aux bonnes pratiques en matière de financement des partis et des campagnes politiques.

Le BIDDH a coopéré avec les organismes des Nations Unies dans le domaine de l'état de droit et de l'égalité des sexes. En coopération avec le HCR et l'ONUDC, il a organisé, à Bichkek en mai, une table ronde régionale d'experts consacrée à l'aide judiciaire en Asie centrale. Cette table ronde a servi de plateforme d'échange de données d'expérience entre juristes des cinq États participants de l'OSCE d'Asie centrale. Le Bureau a également coopéré avec le PNUD dans l'organisation de l'atelier régional intitulé « égales et autonomes : participation des femmes, sur un pied d'égalité, à la politique », qui a eu lieu à Chisinau en juin et au cours duquel des bonnes pratiques pour la création de groupes de femmes parlementaires ont été présentées.

Le Bureau a également lutté activement contre le racisme et l'intolérance en coopération avec la Commission européenne, le FRA, le HCDH et le HCR. Il a formé des représentants des opérations de terrain de l'OSCE, du HCR et de l'OIM à la liberté de religion ou de conviction, ainsi qu'aux crimes de haine. De concert avec son Groupe consultatif d'experts sur la liberté de religion ou de conscience, le BIDDH a coopéré étroitement avec l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, le Conseil européen des dirigeants religieux et l'Association des écoles de police européennes afin de promouvoir la tolérance et la non-discrimination.

L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE (AP) DE L'OSCE s'est rapprochée plus que jamais auparavant de ses organisations partenaires en 2013 pour envisager de nouvelles possibilités de coopération. À l'initiative du Secrétaire général de l'AP de l'OSCE, les secrétaires généraux de l'OTAN et de son Assemblée parlementaire ont entamé, avec le Secrétaire général de l'AP de l'OSCE, une série de consultations régulières visant à intensifier la coopération dans l'observation d'élections et d'autres activités. Parmi plusieurs visites d'organisations partenaires en 2013, le Président de l'Assemblée et son Secrétaire général ont rencontré le Secrétaire général de l'ONU en novembre. Ils se sont entretenus de l'intérêt qu'une implication accrue de l'Assemblée pouvait présenter pour l'action de l'ONU, en particulier s'agissant des conflits prolongés dans l'espace de l'OSCE.

FAITS MARQUANTS DE LA COOPÉRATION SUR LE TERRAIN

EUROPE DU SUD-EST

La PRÉSENCE EN ALBANIE a coopéré avec l'UE dans les domaines de l'assistance à la police et de la formation de cette dernière. Avec le Conseil de l'Europe, elle a organisé des cours de formation à l'intention des membres des commissions électorales. En coopération avec le Conseil de l'Europe et le PNUD, elle a contribué à concevoir et à mettre en œuvre une réforme administrative territoriale. La Présence a également travaillé avec le PNUD sur la participation publique aux questions environnementales et avec la Mission EURALIUS de l'UE sur une réforme du code de procédure pénale.

La MISSION EN BOSNIE-HERZÉGOVINE a coopéré avec le PNUD, l'OTAN et l'UE à des initiatives dans le domaine de la maîtrise des armements ; avec l'UE à l'organisation d'un dialogue structuré sur la justice, à la fourniture d'un soutien pour le traitement des crimes de guerre dans le pays et à la réforme de l'enseignement ; avec le Conseil de l'Europe à la réforme de l'administration locale, de l'enseignement et du système pénitentiaire, ainsi qu'à la mise en œuvre des décisions de justice ; avec le HCR à la recherche de solutions durables pour les personnes déplacées, les réfugiés et les rapatriés ; et avec l'UNICEF sur la réforme de l'enseignement.

La MISSION AU KOSOVO a coopéré avec la Mission EULEX, des organismes de l'ONU, la KFOR, le Conseil de l'Europe et d'autres partenaires à des initiatives visant à renforcer les capacités des institutions, consolider la société civile et promouvoir les droits de l'homme, en particulier les droits des communautés. Parmi les autres questions abordées ont figuré, notamment, la réintégration des rapatriés, les droits linguistiques, le respect des droits de l'homme par les médias, la législation relative à la lutte contre la discrimination et l'égalité des sexes.

La MISSION AU MONTÉNÉGRO a coopéré avec l'UE au processus de réforme, en particulier dans les domaines qui permettent au Monténégro de satisfaire aux conditions à remplir pour son adhésion à l'UE. Avec cette dernière, le DCAF, et le Programme international d'aide à la formation en matière d'enquêtes criminelles (ICITAP), la Mission s'est employée à renforcer les capacités des institutions chargées d'assurer le maintien de l'ordre à lutter contre la corruption et la criminalité organisée. Par ailleurs, la coopération s'est poursuivie avec l'Union européenne de radiodiffusion en vue de réformer le service public de radiodiffusion. De concert avec le PNUD, la Mission a organisé une conférence de donateurs afin d'obtenir des fonds pour mener à bonne fin un programme de démilitarisation. En coopération avec le HCR et l'UE, elle a organisé, à l'intention de personnes déplacées, des visites dans leurs anciennes municipalités au Kosovo afin de leur permettre d'y obtenir des pièces d'identité.

La MISSION EN SERBIE a coopéré avec plusieurs organismes de l'ONU, dont le PNUD, sur le Programme de renforcement des capacités en matière de gestion des stocks de munitions conventionnelles. Elle a, avec le HCDH, apporté son soutien aux autorités pour l'élaboration d'un mécanisme de suivi des recommandations concernant la situation des droits de l'homme et des décisions prises par les organismes de l'ONU sur des requêtes individuelles. Elle a également coopéré avec le Conseil de l'Europe pour soutenir le processus de réforme judiciaire, les droits de l'homme, la lutte contre la corruption et la

démocratisation. S'agissant des réfugiés, la Mission a continué de travailler avec le HCR et l'UE afin de trouver des solutions durables pour les réfugiés dans le besoin. Elle a coopéré avec l'UE dans les domaines de la réforme de la justice, de la lutte contre la criminalité organisée, de l'observation des procès pour crimes de guerre, de la transparence économique, de la réforme de la législation relative aux médias et de l'inclusion sociale des Roms ; ainsi qu'avec le DCAF sur la gouvernance et la responsabilité des services de sécurité et de renseignement.

Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour assurer le suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Ohrid, la MISSION À SKOPJE a coopéré avec l'UE, l'OTAN, l'UNESCO et le PNUD. Elle s'est également employée, avec la Mission EULEX et la KFOR, à améliorer la sécurité aux frontières ; avec le DCAF, à intensifier la coopération transfrontière ; et, avec l'ICITAP et l'UE, à réformer la police. Pour ce qui est de la réforme de la justice, la Mission a coopéré avec l'Office of Overseas Prosecutorial Development, Assistance and Training, l'UE, l'UNICEF, le HCR, le CICR et l'Initiative pour l'état de droit de l'Association du barreau américain. Elle a continué de travailler avec l'UE, USAID, l'UNICEF et le PNUD sur la gouvernance démocratique.

EUROPE ORIENTALE

La MISSION EN MOLDAVIE a coopéré avec l'UE, les organismes de l'ONU, l'OIM et le Conseil de l'Europe pour lutter contre la traite des êtres humains, la violence domestique et la discrimination, ainsi que sur des questions relatives aux droits de l'homme.

Le COORDONNATEUR DES PROJETS EN UKRAINE a continué de coopérer avec l'OTAN sur un projet d'adaptation sociale, s'est associé à l'EUBAM pour la formation des gardes-frontières, et a travaillé sur des normes relatives au déminage et aux munitions avec le Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG). Il a travaillé, avec l'UE, sur un projet visant à renforcer les capacités des tribunaux administratifs et s'est employé, avec le Conseil de l'Europe, l'OIM et le PNUD, à prévenir la traite des êtres humains, à promouvoir l'égalité des sexes et à lutter contre la cybercriminalité.

CAUCASE DU SUD

Le BUREAU À BAKOU et le Conseil de l'Europe ont coopéré dans le cadre d'un programme de suivi des conditions de détention. Avec le HCR et l'OIM, le Bureau s'est employé à lutter contre la traite des êtres humains et, avec la BERD, à renforcer les capacités des petites et moyennes entreprises. Il a coopéré avec la CEE-ONU à un dialogue national sur la gestion de l'eau ; avec l'UE sur la gestion intégrée des bassins hydrographiques ; et avec le PNUD sur des projets d'action civique en matière de sécurité et d'environnement.

Le BUREAU À EREVAN a coopéré avec la Banque mondiale sur le projet de guillotine réglementaire et, avec l'UE, sur l'appui aux élections présidentielles. Il a contribué, avec le DCAF, à la réforme du secteur de la sécurité et coopéré, avec les partenaires de l'Initiative ENVSEC, à des projets environnementaux. Il s'est également intéressé, avec le Conseil de l'Europe, l'UE, l'ONU, la Banque asiatique de développement, la BERD, le FMI et la Banque mondiale, à des questions telles que la lutte contre la corruption, l'assistance à la police, les droits de l'homme, les réformes économiques, les questions environnementales, la réforme de la justice, les médias, les questions de genre, la lutte contre la traite et les migrations.

ASIE CENTRALE

Le CENTRE À ACHGABAT a continué de travailler avec des partenaires internationaux sur des projets visant à aider le Turkménistan à améliorer encore la sécurité physique et la gestion de ses stocks d'armes légères et de petit calibre ainsi que de munitions conventionnelles.

Le CENTRE À ASTANA a coopéré avec plusieurs organes et organismes de l'ONU, dont l'ONUDC, dans le domaine de l'application de la loi ; le HCR sur les droits de l'homme et les droits des réfugiés ; la CEE-ONU en ce qui concerne la transparence et le développement durable ; l'OMD sur la facilitation des échanges, l'UNESCO sur la formation des journalistes et le changement climatique ; et ONU-Femmes sur des questions liées au genre telles que la migration de main-d'œuvre tenant compte des disparités entre les sexes. Le Centre s'est également associé avec l'OIM pour lutter contre la traite des êtres humains et promouvoir la gestion des migrations. Au travers du programme de gestion des frontières en Asie centrale (BOMCA), le Centre a travaillé sur des questions liées à la réforme de la justice et à la gestion des frontières. Il a également coopéré avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral dans le domaine de la gestion intégrée de l'eau.

Le CENTRE À BICHKEK a continué de travailler avec l'ONU, l'UE et d'autres partenaires dans les domaines de la prévention des conflits, de la consolidation de la paix et de la médiation. Il a coopéré avec le programme BOMCA, l'OIM et l'ONUDC sur des projets relatifs aux frontières. Pour ce qui est de la lutte contre le terrorisme et des initiatives relatives aux armes légères et de petit calibre, le Centre a travaillé avec l'ONUDC et l'UE. Il a par ailleurs coopéré avec l'UE, le CICR, le HCDH et les organismes des Nations Unies sur diverses activités relatives à la dimension humaine.

Le COORDONNATEUR DES PROJETS EN OUBÉKISTAN a coordonné ses activités avec l'ONU, le programme BOMCA et le projet de soutien de l'UE à la réforme de la justice pénale en Ouzbékistan. Son interaction avec l'ONU et ses organismes était axée en particulier sur des questions liées à la lutte contre la corruption, sur la lutte contre la traite des êtres humains, sur la police et sur la mise en application des recommandations formulées par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et ses organes conventionnels sur des questions ayant trait aux droits de l'homme dans le pays.

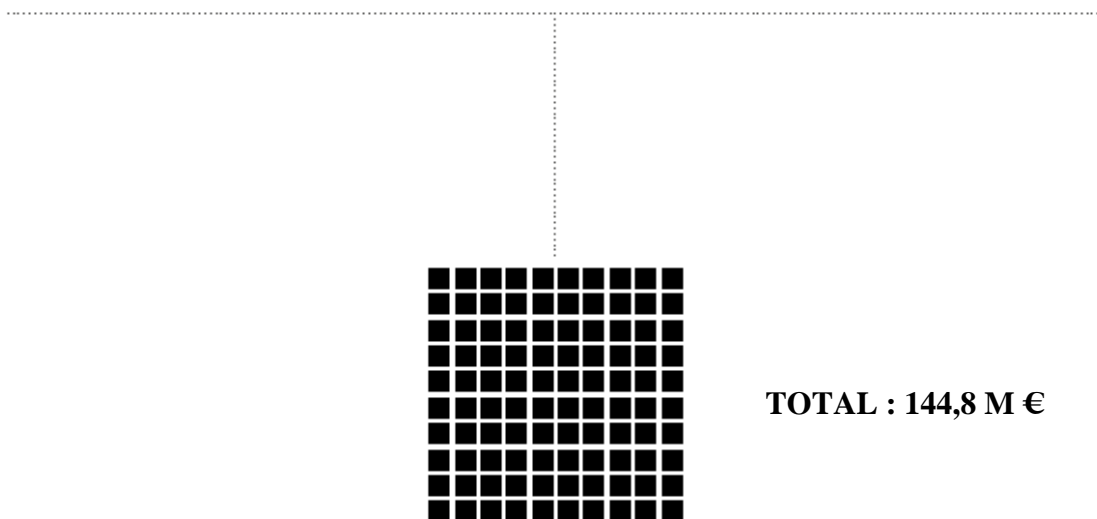
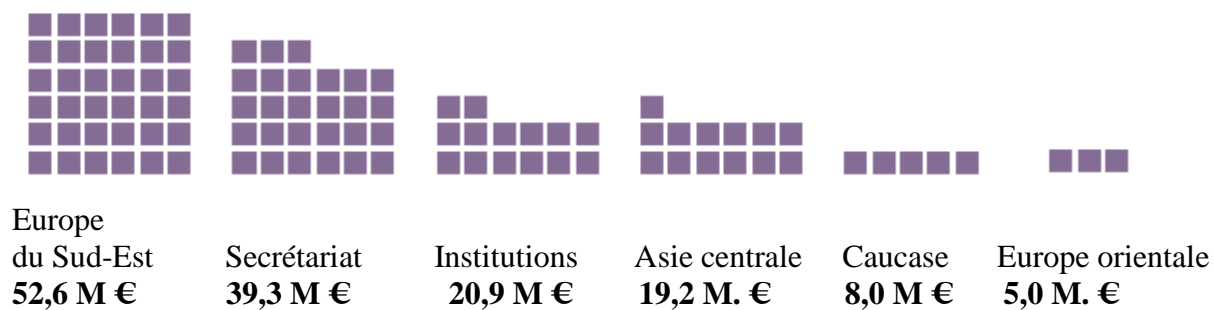
Le BUREAU AU TADJIKISTAN a coopéré avec le PNUD, la Mission UE de gestion des frontières dans le Nord de l'Afghanistan (BOMNAF), le DCAF, l'ONUDC, l'OIM, le HCR, le PNUD, le Service de lutte antimines des Nations Unies, l'Unité de soutien à la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa et le CIDHG sur des questions relatives à la sécurité et à la gestion des frontières. Il a coopéré avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale dans le domaine du dialogue politique ; et avec le Réseau anti-corruption de l'OCDE, le Projet d'établissement de rapports sur la criminalité organisée et la corruption, la Société financière internationale (SFI), l'OMD et l'Initiative ENVSEC sur des questions environnementales et économiques. Dans la dimension humaine, il a coopéré avec ONU-Femmes pour ce qui est de la participation politique, de l'égalité des sexes et de la prévention de la violence domestique ; avec l'OIM, l'OIT, le HCR et l'ONUDC sur des questions relatives à la traite des êtres humains et à la migration forcée ; et avec l'UE, le CICR, l'UNICEF, le HCR et le PNUD sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme.

ANNEXES

Budget unifié

| | BUDGET UNIFIÉ(€) | % DU TOTAL |
|--|--------------------|--------------|
| FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT ET AUX INSTITUTIONS | | |
| Secrétariat | 39 269 700 | 27 % |
| Bureau des Institutions démocratiques et des droits de l'homme | 16 039 300 | 11 % |
| Haut Commissaire pour les minorités nationales | 3 407 600 | 2 % |
| Représentant pour la liberté des médias | 1 451 600 | 1 % |
| TOTAL, FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT ET AUX INSTITUTIONS | 60 168 200 | 42 % |
| FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE | | |
| Europe du Sud-Est | | |
| Mission au Kosovo | 20 512 800 | 14 % |
| Tâches en Bosnie-Herzégovine | 13 294 100 | 9 % |
| Mission en Serbie | 6 909 500 | 5 % |
| Présence en Albanie | 3 040 600 | 2 % |
| Mission à Skopje | 6 564 300 | 5 % |
| Mission au Monténégro | 2 243 900 | 2 % |
| Total, Europe du Sud-Est | 52 565 200 | 36 % |
| Europe orientale | | |
| Mission en Moldavie | 2 125 200 | 1 % |
| Coordonnateur des projets en Ukraine | 2 826 000 | 2 % |
| Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite | 9 300 | 0,01 % |
| Total, Europe orientale | 4 960 500 | 3 % |
| Caucase du Sud | | |
| Bureau à Erevan | 2 791 400 | 2 % |
| Bureau à Bakou | 2 829 900 | 2 % |
| Groupe de planification de haut niveau | 245 100 | 0,17 % |
| Processus de Minsk | 927 500 | 1 % |
| Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk est saisie | 1 167 000 | 1 % |
| Total, Caucase du Sud | 7 960 900 | 5 % |
| Asie centrale | | |
| Centre à Astana | 2 148 400 | 1 % |
| Centre à Achgabat | 1 511 700 | 1 % |
| Centre à Bichkek | 6 810 400 | 5 % |
| Coordonnateur des projets en Ouzbékistan | 1 979 100 | 1 % |
| Bureau au Tadjikistan | 6 718 200 | 5 % |
| Total, Asie centrale | 19 167 800 | 13 % |
| TOTAL, FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE | 84 654 400 | 58 % |
| TOTAL | 144 822 600 | 100 % |

FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT, AUX INSTITUTIONS ET AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN DANS CHAQUE RÉGION*



* Les chiffres fournis sont arrondis à 100 000 euros près.

Contributions et dépenses

| DONATEUR | CONTRIBUTION APPROUVÉE (€) | % |
|--|-------------------------------|--------------|
| Allemagne | 1 445 148 | 6,83 % |
| Andorre | 20 000 | 0,09 % |
| Autriche | 252 340 | 1,19 % |
| Commission économique des Nations Unies pour l'Europe | 14 332 | 0,07 % |
| Commission européenne | 1 705 000 | 8,05 % |
| Corée du Sud | 7 360 | 0,03 % |
| Danemark | 801 044 | 3,78 % |
| États-Unis d'Amérique | 1 836 254 | 8,67 % |
| Fédération de Russie | 25 000 | 0,12 % |
| Finlande | 293 246 | 1,38 % |
| Fonds d'affectation spéciale ENVSEC | 211 515 | 1,00 % |
| France | 75 000 | 0,35 % |
| Hongrie | 120 000 | 0,57 % |
| Irlande | 100 000 | 0,47 % |
| Japon | 642 154 | 3,03 % |
| Kazakhstan | 10 414 | 0,05 % |
| Liechtenstein | 168 999 | 0,80 % |
| Luxembourg | 128 000 | 0,60 % |
| Monaco | 50 250 | 0,24 % |
| Norvège | 699 996 | 3,31 % |
| Institut norvégien des affaires internationales | 45 737 | 0,22 % |
| Pays-Bas | 527 031 | 2,49 % |
| Pologne | 72 286 | 0,34 % |
| République tchèque | 43 200 | 0,20 % |
| Royaume-Uni | 1 516 154 | 7,16 % |
| Serbie | 14 000 | 0,07 % |
| Slovaquie | 15 000 | 0,07 % |
| Slovénie | 5 000 | 0,02 % |
| Suède | 1 461 877 | 6,90 % |
| Suisse | 2 622 285 | 12,38 % |
| Turquie | 56 000 | 0,26 % |
| Union européenne | 6 189 487 | 29,23 % |
| | | |
| TOTAL | 21 174 109 | 100 % |

CONTRIBUTIONS APPROUVÉES ENTRE 2004 ET 2013



Montant total des contributions approuvées en 2013 : **21 174,109 €**

Nombre total de contributions : **192**

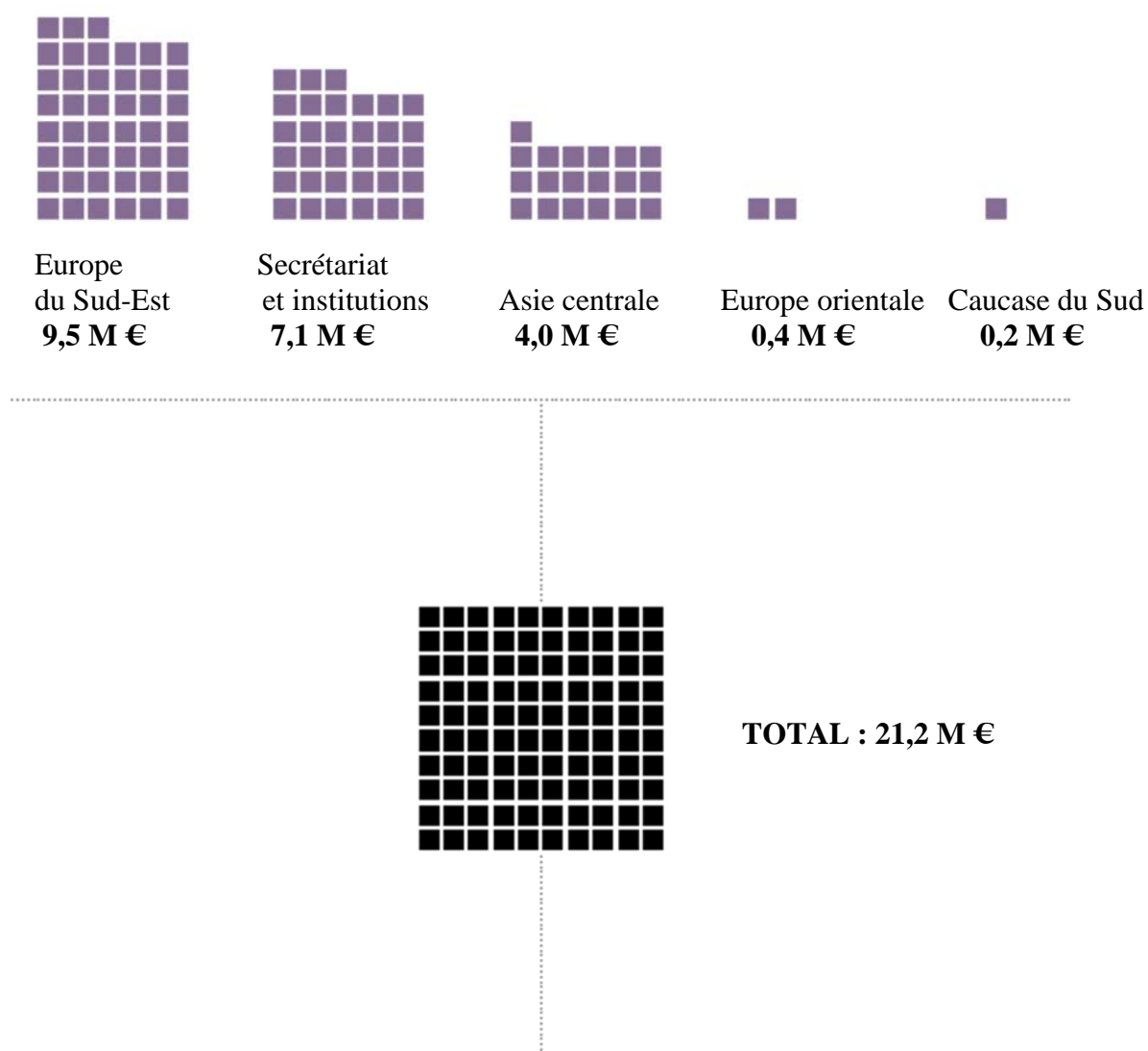
Montant total des de contributions effectivement reçues* : **30 069,824 €**

* *Comprend des contributions approuvées au cours des années précédentes*

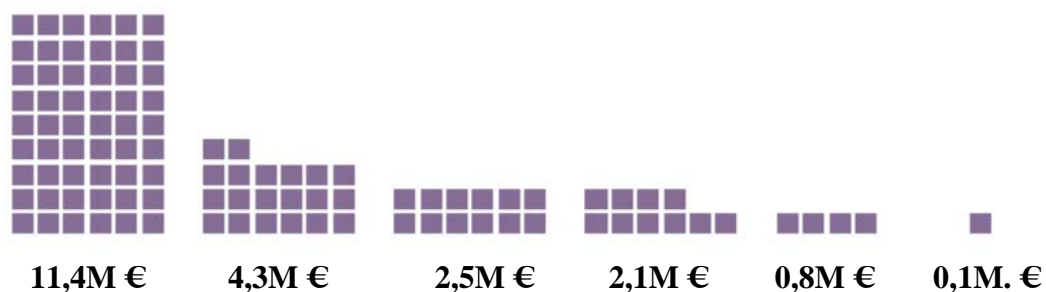
| DONATEUR | MONTANT (€) | % |
|--|--------------------|----------|
| Agence des États-Unis pour le développement international | 591 969 | 2,04 % |
| Allemagne | 1 462 746 | 5,03 % |
| Andorre | 6 087 | 0,02 % |
| Australie | 141 238 | 0,49 % |
| Autriche | 327 349 | 1,13 % |
| Azerbaïdjan | 10 610 | 0,04 % |
| Banque européenne pour la reconstruction et le développement | 11 000 | 0,04 % |
| Belgique | 112 462 | 0,39 % |
| Bosnie-Herzégovine | 4 891 | 0,02 % |
| Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets | 448 451 | 1,54 % |
| Canada | 413 478 | 1,42 % |
| Commission économique des Nations Unies pour l'Europe | 4 299 | 0,01 % |
| Commission européenne | 2 274 637 | 7,83 % |
| Danemark | 800 966 | 2,76 % |
| Espagne | 199 705 | 0,69 % |
| États-Unis d'Amérique | 11 065 715 | 38,07 % |
| Fédération de Russie | 21 027 | 0,07 % |
| Finlande | 747 573 | 2,57 % |
| Fondation pour les relations interethniques (HCMN) | 11 440 | 0,04 % |
| Fonds d'affectation spéciale ENVSEC | 43 077 | 0,15 % |
| France | 118 385 | 0,41 % |
| Hongrie | 27 557 | 0,09 % |
| Irlande | 512 629 | 1,76 % |
| Italie | 173 129 | 0,60 % |
| Japon | 530 415 | 1,83 % |
| Kazakhstan | 634 987 | 2,18 % |
| Kosovo - Budget consolidé | 40 615 | 0,14 % |
| Liechtenstein | 141 839 | 0,49 % |
| Lituanie | 38 117 | 0,13 % |
| Luxembourg | 146 350 | 0,50 % |
| Monaco | 150 881 | 0,52 % |
| Norvège | 2 484 377 | 8,55 % |
| Institut norvégien des affaires internationales | 36 921 | 0,13 % |
| Open Society Fund - Bosnie-Herzégovine | 8 341 | 0,03 % |
| Organisation internationale pour les migrations | 36 706 | 0,13 % |
| Organisation mondiale des douanes | 4 680 | 0,02 % |
| Pays-Bas | 652 490 | 2,25 % |
| Pologne | 43 729 | 0,15 % |

| | | |
|-----------------------------------|-------------------|--------------|
| Projet de bal caritatif de l'OSCE | 10 000 | 0,03 % |
| République tchèque | 65 096 | 0,22 % |
| Royaume-Uni | 286 696 | 0,99 % |
| Saint-Marin | 8 511 | 0,03 % |
| Serbie | 5 349 | 0,02 % |
| Suède | 1 227 050 | 4,22 % |
| Suisse | 1 076 069 | 3,70 % |
| Turquie | 132 485 | 0,46 % |
| Union européenne | 1 771 369 | 6,09 % |
| | | |
| TOTAL GÉNÉRAL | 29 063 496 | 100 % |

MONTANTS ALLOUÉS AU SECRÉTARIAT, AUX INSTITUTIONS ET AUX RÉGIONS*



MONTANTS ALLOUÉS AUX DIMENSIONS*



* Les chiffres fournis sont arrondis à 100 000 euros près.

Adresses de contact

Section de la presse et de l'information

Secrétariat de l'OSCE

Wallnerstrasse 6
1010 Vienne (Autriche)
Tél. : +43 1 514 36 60 00
Télécopie : +43 1 514 36 69 96
Courriel : info@osce.org
www.osce.org

INSTITUTIONS

Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE

Ulica Miodowa 10
00-251 Varsovie (Pologne)
Tél. : +48 22 520 06 00
Télécopie : +48 22 520 06 05
Courriel : office@odihhr.pl
www.osce.org/odihhr

Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales

Prinsessegracht 22
2514 AP La Haye (Pays-Bas)
Tél. : +31 70 312 55 00
Télécopie : +31 70 363 59 10
Courriel : hcnm@hcnm.org
www.osce.org/hcnm

Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias

Wallnerstrasse 6
1010 Vienne (Autriche)
Tél. : +43 1 514 36 68 00
Télécopie : +43 1 514 36 68 02
Courriel : pm-fom@osce.org
www.osce.org/fom

OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE

EUROPE DU SUD-EST

Présence de l'OSCE en Albanie

Sheshi "Italia"
Sheraton Tirana Hotel,
1st floor
1010 Tirana (Albanie)
Tél. : +355 4 223 5996
Télécopie : +355 4 224 4204
Courriel : pm-al@osce.org
www.osce.org/albania

Mission de l'OSCE en Bosnie Herzégovine

Fra Andjela Zvizdovica 1
71000 Sarajevo (Bosnie-Herzégovine)
Tél. :+387 33 75 21 00
Télécopie : +387 33 44 24 79
Courriel : info.ba@osce.org
www.osce.org/bih

Mission de l'OSCE au Kosovo

Prishtine/Pristina
Tél. :+381 38 24 01 00
Télécopie : +381 38 24 07 11
Courriel : fo.omik@osce.org
www.osce.org/kosovo

Mission de l'OSCE au Monténégro

Ulica Svetlane Kane Radevic 3
81000 Podgorica (Monténégro)
Tél. :+382 20 40 64 01
Télécopie : +382 20 40 64 31
Courriel : omim@osce.org
www.osce.org/montenegro

Mission de l'OSCE en Serbie

Spanskih boraca 1
11070 Belgrade (Serbie)
Tél. :+381 11 3606 100
Télécopie : +381 11 3606 119
Courriel : ppiu-serbia@osce.org
www.osce.org/serbia

Mission de l'OSCE à Skopje

Bulevar 8-mi Septemvri No. 16
MK-1000 Skopje
(Ex-République yougoslave de Macédoine)
Tél. :+389 2 323 40 00
Télécopie : +389 2 323 42 34
Courriel : info-MK@osce.org
www.osce.org/skopje

EUROPE ORIENTALE

Mission de l'OSCE en Moldavie

75 Alexei Mateevici Street
2009 Chisinau (Moldavie)
Tél. :+373 22 887 887
Télécopie : +373 22 22 34 96
Courriel : moldova@osce.org
www.osce.org/moldova

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine

16 Striletska St.
01034 Kiev (Ukraine)
Tél. :+380 444 92 03 82
Télécopie : +380 444 92 03 83
Courriel : osce-ukraine@osce.org
www.osce.org/ukraine

Représentant de l'OSCE auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite

Wieleweg 7
22417 Hambourg (Allemagne)
Tél. :+43 664 464 15 62
Courriel : helmut.napiontek@osce.org
www.osce.org/lrmpc

CAUCASE DU SUD

Bureau de l'OSCE à Bakou

The Landmark III,
96 Nizami St.
Bakou (Azerbaïdjan)
Tél. :+994 124 97 23 73
Télécopie : +994 124 97 23 77
Courriel : office-az@osce.org
www.osce.org/baku

Bureau de l'OSCE à Erevan

64/1 Sundukyan Str.
Erevan 0012 (Arménie)
Tél. :+374 10 22 96 10
Télécopie : +374 10 22 96 15
Courriel : yerevan-am@osce.org
www.osce.org/yerevan

ASIE CENTRALE

Centre de l'OSCE à Achgabat

Turkmenbashy Shayoly 15
744005 Achgabat (Turkménistan)
Tél. :+993 12 94 60 92
Télécopie : +993 12 94 60 41
Courriel : info_tm@osce.org
www.osce.org/ashgabat

Centre de l'OSCE à Astana

10 Beibitshilik Street
Astana 010000 (Kazakhstan)
Tél. :+771 72 580 070
Télécopie : +771 72 328 304
Courriel : astana-kz@osce.org
www.osce.org/astana

Centre de l'OSCE à Bichkek

6 Ryskulov Street
720001 Bichkek (Kirghizistan)
Tél. :+996 312 61 24 41
Télécopie : +996 312 61 24 40
Courriel : pm-kg@osce.org
www.osce.org/bishkek

Bureau de l'OSCE au Tadjikistan

18a Ahmadi Donish Avenue
734012 Douchanbé (Tadjikistan)
Tél. :+992 372 26 50 14
Télécopie : +992 372 26 50 19
Courriel : oit@osce.org
www.osce.org/tajikistan

**Coordonnateur des projets de
l'OSCE en Ouzbékistan**

Afrosiyob Street 12b, 4th floor
100015 Tachkent (République d'Ouzbékistan)
Tél. :+998 711 40 04 70
Télécopie : +998 711 40 04 66/67
Courriel : OSCE-PCUz@osce.org
www.osce.org/uzbekistan

**Représentant personnel du
Président en exercice de l'OSCE
pour le conflit dont la Conférence
de Minsk de l'OSCE est saisie**

Besiki Business Centre
Room 208, 2nd floor
4 Besiki Street
0108 Tbilissi (Géorgie)
Tél. :+995 32 298 8566
Télécopie : +995 32 298 8700
Courriel : prcio@osce.org
www.osce.org/prcio

**Assemblée parlementaire de l'OSCE
Secrétariat international**

Tordenskjoldsgade 1
1055 Copenhague K (Danemark)
Tél. +45 33 37 80 40
Télécopie : +45 33 37 80 30
Courriel : osce@oscepa.dk
www.oscepa.org

La photo de couverture de cette année a été choisie dans le cadre d'un concours de photographie. Celle de la lauréate du concours, Mavjuda Gaffurova a été retenue parmi plus de 150 photos. Elle montre un groupe de femmes participant à un entraînement à l'autodéfense dans un centre de ressources pour femmes à Koulyab (Tadjikistan).

Le jury du concours était composé des personnes suivantes :

Marcel Pesko, du Bureau du Secrétaire général de l'OSCE

Natacha Rajakovic, Porte-parole adjointe de l'OSCE

Gunnar Vrang, du Bureau du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias

Alexander Nitzsche, responsable de la rédaction du Rapport annuel

Eric Gurlan, photographe de renommée internationale

2 663 MEMBRES DU PERSONNEL
144.8 MILLIONS D'EUROS
57 ÉTATS PARTICIPATIONS
15 OPÉRATIONS DE TERRAIN

UN OBJECTIF : LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe